

**PROJET D'OFFRE PUBLIQUE DE RETRAIT
SUIVIE D'UN RETRAIT OBLIGATOIRE**

VISANT LES ACTIONS DE LA SOCIETE



INITIEE PAR LA SOCIETE

MODACIN FRANCE SAS

PRESENTEE PAR



**INFORMATIONS RELATIVES AUX CARACTERISTIQUES NOTAMMENT JURIDIQUES,
FINANCIERES ET COMPTABLES DE CAMAÏEU**



Le présent document relatif aux autres informations de la société Camaïeu a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'*AMF*) le 8 juin 2010, conformément à l'article 231-28 du règlement général de l'*AMF* et à son instruction n° 2006-07. Ce document a été établi sous la responsabilité de la société Camaïeu et engage la responsabilité de son signataire.

Le présent document d'information complète la note d'information conjointe aux sociétés Modacin France SAS et Camaïeu relative à l'offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire visant les actions Camaïeu initiée par Modacin France SAS, sur laquelle l'*AMF* a apposé le visa n°11-203 en date du 7 juin 2011.

Des exemplaires du présent document sont disponibles sur le site Internet de l'*AMF* (www.amf-france.org) et sur le site Internet de la société Camaïeu (www.camaïeu.fr) et peuvent être obtenus sans frais auprès de :

CAMAÏEU
211 avenue Brame
59100 Roubaix

SOCIETE GENERALE
GLFI/GCM/SEG
75886 Paris Cedex 18

TABLE DES MATIERES

1.	PRESENTATION DE CAMAÏEU.....	3
1.1	INFORMATIONS GENERALES CONCERNANT CAMAÏEU	3
1.1.1	<i>Dénomination sociale</i>	3
1.1.2	<i>Siège social</i>	3
1.1.3	<i>Forme et nationalité</i>	3
1.1.4	<i>Registre du commerce</i>	3
1.1.5	<i>Durée et exercice social</i>	3
1.1.6	<i>Objet social de la société</i>	3
1.1.7	<i>Principaux éléments et objectifs quantifiés du plan d'affaires / plan stratégique 2011-2014</i>	4
1.1.8	<i>Consultation des documents constitutifs de Camaïeu</i>	4
1.2	RENSEIGNEMENTS D'ORDRE GENERAL CONCERNANT LE CAPITAL SOCIAL DE CAMAÏEU.....	4
1.2.1	<i>Montant du capital social</i>	4
1.2.2	<i>Forme des actions</i>	4
1.2.3	<i>Cession et transmission des actions</i>	4
1.2.4	<i>Droits et obligations attachés aux actions</i>	5
1.2.5	<i>Répartition du capital social - contrôle</i>	5
1.2.6	<i>Titres</i>	6
1.2.7	<i>Dividendes</i>	7
1.3	ADMINISTRATION, DIRECTION ET CONTROLE DE CAMAÏEU.....	7
1.3.1	<i>Composition du conseil de surveillance de Camaïeu</i>	7
1.3.2	<i>Directoire</i>	9
1.3.3	<i>Commissaires aux comptes</i>	10
1.4	DESCRIPTION DES ACTIVITES DE CAMAÏEU ET EVENEMENTS SIGNIFICATIFS RECENTS.....	10
1.4.1	<i>Principales activités</i>	10
1.4.2	<i>Evénements exceptionnels et litiges significatifs</i>	10
1.4.3	<i>Evénements non présentés dans le rapport financier annuel de Camaïeu</i>	11
1.4.4	<i>Complément d'informations sur la provision pour dépréciation des stocks au 31 décembre 2010</i>	11
2.	RAPPORT ANNUEL 2010	12
3.	AUTRES INFORMATIONS PUBLIEES DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT.....	99
3.1	COMMUNIQUE EN DATE DU 13 AVRIL 2011 RELATIF AUX CHIFFRES D'AFFAIRES DU 1 ^{ER} TRIMESTRE 2011.....	99
4.	ATTESTATION DE LA PERSONNE ASSUMANT LE RESPONSABILITE DU PRESENT DOCUMENT.....	99

1. PRESENTATION DE CAMAÏEU

Le présent document d'information relatif à la société Camaïeu, société anonyme au capital de 24.240.816 euros, dont le siège social est situé 211, avenue Brame, 59100 Roubaix, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Roubaix-Tourcoing sous le numéro 330 345 927 (Camaïeu ou la Société), est établi dans le cadre de l'offre publique de retrait (l'*Offre*), qui sera immédiatement suivie d'un retrait obligatoire (le *Retrait Obligatoire*), initiée par Modacin France SAS, société par actions simplifiée, dont le siège social est situé 211, avenue Brame, 59100 Roubaix, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Roubaix-Tourcoing sous le numéro 497 621 029 (*Modacin France*) sur les actions Camaïeu, qui sont admises aux négociations sur le marché réglementé de NYSE Euronext à Paris sous le code ISIN FR0004008209 (compartiment B).

Il est rappelé que Modacin France détient directement et indirectement, à travers (i) Modamax, société par actions simplifiée, dont le siège social est situé 211, avenue Brame, 59100 Roubaix, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Roubaix-Tourcoing sous le numéro 480 231 703, filiale à 100 % de la société Modacin France (*Modamax*) et (ii) La Licquière, société par actions simplifiée, dont le siège social est situé 211, avenue Brame, 59100 Roubaix, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Roubaix-Tourcoing sous le numéro 343 127 866, filiale à 99,99 % de Modamax (*La Licquière*), 5.872.608 actions Camaïeu, représentant 96,90 % du capital et 98,08 % des droits de vote de la Société.

1.1 INFORMATIONS GENERALES CONCERNANT CAMAÏEU

1.1.1 Dénomination sociale

Camaïeu.

1.1.2 Siège social

Le siège social de la Société est situé 211, avenue de Brame – 59100 Roubaix.

1.1.3 Forme et nationalité

Camaïeu est une société anonyme à directoire et à conseil de surveillance de droit français.

1.1.4 Registre du commerce

La Société est immatriculée auprès du Registre du commerce et des sociétés de Roubaix-Tourcoing sous le numéro 330 345 927.

1.1.5 Durée et exercice social

La Société est une société créée le 12 juillet 1984 et immatriculée le 1^{er} août 1984 et, sous réserve de prorogation ou de dissolution votée par la société en assemblée générale extraordinaire, expirera le 12 mars 2084.

Chaque exercice social a une durée d'un an, qui commence le 1^{er} avril et s'achève le 31 mars de chaque année.

1.1.6 Objet social de la société

L'objet social de la Société, défini à l'article 3 de ses statuts, est reproduit ci-dessous :

« La Société a pour objet en France et dans tous pays, la vente de tous articles sous toutes ses formes.

La prise de participation, directe ou indirecte, dans toutes sociétés ou entreprises, quelle qu'en soit la forme, dont l'objet est la propriété ou l'exploitation directe ou indirecte de fonds de commerce de négoce et de textiles ainsi que dans toutes sociétés ou entreprises, quelle qu'en soit la forme, ayant permis ou pouvant aider à l'implantation et au développement desdits fonds de commerce.

Elle pourra également effectuer toutes opérations financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet.

Elle peut réaliser toutes les opérations qui sont compatibles avec cet objet, s'y rapportent et contribuent à sa réalisation. »

1.1.7 Principaux éléments et objectifs quantifiés du plan d'affaires / plan stratégique 2011-2014

Un plan d'affaires sur la période 2011-2014 a été élaboré par le management de Camaïeu en fin 2010, dont les hypothèses structurantes sont les suivantes :

➤ Une croissance moyenne du chiffre d'affaires de 10% par an

Pour réaliser cet objectif, le management table sur :

- une croissance de l'activité à surface comparable d'environ 1,5% par an en France et de 2,5% dans les autres pays ;
- l'ouverture de 408 nouveaux magasins sur la période, soit un objectif de 1.352 magasins en 2014.

➤ Des baisses des taux de marge brute et d'Ebitda respectivement de 1,4 points et de 2 points sur la période

Selon les hypothèses du management, le taux de marge brute est appelé à décroître dans les prochaines années pour atteindre 58,5% en 2014, soit une baisse de 1,4 points par rapport au taux constaté en 2010. Cette baisse, particulièrement marquée sur 2011, est la conséquence de la hausse conjuguée :

- du coût des matières premières, en particulier du coton (+44%¹ depuis le début de l'année 2011),
- du coût de la main d'œuvre dans les pays d'approvisionnement, en particulier en Chine.

Cette diminution prévue du taux de marge brute se retrouve dans le taux de marge d'Ebitda qui devrait perdre 2 points dès 2011 et atteindre 19,3% en 2014 (contre 21,7% en 2010). Cette baisse est à mettre en perspective avec celle de 2,8 points déjà observée entre 2008 et 2010.

Par ailleurs, la baisse plus importante du taux de marge d'Ebitda par rapport au taux de marge brute s'explique par le poids croissant des magasins situés hors France et dont la rentabilité est inférieure à celle des magasins localisés sur le territoire français.

1.1.8 Consultation des documents constitutifs de Camaïeu

Les documents constitutifs de la Société peuvent être consultés au Tribunal de commerce de Roubaix-Tourcoing.

1.2 RENSEIGNEMENTS D'ORDRE GENERAL CONCERNANT LE CAPITAL SOCIAL DE CAMAÏEU

1.2.1 Montant du capital social

La Société a un capital social d'un montant de 24.240.816 euros, entièrement libéré et divisé en 6.060.204 actions d'une valeur nominale de 4 euros chacune.

1.2.2 Forme des actions

Les actions sont nominatives ou au porteur au choix du titulaire. Elles ne peuvent revêtir la forme au porteur qu'après leur complète libération. Elles sont inscrites en comptes individuels d'associés dans les conditions et selon les modalités prévues par les dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

1.2.3 Cession et transmission des actions

Outre les seuils prévus par les dispositions législatives et réglementaires applicables, toute personne physique ou morale qui, agissant seule ou de concert, vient à détenir, directement ou indirectement, un nombre d'actions représentant une proportion du capital ou des droits de vote supérieure ou égale à 2 %, puis à toute tranche supplémentaire de 2 % du capital ou des droits de vote, doit informer la Société du nombre total d'actions et de titres donnant accès au capital ou aux droits de vote de la Société qu'elle

¹ Evolution de l'indice S&P GSCI Cotton entre le 3 janvier 2011 et le 25 mars 2011 (source : Bloomberg)

possède, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception adressée au siège social, dans un délai de 15 jours de bourse à compter du franchissement du ou des dit(s) seuil(s) de participation.

A la demande, consignée dans le procès-verbal de l'assemblée générale, d'un ou plusieurs actionnaires détenant 5 % au moins du capital ou des droits de vote de la Société, le non-respect de cette obligation d'information est sanctionné, pour les actions excédant la fraction qui aurait dû être déclarée, par la privation du droit de vote pour toute assemblée générale qui se tiendrait jusqu'à l'expiration d'un délai de deux ans suivant la date de régularisation de la notification.

La même obligation d'information s'impose, dans le même délai et selon les mêmes modalités, à chaque fois que la fraction du capital social ou des droits de vote possédée par un actionnaire devient inférieure à l'un des seuils mentionnés ci-dessus.

1.2.4 Droits et obligations attachés aux actions

Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité de capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix. Toutefois tout actionnaire détenant des titres au nominatif entièrement libérés depuis plus de quatre ans bénéficie d'un droit de vote double.

Ce droit est conféré, dès leur émission en cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfice ou prime d'émission, aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficiera de ce droit.

Le droit de vote double cesse de plein droit pour toute action ayant fait l'objet d'une conversion au porteur ou d'un transfert de propriété sous réserve des exceptions prévues par la loi².

1.2.5 Répartition du capital social - contrôle

A la date du présent document, le capital et les droits de vote de la Société se répartissent comme suit :

	Actions		Droits de vote théoriques	
	Nombre	%	Nombre	%
Modacin France	1.097.864	18,12%	1.097.846	11,00%
Modamax	3.062.080	50,53%	5.261.340	52,74%
La Licquière	1.712.664	28,26%	3.425.328	34,34%
Auto-détention	25.003	0,41%	25.003	0,25%
FCPE	10.059	0,16%	10.059	0,10%
Public	152.534	2,52%	156.974	1,57%
Total	6.060.204	100,00%	9.976.550 *	100,00%

* Le nombre total de droits de vote théoriques est calculé sur la base de l'ensemble des actions auxquelles sont attachés des droits de vote, y compris les actions privées de droits de vote, conformément au calcul préconisé par l'article 223-11 du règlement général de l'AMF.

²

Les actions Camaïeu détenues sous la forme nominative devront être converties au porteur pour être présentées à l'offre publique de retrait. La conversion au porteur d'actions Camaïeu détenues sous la forme nominative depuis plus de quatre ans par un même actionnaire entraînera la perte des droits de vote double attachés à ces actions.

1.2.6 Titres

A la date du présent document, le nombre d'options d'achat d'actions restant à exercer est de 22.802 options (les *Options*) concernant vingt-deux personnes.

Les plans en vigueur à la date du présent document sont détaillés dans le tableau suivant :

	PLAN 2007 (les <i>Options 2007</i>)	PLAN 2009 (les <i>Options 2009</i>)
Date d'attribution	28/12/2007	30/01/2009
Nombre d'options attribuées à l'origine	16.700	22.240
Période d'indisponibilité	28/12/2007 au 28/12/2011	30/01/2009 au 31/01/2013
	Impossibilité d'exercice sauf en cas d'invalidité de 2 ^{ème} et 3 ^{ème} catégorie, de départ à la retraite ou de décès	
Période d'exercice des options	28/12/2011 au 28/12/2014	01/02/2013 au 31/01/2016
Prix d'exercice	260,53 €	128,63 €
Nombre d'options annulées	9.788	6.350
Nombre d'options exercées	0	0
Nombre d'options attribuées non exercées	6.912	15.890
Nombre total d'options attribuées	22.802	
Cas d'annulation des options	Rupture du contrat de travail ou du mandat social	
Cession d'actions	Interdite avant expiration de l'indisponibilité fiscale (sauf en cas d'invalidité de 2 ^{ème} et 3 ^{ème} catégorie, de licenciement, de départ à la retraite ou de décès)	
Nombre de bénéficiaires	14	22

A la date du présent document, 25.003 actions sont auto-détenues par Camaïeu aux fins de couverture des options d'achat d'actions attribuées en 2008 et 2009.

Il n'existe pas d'autres titres de capital potentiel à la date du présent document.

L'Offre porte donc sur l'intégralité des actions Camaïeu émises et non encore détenues par Modacin France directement et indirectement, à l'exception des 25.003 actions d'autocontrôle détenues par la Société, soit à la date des présentes 162.593 actions de la Société représentant 2,68 % du capital social et 1,67 % des droits de vote de Camaïeu.

Par ailleurs, s'agissant des Options 2007 et 2009 qui ne peuvent pas être exercées avant la clôture de l'Offre (parce qu'elles sont affectées d'une indisponibilité juridique), Modacin France a proposé d'acquérir les actions qui seraient remises consécutivement à l'exercice de ces Options au moyen d'un mécanisme de liquidité prenant la forme d'un contrat synallagmatique constituant un engagement réciproque et irrévocable d'échange à terme stipulant (i) une promesse d'achat consentie par l'Initiateur au profit de l'attributaire concerné et (ii) une promesse de vente consentie par l'attributaire concerné au profit de Modacin France exerçables sous certaines conditions à compter de l'expiration de la période d'indisponibilité des Options 2007 et 2009 (soit quatre ans après leur attribution) ou deux ans plus tard si le bénéficiaire souhaite porter les actions pendant deux ans afin d'améliorer son régime fiscal (avec dans ce cas une risque sur la valeur du titre pendant ces deux années supplémentaires). A l'issue de la seconde période d'exercice de la promesse d'achat, Modacin France bénéficiera d'une promesse de vente.

1.2.7 Dividendes

Camaïeu a distribué les dividendes suivants au cours des trois derniers exercices :

	2007 30/11/2007 acompte	2007 5/06/2008 solde	2008	2009
Nbre d'actions ayant donné droit à dividende	5.867.714	6.017.091	6.022.241	6.031.719
Dividende éligible à la réfaction de 40 %*	35€	9€	8€	8€
Dividende distribué	35€	9€	8€	8€

L'assemblée générale des actionnaires de Camaïeu a autorisé le 8 juin 2011 la distribution d'un dividende de 8 euros par action au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2010.

Les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2011 n'ont pas été encore arrêtés par le directoire de Camaïeu.

1.3 ADMINISTRATION, DIRECTION ET CONTROLE DE CAMAÏEU

Camaïeu est une société anonyme à directoire et conseil de surveillance.

1.3.1 Composition du conseil de surveillance de Camaïeu

A l'issue de l'assemblée générale des actionnaires de camaïeu qui s'est tenue le 8 juin 2011, le conseil de surveillance de la Société est composé de la manière suivante :

Nom	Mandat dans la société	Autres mandats / Principales fonctions exercées
Benoit Valentin	Membre du conseil de surveillance 1 ^{ère} nomination après ratification : 22/05/2007 Fin de mandat : AG statuant sur les comptes 31/12/2010	<u>Autres mandats :</u> Cinven S.A., France, Administrateur, Directeur général Amadeus IT Group, S.A., Spain, Director Amadeus IT Holding, S.A., Spain, Director Modacin France SAS, France, President Modacin Luxembourg S.a.r.l., Luxembourg, Manager Modaven S.a.r.l, Luxembourg, Manager Menelas France SAS, Président Directeur Général Menelas Sarl, Luxembourg, Director <u>Principales fonctions exercées :</u> Cinven, Partner
Julien Lammoglia	Membre du conseil de surveillance 1 ^{ère} nomination : 08/06/2011	<u>Autres mandats :</u> Néant <u>Principales fonctions exercées :</u> Cinven, Associate
Xavier Geismar	Membre du conseil de surveillance 1 ^{ère} nomination par ratification : 22/05/2007 Fin de mandat : AG statuant sur les comptes 31/12/2010	<u>Autres mandats :</u> Cinven S.A., France, Directeur général délégué, Cinven Capital Management Limited (TF N°1, TF N°2, TF N°3, IV), Director Camapa S.a.r.l, Luxembourg, Manager Camara S.a.r.l, Luxembourg, Manager Modacin France SAS, France, Directeur Général Modacin Luxembourg S.a.r.l., Luxembourg, Manager Modamax SA, France, Director Modaven S.a.r.l, Luxembourg, Manager Truvo Luxembourg S.a.r.l, Luxembourg, Manager Lombecin Holding SAS, France, Président Lombecin SAS, France, Président Menelas France SAS, Directeur Général Stichting Management WD, Netherlands, Supervisory board Manager

		<u>Principales fonctions exercées :</u> Cinven, Partner
Jean-François Duprez	Président et membre du conseil de surveillance 1 ^{ère} nomination par ratification : 14/03/2008 Fin de mandat : AG statuant sur les comptes 31/12/2014	<u>Autres mandats :</u> Camaïeu Belgium Sa, Belgique - Administrateur Camaïeu Monaco & Cie, Monaco – Associé Commanditaire Camapa S.a.r.l, Luxembourg, gérant Camara S.a.r.l, Luxembourg, gérant
Modamax	Membre du conseil de surveillance 1 ^{ère} nomination : 08/06/2011	
Monsieur Christopher Laurent Cabot	Membre du conseil de surveillance 1 ^{ère} nomination : 08/06/2011	<u>Autres mandats :</u> Gerant VR Services SNC <u>Principales fonctions exercées :</u> Chief Operating Officer Value Retail Management

Les statuts de Camaïeu prévoient la possibilité pour l'assemblée générale des associés de la société, ou l'associé unique selon le cas, de nommer des censeurs. Le nombre de censeurs ne peut excéder trois. Les censeurs ont droit d'assister à toutes les réunions du conseil de surveillance et sont en droit d'obtenir les mêmes informations que les membres de cet organe, mais il ne leur est conféré aucun droit de vote dans le cadre de ces réunions.

Par décision collective des actionnaires de Camaïeu en date du 8 juin 2011, Madame Marion Cuvelier et Monsieur Charles Edouard Joseph ont été nommés censeurs au sein du conseil de surveillance de Camaïeu.

Il est précisé que Madame Marion Cuvelier et Monsieur Charles Edouard Joseph exercent les fonctions et mandats suivants :

Nom	Autres mandats / Principales fonctions exercées
Marion Cuvelier	<u>Autres mandats :</u> Ariane SA, membre du conseil de surveillance Fonciariane SAS, membre du conseil de surveillance Delbard Holding SA, présidente du conseil de surveillance Mosaïc SA, présidente du conseil de surveillance ID Plantes 2 SARL, gérante Delbard 1 SARL, gérante SC Les Vallettes, associée gérante XL Habitat SAS, présidente XL Management SAS, représentante permanente du président (SC Les Vallettes) Les succulentes 2010 SCI, Gérante
Charles Edouard Joseph	<u>Autres mandats :</u> Compagnie des Ecrehous, Directeur Général <u>Principales fonctions exercées :</u> Boussard Gavaudan Gestion / Boussard Gavaudan Asset Management, Gérant, Responsable de l'analyse fondamentale

Il est précisé que :

- Messieurs Jean-François Duprez, Benoit Valentin, Xavier Geismar, Julien Lammoglia et Christopher Laurent Cabot sont également membres du conseil d'administration de Modacin France.
- les nominations de Messieurs Christopher Laurent Cabot et Charles Edouard Joseph et de Madame Marion Cuvelier au sein du conseil de surveillance de Camaïeu, selon le cas, en qualité de membre ou de censeur, ont été respectivement proposées par Polygon Recovery Fund LP, Boussard & Gavaudan Fund PLC et Ariane conformément aux stipulations du pacte d'actionnaires Modaven conclu le 27 mars 2011 ;
- Messieurs Benoit Valentin et Xavier Geismar sont associés chez Cinven, Monsieur Julien Lammoglia est *associate* chez Cinven, Monsieur Christopher Laurent Cabot est *Chief Operating Officer* au sein de Value Retail Management, Monsieur Charles-Edouard Joseph est gérant et responsable de l'analyse fondamentale au sein des sociétés Boussard Gavaudan Gestion et Boussard Gavaudan Asset Management et Madame Marion Cuvelier est occupée par ses différents mandats sociaux au sein du groupe Ariane.

1.3.2 *Directoire*

Au 31 décembre 2010, le Directoire de Camaïeu était composé de la manière suivante (aucune modification n'est intervenue au sein du Directoire depuis cette date) :

Nom	Mandat dans la société	Autres mandats
Thierry Jaugeas	Camaïeu SA : Président du Directoire Fin de mandat le : 31 janvier 2012	Camaïeu International SAS, Président Camaïeu Belgium, Représentant permanent de Camaïeu International SAS, Président du Conseil d'Administration Mode Développement Belgique, Président du Conseil d'Administration Camaïeu Luxembourg, Gérant Camaïeu Polska, Gérant Camaïeu Ceska, Gérant Camaïeu Monaco & Cie, Représentant permanent de Camaïeu International SAS, Gérant Camaïeu Espana, Administrateur Unique Camaïeu Italia, Administrateur Unique Camaïeu Slovakia, Directeur Général Camaïeu Moda România, Gérant Camaïeu Hungary, Gérant
Fabrice Farcot	Camaïeu SA : Membre du Directoire Fin de mandat le : 5 octobre 2013	Néant
Patrick Dambrine	Camaïeu SA : Membre du Directoire Fin de mandat le : 2 février 2013	Mode Développement Belgique, Belgique – Représentant permanent de Camaïeu International SAS, administrateur

1.3.3 Commissaires aux comptes

DATE DE LA NOMINATION ET DUREE DU MANDAT

TITULAIRES :

Ernst & Young Audit

Tour Ernst & Young
11, allée de l'Arche
92400 Courbevoie
représenté par Daniel Coliche

Cabinet appartenant à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux comptes de Versailles

Nommé la première fois lors de l'assemblée générale
en date du 23 juin 1998 et dont le mandat vient à
expiration à l'issue de l'assemblée générale qui
statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars
2014

Feder Audit

11 rue Bertin Poirée
75001 Paris

Cabinet appartenant à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux comptes de Paris

Nommé la première fois lors de l'assemblée générale
en date du 30 septembre 1997 et dont le mandat vient
à expiration à l'issue de l'assemblée générale qui
statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars
2014

SUPPLEANTS :

Auditex

Tour Ernst & Young,
11, allée de l'Arche
92400 Courbevoie
représenté par Christian Olivier

Cabinet appartenant à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux comptes de Versailles

Nommé la première fois lors de l'assemblée générale
en date du 5 juin 2003 et dont le mandat vient à
expiration à l'issue de l'assemblée générale qui
statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars
2014

Madame Agnès Nezry

100, boulevard Sébastopol
75003 Paris

Commissaire aux comptes appartenant à la
Compagnie Régionale des Commissaires aux
comptes de Paris

Nommé la première fois lors de l'assemblée générale
en date du 5 juin 2003 et dont le mandat vient à
expiration à l'issue de l'assemblée générale qui
statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars
2014

1.4 DESCRIPTION DES ACTIVITES DE CAMAÏEU ET EVENEMENTS SIGNIFICATIFS RECENTS

1.4.1 Principales activités

Depuis 1984, année de sa création, l'enseigne Camaïeu Femme conçoit, fait fabriquer et distribue sous sa propre marque des vêtements de prêt-à-porter féminin destinés aux jeunes femmes de 20 à 40 ans accessibles en style et en prix dans ses magasins de centre ville et de centres commerciaux. En 20 ans, Camaïeu s'est hissé dans le peloton de tête des chaînes succursalistes et a acquis en France une très forte notoriété.

En 2010, le chiffre d'affaires détail TTC s'est ainsi établi à 1 005,9 M€ pour 69,2 millions d'articles vendus. Le panier moyen s'établit en 2010 à 28 euros.

1.4.2 Evénements exceptionnels et litiges significatifs

A la connaissance de la Société, il n'existe aucun événement exceptionnel, autre que le dépôt de l'Offre et les opérations qui y sont liées, ou de litige significatif susceptible d'avoir une incidence significative sur l'activité, les résultats, la situation financière ou les actifs de Camaïeu.

1.4.3 *Événements non présentés dans le rapport financier annuel de Camaïeu*

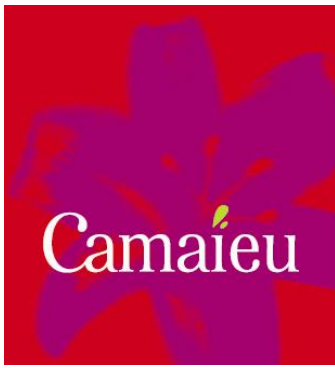
Depuis la clôture de l'exercice clos au 31 décembre 2011 :

- les actionnaires de Camaïeu ont décidé lors de l'assemblée générale du 30 mars 2011 de modifier la date de clôture de l'exercice social de la Société, afin de l'arrêter au 31 mars et non plus le 31 décembre pour des raisons d'alignement du reporting financier de la Société avec la saisonnalité de son activité et de ses campagnes « printemps – été » et « automne – hiver » (comme le font la plupart des concurrents de la Société) et notamment afin d'inclure dans les comptes annuels de la Société l'intégralité des résultats de la campagne « automne – hiver » et plus particulièrement les ventes intervenant au cours de la période des soldes de début d'année civile (dont les produits sont aujourd'hui inclus dans l'exercice financier suivant), l'exercice social ouvert le 1^{er} janvier 2011 étant clos par anticipation le 31 mars 2011 et ayant ainsi une durée exceptionnelle de trois mois. Les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2011 n'ont pas été encore arrêtés par le directoire et il n'est pas prévu que cet arrêté des comptes intervienne avant la clôture de l'Offre et le Retrait Obligatoire.
- les actionnaires de Camaïeu ont décidé lors de l'assemblée générale du 8 juin 2011 de nommer trois membres supplémentaires au sein du conseil de surveillance de la Société (Messieurs Julien Lammoglia et Christopher Laurent Cabot et la société Modamax) et d'autoriser la nomination de censeurs au sein de cet organe et a procédé à la nomination deux censeurs (Madame Marion Cuvelier et Monsieur Charles-Edouard Joseph).
- les actionnaires de Camaïeu ont également décidé lors de l'assemblée générale du 8 juin 2011 de verser un dividende de 8 euros par action au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2010, dont le texte des résolutions figure aux pages 97 et suivantes du rapport annuel qui est repris dans son intégralité ci-après.

1.4.4 *Complément d'informations sur la provision pour dépréciation des stocks au 31 décembre 2010*

Les provisions pour dépréciation de stocks au 31 décembre de l'année sont calculées sur la base des stocks estimés après la période des soldes. Les taux de provision utilisés varient en fonction de l'antériorité des collections.

2. RAPPORT ANNUEL 2010



Rapport annuel 2010

Exercice clos le 31 décembre 2010

SOMMAIRE

	Page
1. PERSONNES RESPONSABLES	16
2. CONTROLEURS LEGAUX DES COMPTES	16
2.1 NOM ET ADRESSE DES CONTROLEURS LEGAUX DES COMPTES DE L'EMETTEUR	16
2.2 CONTROLEURS LEGAUX AYANT DEMISSIONNE, AYANT ETE ECARTES OU N'AYANT PAS ETE REDESIGNES	16
2.3 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ET DES MEMBRES DE LEUR RESEAU	16
3. INFORMATIONS FINANCIERES SELECTIONNEES	17
4. FACTEURS DE RISQUE	17
4.1 RISQUES OPERATIONNELS	17
4.2 RISQUES JURIDIQUES	17
4.3 RISQUES DE LIQUIDITE	17
4.4 RISQUES DE CHANGE	18
4.5 RISQUES DE TAUX	19
4.6 RISQUES ENVIRONNEMENTAUX	19
4.7 RISQUE SUR ACTIONS	19
4.8 POLITIQUE D'ASSURANCE	19
4.9 RISQUE FOURNISSEURS	20
4.10 REVUE DES RISQUES	20
5. INFORMATIONS CONCERNANT L'EMETTEUR	20
5.1 HISTOIRE ET EVOLUTION DE LA SOCIETE	20
5.1.1 <i>Dénomination et siège social</i>	20
5.1.2 <i>Forme juridique</i>	20
5.1.3 <i>Date de constitution et durée</i>	20
5.1.4 <i>Objet social (article 3 des statuts)</i>	20
5.1.5 <i>Registre du commerce des sociétés</i>	20
5.1.6 <i>Consultation des documents sociaux</i>	20
5.1.7 <i>Exercice social</i>	20
5.1.8 <i>Répartition statutaire des bénéfices (article 48 des statuts)</i>	20
5.1.9 <i>Assemblées générales (extraits des articles 32 à 44 des statuts)</i>	21
5.1.10 <i>Droit de vote double (article 38 des statuts institué par l'assemblée générale du 20 mai 1999)</i>	21
5.1.11 <i>Franchissements de seuil (article 12 des statuts)</i>	21
5.1.12 <i>Historique</i>	21
5.1.13 <i>Le métier</i>	22
5.2 INVESTISSEMENTS	25
6. APERÇU DES ACTIVITES	25
6.1 PRINCIPALES ACTIVITES	25
6.1.1 <i>Présentation de Camaïeu</i>	25
6.1.2 <i>Ethique</i>	25
6.2 PRESENTATION DU MARCHE	26
6.3 SOURCE DES POSITIONS CONCURRENTIELLES	26
7. ORGANIGRAMME DU GROUPE AU 31 DECEMBRE 2010	27
8. PRINCIPALES TENDANCES RECENTES	28
9. ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET DIRECTION GENERALE	28
9.1 MANDATS DES MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE ET DU DIRECTOIRE EN DATE DU 31 DECEMBRE 2010	28
9.1.1 <i>Honorabilité des dirigeants</i>	29
9.1.2 <i>Conflits d'intérêts</i>	29
9.1.3 <i>Gouvernance d'entreprise</i>	30
9.1.4 <i>Contrôle de l'émetteur</i>	30
9.2 FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION	30
9.2.1 <i>Réunions du Conseil de Surveillance</i>	30
9.2.2 <i>Intérêts des dirigeants dans le capital de Camaïeu</i>	31
10. REMUNERATIONS ET AVANTAGES	31
10.1 REMUNERATION DES MANDATAIRES SOCIAUX SUR LE DERNIER EXERCICE	31
10.2 PLANS D'OPTIONS D'ACHAT D' ACTIONS EN COURS AU 31 DECEMBRE 2010	33
10.3 PRETS ET GARANTIES ACCORDES EN FAVEUR DES MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION OU DE SURVEILLANCE	34
10.4 SCHEMAS D'INTERESSEMENT ET DE PARTICIPATION DU PERSONNEL	34

11.	RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT LE CAPITAL.....	34
11.1	CAPITAL SOCIAL	34
11.2	CAPITAL AUTORISE NON EMIS	34
11.3	CAPITAL POTENTIEL.....	34
11.4	TITRES NON REPRESENTATIFS DE CAPITAL	34
11.5	ACTIONS AUTO-DETENUES	34
11.6	PACTES D'ACTIONNAIRES	35
11.7	CARACTERISTIQUES DES INSTRUMENTS FINANCIERS DONNANT ACCES AU CAPITAL	35
11.7.1	<i>Plan d'Epargne Entreprise.....</i>	<i>35</i>
11.7.2	<i>Options d'achat d'actions</i>	<i>35</i>
11.8	EVOLUTION DU CAPITAL AU COURS DES CINQ DERNIERES ANNEES	35
11.9	EVOLUTION DE LA REPARTITION DU CAPITAL AU COURS DES TROIS DERNIERES ANNEES.....	35
11.10	REPARTITION DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE THEORIQUES AU 31 DECEMBRE 2010 ENTRE LES PRINCIPAUX ACTIONNAIRES.....	35
11.11	NANTISSEMENT DE TITRES CAMAÏEU	35
11.12	MARCHE DE TITRE DE L'EMETTEUR	36
11.13	PROGRAMME DE RACHAT PAR LA SOCIETE DES SES PROPRES ACTIONS	36
11.14	DIVIDENDES	36
11.15	ETABLISSEMENT ASSURANT LE SERVICE DES TITRES	37
12.	SALARIES	37
13.	DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC.....	37
14.	RAPPORT DU DIRECTOIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE – EXERCICE 2010.....	37
15.	RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE A L'ASSEMBLEE GENERALE DU 8 JUIN 2011	47
15.1	OBSERVATIONS SUR LE RAPPORT DU DIRECTOIRE	47
15.2	OBSERVATIONS SUR LES COMPTES SOCIAUX ET CONSOLIDES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010	47
15.3	OBSERVATIONS SUR LES AUTRES QUESTIONS FIGURANT A L'ORDRE DU JOUR DE VOTRE ASSEMBLEE GENERALE	48
16.	RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE A L'ASSEMBLEE GENERALE DU 8 JUIN 2011....	48
1.6	DELEGATIONS DONNEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE AU DIRECTOIRE	52
17.	COMPTES SOCIAUX	56
18.	COMPTES CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2010	63
19.	RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES.....	92
19.1	RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS.....	92
19.2	RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES	93
19.3	RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES, ETABLI EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 225-235 DU CODE DE COMMERCE, SUR LE RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE DE LA SOCIETE CAMAÏEU.....	94
19.4	RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS REGLEMENTES.	94
20.	TEXTES DES RESOLUTIONS A L'ASSEMBLEE GENERALE DU 8 JUIN 2011	95

1. Personnes responsables

Responsable de l'information

Fabrice FARCOT
 Directeur Financier
 Tél. : +33 (0)3 20 99 71 13
 Fax : +33 (0)3 20 80 71 70

2. Contrôleurs légaux des comptes

2.1 Nom et adresse des contrôleurs légaux des comptes de l'émetteur

Titulaires :	Date de 1 ^{ère} nomination	Echéance du mandat
ERNST & YOUNG et Autres 41, rue d'Ybry – 92200 Neuilly sur Seine Cabinet appartenant à la Compagnie Régionale des Commissaires aux comptes de Versailles	AGO du 23/06/98	A l'issue de l'AGO qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31/03/2014
SARL FEDER AUDIT 11, rue Bertin Poirée - 75001 Paris Cabinet appartenant à la Compagnie Régionale des Commissaires aux comptes de Paris	AGO du 30/09/97	A l'issue de l'AGO qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31/03/2014
Suppléants : AUDITEX, Tour Ersnt & Young – Faubourg de l'Arche – 92 037 La Défense Cedex Cabinet appartenant à la Compagnie Régionale des Commissaires aux comptes de Versailles	AGO du 05/06/03	A l'issue de l'AGO qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31/03/2014
Madame Agnès NEZRY 100, boulevard Sébastopol - 75003 Paris Commissaire aux comptes appartenant à la Compagnie Régionale des Commissaires aux comptes de Paris	AGO du 05/06/03	A l'issue de l'AGO qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31/03/2014

2.2 Contrôleurs légaux ayant démissionné, ayant été écartés ou n'ayant pas été redésignés

La Société précise qu'aucun contrôleur légal n'a démissionné, été écarté ou n'a pas été redésigné au cours de l'exercice 2010.

2.3 Honoraires des Commissaires aux Comptes et des membres de leur réseau

	Ernst & Young et Autres				FEDER Audit				TOTAL			
	Montant (HT)		%		Montant (HT)		%		Montant (HT)		%	
	31/12/10	31/12/09	31/12/10	31/12/09	31/12/10	31/12/09	31/12/10	31/12/09	31/12/10	31/12/09	31/12/10	31/12/09
AUDIT												
<i>Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés</i>												
Emetteur	213 631	70 500	60 %	25 %	45 500	34 000	53 %	47 %	259 131	104 500	58 %	29 %
Filiales Intégrées globalement	144 417	114 050	40 %	41 %	39 600	39 000	47 %	53 %	184 017	153 050	42 %	43 %
Sous-total	358 048	184 550	100 %	66 %	85 100	73 000	100 %	100 %	443 148	257 550	100 %	73 %
<i>Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes</i>												
Emetteur	-	97 000	-	34 %	-	-	0 %	0 %	-	97 000	-	27 %
Filiales Intégrées globalement	-	-	-	0 %	-	-	-	-	-	-	-	-

Sous-total	-	97 000	-	34 %	-	0 %	0 %	-	97 000	-	27 %
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement											
Sous-total	-	-	0 %	0 %	-	-	0 %	0 %	-	-	0 %
TOTAL	358 048	281 550	100 %	100 %	85 100	73 000	100 %	100 %	443 148	354 550	100 %

3. Informations financières sélectionnées

Chiffres clés consolidés

En M€	31/12/2010	31/12/2009
Chiffre d'affaires	809,7	765,3
Résultat opérationnel	136,6	136,3
% du CA	16,9	17,8
Résultat net part du groupe	84,5	86,1
Résultat net par action	14,01	14,30
Fonds propres consolidés	305,7	268
Trésorerie nette	47	29
Effectif salarié	5.902	5.610

4. Facteurs de risque

4.1 Risques opérationnels

Le groupe Camaïeu exerce son activité sur un marché de grande consommation et est donc soumis aux évolutions du pouvoir d'achat et de la consommation générale. Compte tenu de sa spécificité (prêt-à-porter féminin), le groupe est également sensible de façon ponctuelle aux aléas climatiques et aux effets de mode.

Camaïeu essaie par son organisation de réduire au minimum ces risques et de s'adapter en permanence à son environnement économique.

4.2 Risques juridiques

Le groupe n'exerce pas d'activités soumises à des dispositions spécifiques. Il est exposé aux risques ordinaires liés à l'activité de commerce et de détail de prêt-à-porter féminin. Tous les risques identifiés à ce jour ont fait l'objet de provisions si nécessaire, et notamment les litiges commerciaux courants.

Ces litiges font l'objet de provisions selon le risque réel appréhendé par l'entreprise en fonction des faits et de l'état de la procédure.

Il n'existe pas d'autre procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage y compris toute procédure dont la société a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des 12 derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la société et/ou du groupe.

4.3 Risques de liquidité

Le Groupe en situation de Trésorerie positive au 31 décembre 2010 n'est exposé que de façon très limitée aux risques de liquidité. (voir note 12 des annexes aux comptes consolidés)

Compte tenu de son niveau de trésorerie, le risque de liquidité est très limité. Camaïeu estime que l'activité du groupe Camaïeu génère des flux de trésorerie suffisants pour permettre au groupe de financer ses besoins en liquidités.

Toutefois afin d'optimiser sa structure financière et d'assurer les moyens de son développement à court et moyen terme la société Camaïeu International bénéficie d'un crédit moyen terme de 80 millions d'euros.

La ligne de crédit utilisée en 2009 à hauteur de 10 millions d'euros pour le financement de son développement international en Belgique, a été remboursée par anticipation au 30 avril 2010.

Dans le cadre du financement ordinaire de son exploitation, la société Camaïeu International peut utiliser différentes lignes de crédit revolving, utilisables par billets de trésorerie en fonction de ses besoins. Compte tenu de sa situation financière, la société n'a pas utilisé en 2010 cette autorisation de crédit.

Les échéances de paiements sont présentées ci-dessous :

En milliers d'euros	Echéances							TOTAL
	échu	<30j	Entre 30 et 90j	Entre 90 et 180j	Entre 180 et 360j	Entre 2 et 5 ans	+ 5 ans	
Emprunts auprès des Ets.Crédit							80 000	80 000
Intérêts futurs sur Emprunts			889	889	1 104	5 336		8 218
Soldes créditeurs de banque		1 113						1 113

Dépôt de garanti reçu					55	55
Dettes fournisseurs	10 277	18 043	29 668		204	58 192
Autres dettes	487	15 529	3 838	14 028	10 026	43 908
TOTAL	10 764	34 685	34 395	14 917	11 334	85 336
					55	191 486

Covenants bancaires

Le Groupe n'est soumis qu'à un seul ratio comparant l'endettement net à l'EBITDA (leverage ratio). Compte tenu de sa situation de Trésorerie nette positive au 31 décembre 2010, le Groupe respecte son obligation.

4.4 Risques de change

- Sur remontées de fonds en devises des filiales étrangères

Le groupe est soumis à un risque de change sur son exploitation en magasins succursales dans les pays hors zone euro (Pologne, République Tchèque, Roumanie, Hongrie)

Des couvertures de change sont mises en place en fonction prévisions budgétaires des filiales à 6 mois.

- Sur achats en devises

La Direction Financière du groupe couvre systématiquement tous les flux d'achats prévisionnels significatifs en devises étrangères (principalement USD) en utilisant les techniques d'achats à terme ou les techniques optionnelles.

L'horizon de couverture est de 12 mois à la date de clôture du 31 décembre 2010.

Les positions en devises au 31 décembre 2010 sont les suivantes :

En K\$	
Actifs :	
Comptes bancaires	10 120
Passifs :	
Dettes fournisseurs	-29 876
Position hors bilan :	
Couverture de change	-136 044
CREDOC	-56 630
Position nette après gestion	-212 430

Une variation de 1 % du cours des devises d'achat aurait peu d'impact sur le résultat du groupe du fait d'un horizon de couverture généralement inférieur ou égal à 12 mois et de la possibilité par la société d'adapter son sourcing et/ou ses prix de vente public.

Les données disponibles pour gérer le risque de change sont :

- Cours quotidien du dollar au comptant, les sources provenant de la BCE, des salles des marchés, Internet, ...
- Volume prévisionnel des commandes en dollar.
- Etat global des commandes en cours valorisées en dollar.
- Etat des contrats d'achat à terme et optionnels de dollar suivi sur Excel.

Expositions aux risques de marché de change :

Sur le portefeuille de couvertures en devises au 31 Décembre 2010

Couvertures par achats à terme et options USD : 136 044 K USD

Sur la base d'un cours EUR/USD de 1,3362 (cours BCE du 31/12/2010) la valeur de marché du portefeuille de couvertures en USD est de (2 183) K€

L'impact sur ce portefeuille d'une variation de marché à la hausse ou à la baisse de 10 % et 25 % par rapport à ce cours BCE est donné ci-dessous :

Paramètres de marché	Valeurs de marché du portefeuille	Variations par rapport au 31/12/2010
cours 1,2026 (baisse de 10 % de EUR/USD)	9 401	11 584
cours 1,0022 (baisse de 25 % de EUR/USD)	33 034	35 217
cours 1,4698 (hausse de 10 % de EUR/USD)	-11 908	-9 725
cours 1,6703 (hausse de 25 % de EUR/USD)	-23 764	-21 581

Sur les dettes et trésorerie en devises au 31 Décembre 2010

Sur la base d'un cours EUR/USD de 1.3362 (cours BCE du 31/12/2010), la conversion des dettes et de la trésorerie en devises en euro a généré un gain de change de 278 K€ sur l'exercice 2010.

L'impact d'une variation de marché à la hausse ou à la baisse de 10 % et 25 % par rapport à ce cours BCE est donné ci-dessous :

Paramètres de marché	Variations en résultat
cours 1,2026 (baisse de 10 % de EUR/USD)	-1 643

cours 1,0022 (baisse de 25 % de EUR/USD)	-4 927
cours 1,4698 (hausse de 10 % de EUR/USD)	1 344
cours 1,6703 (hausse de 25 % de EUR/USD)	2 957

4.5 Risques de taux

Afin de se prémunir d'une évolution défavorable des taux sur la dette bancaire existante au 31 Décembre 2010, le Groupe a mis en place :

- deux contrats de couverture de taux en date du 21 janvier 2008 avec effet au 31 mars 2008 et échéance au 30 juin 2011 :
 - swap Euribor 3M contre taux fixe pour 40 M€
 - tunnel Euribor 3M pour 40 M€
- un contrat de couverture de taux en date du 10 mars 2010 avec effet au 30 juin 2011 et échéance au 31 mars 2014 :
 - swap Euribor 3M contre taux fixe pour 55 M€

Expositions aux risques de marché de taux :

Sur les dettes financières au 31 décembre 2010

Dettes à taux variable : 80 000 K€

Exposition aux risques de taux en fonction de l'évolution de l'EURIBOR 3MOIS (1,006 % au 31.12.2010)

Sur la base d'une hausse de 100 points de base de l'EURIBOR 3 MOIS du 31 Décembre 2010, l'impact des charges supplémentaires sur le résultat annuel serait limité à 125 K€ puisque le supplément d'intérêts à payer sur la dette totale serait compensé par une baisse du différentiel à payer sur une partie de cette dette suite à l'existence d'outils de couverture de taux (voir note 10.6 des annexes aux comptes consolidés) afin se prémunir d'une évolution défavorable.

Sur la base d'une baisse de 100 points de base de l'EURIBOR 3 MOIS du 31 Décembre 2010, le gain sur le résultat annuel serait limité à 125 K€ suite à l'existence d'outils de couverture de taux sur une partie de cette dette (voir note 10.6 des annexes aux comptes consolidés) ne permettant pas de profiter de cette baisse.

4.6 Risques environnementaux

Aucun site industriel n'est classé. Le cycle opérationnel du groupe ne présente pas de risques particuliers pour l'environnement.

4.7 Risque sur actions

Le risque sur actions correspond à une variation défavorable du prix des titres de capital détenus.

La stratégie d'investissement du groupe correspond à des placements de trésorerie excédentaire dans des organismes de placement collectif en valeurs mobilières monétaires pour une courte durée. Le groupe n'effectue pas d'opérations sur les marchés financiers d'actions.

Les actions propres ont été achetées par la société afin d'assurer la contre partie des stocks options attribuées ou futures.

Le portefeuille du groupe est le suivant :

	Portefeuille d'actions tierces ou OPCVM	Portefeuille d'actions propres
Valeur comptable au 31/12/2010	59 744 K€	3 607 K€
Valeur de marché au 31/12/2010	59 799 K€	26 315 actions 155 € cours au 31/12 soit 4 079 K€
Gains ou pertes éventuels	+55 K€	+472 K€

4.8 Politique d'assurance

Le groupe Camaïeu est exposé aux risques ordinaires liés à l'activité de commerce de détail de prêt-à-porter féminin. Tous les risques identifiés sont soit assurés, soit ont fait l'objet de provisions. Pour ce faire, le groupe a souscrit les assurances suivantes :

- Une assurance RESPONSABILITE CIVILE couvrant les dommages causés aux tiers engageant la responsabilité civile du groupe résultant d'un fait dommageable avec une couverture de 10 000 000 euros par sinistre ;
- Une assurance MULTIRISQUES ENTREPOT et PERTE D'EXPLOITATION avec une limitation contractuelle d'indemnité de 101 400 000 euros par sinistre et une assurance MULTIRISQUES MAGASINS couvrant les dommages matériels et les conséquences financières causés aux biens assurés avec une garantie valeur de reconstruction à neuf pour les bâtiments et installations et illimités pour les risques locatifs ;
- Une assurance MARCHANDISES TRANSPORTEES couvrant les pertes ou dommages subis par les marchandises et matériel assurés dont l'origine survient au cours du transport avec une couverture de 2 000 000 euros par sinistre ;
- Une assurance RESPONSABILITE CIVILE DIRIGEANTS couvrant les mandataires de droit avec une couverture de 6 200 000 euros par sinistre ;

- Une assurance FLOTTE AUTOMOBILE couvrant les véhicules de fonction avec une couverture de 300 000 euros par sinistre ;

- Une assurance AUTOMOBILE MISSION avec une couverture minimale de 490 000 euros par sinistre et une assurance ASSISTANCE VOYAGES avec une couverture de 150 000 euros par sinistre couvrant le personnel lors de déplacements. Compte tenu de son implantation européenne, le groupe Camaïeu a mis en place des programmes locaux d'assurances spécifiques à chaque pays.

Le groupe Camaïeu recherche un équilibre entre le montant des primes payées et le montant des capitaux assurés ainsi que les garanties y afférentes.

Le montant global des primes s'est élevé pour la France en 2010 à 463 712 euros.

La société couvre les risques opérationnels dans le cadre de ses polices d'assurance (incendie, vol, bris de glace, perte d'exploitation) en prévoyant des franchises en fonction des risques couverts, évitant ainsi les surcoûts d'assurance et la multiplicité des déclarations de sinistres peu significatifs.

4.9 Risque fournisseurs

Le risque fournisseur est limité, Camaïeu a la capacité de s'approvisionner partout dans le monde en fonction des opportunités.

Le risque fournisseur est limité à la non livraison d'une commande.

En 2010 :

Le plus gros fournisseur Camaïeu représente 6,6 % des articles achetés.

Les 5 premiers fournisseurs représentent 19,2 %.

Les 10 premiers fournisseurs représentent 30,2 %.

4.10 Revue des risques

La société a procédé à une revue des risques qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière ou ses résultats et considère qu'il n'y a pas d'autres risques significatifs.

5. Informations concernant l'émetteur

5.1 Histoire et évolution de la société

5.1.1 Dénomination et siège social

La Société a pour dénomination sociale Camaïeu et a son siège social situé 211, avenue Brame – 59100 Roubaix.

5.1.2 Forme juridique

Camaïeu est une société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance.

5.1.3 Date de constitution et durée

La société a été constituée le 12 juillet 1984. La durée de la société est de 99 années, à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés, sauf dissolution anticipée ou prorogation.

5.1.4 Objet social (article 3 des statuts)

La société a pour objet en France et dans tout pays, la vente de tout article sous toutes ses formes et la prise de participation, directe ou indirecte, dans toutes sociétés ou entreprises, quelle qu'en soit la forme, dont l'objet est la propriété ou l'exploitation directe ou indirecte de fonds de commerce de négoce et de textiles ainsi que dans toutes sociétés ou entreprises, quelle qu'en soit la forme, ayant permis ou pouvant aider à l'implantation et au développement desdits fonds de commerce.

Elle pourra également effectuer toutes opérations financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet.

Elle peut réaliser toutes les opérations qui sont compatibles avec cet objet, s'y rapportent et contribuent à sa réalisation.

5.1.5 Registre du commerce des sociétés

La Société est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Roubaix-Tourcoing sous le numéro 330 345 927

5.1.6 Consultation des documents sociaux

Les statuts, comptes, rapports et procès verbaux des assemblées générales des actionnaires de la Société peuvent être consultés au siège social de la société.

5.1.7 Exercice social

L'année sociale commence le 1er avril de chaque année et finit le 31 mars de l'année suivante.

5.1.8 Répartition statutaire des bénéfices (article 48 des statuts)

La différence entre les produits et les charges de l'exercice, après déduction des amortissements et des provisions, constitue le bénéfice ou la perte de l'exercice. Sur le bénéfice diminué, le cas échéant, des pertes antérieures, il est prélevé 5 % pour

constituer le fonds de réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque le fonds de réserve a atteint une somme égale au dixième du capital social.

Il reprend son cours lorsque, pour une cause quelconque, la réserve est descendue au-dessous de ce dixième. Le bénéfice distribuable est constitué par le bénéfice de l'exercice diminué des pertes antérieures et du prélèvement prévu ci-dessus et augmenté des reports bénéficiaires.

Le surplus est à la disposition de l'Assemblée générale qui, sur proposition du Directoire peut, en tout ou en partie, le reporter à nouveau, l'affecter à des fonds de réserve généraux ou spéciaux, ou le distribuer aux actionnaires à titre de dividende. En outre, l'Assemblée peut décider la mise en distribution de sommes prélevées sur les réserves dont elle a la disposition ; en ce cas, la décision indique expressément les postes de réserves sur lesquels les prélèvements sont effectués. Toutefois, le dividende est prélevé par priorité sur le bénéfice distribuable de l'exercice.

L'écart de réévaluation n'est pas distribuable ; il peut être incorporé en tout ou partie au capital.

L'Assemblée générale, statuant sur les comptes de l'exercice, a la faculté d'accorder à chaque actionnaire, pour tout ou partie du dividende mis en distribution ou des acomptes, une option entre le paiement du dividende ou des acomptes sur dividendes en numéraire ou en actions.

Outre le droit de vote qui lui est attribué par la loi, chaque action donne droit à une quotité, proportionnelle au nombre et à la valeur nominale des actions existantes, de l'actif social, des bénéfices ou du boni de liquidation.

5.1.9 Assemblées générales (extraits des articles 32 à 44 des statuts)

Les assemblées d'actionnaires sont convoquées par le Directoire. A défaut, elles peuvent l'être par les personnes désignées par la loi, notamment par le Conseil de Surveillance.

Les assemblées sont convoquées par un avis inséré dans un journal habilité à recevoir les annonces légales et au BALO et se réunissent au siège social, en tout autre lieu du département, à Paris ou dans un département de la région Ile-de-France.

Tout actionnaire a le droit de participer aux assemblées générales ou de s'y faire représenter, quel que soit le nombre de ses actions.

L'actionnaire peut assister aux assemblées sur simple justificatif de son identité et de la présentation de ses titres sous la forme, soit d'une inscription nominative, soit du dépôt mentionné dans l'avis de convocation d'un certificat d'un intermédiaire habilité constatant l'indisponibilité des actions inscrites en compte jusqu'à la date de l'assemblée. La date avant laquelle ces formalités devront être accomplies ne peut être antérieure de plus de cinq jours à la date de réunion de l'assemblée.

Le directoire peut réduire ce délai par voie de mesure générale bénéficiant à tous les actionnaires.

Tout actionnaire peut se faire représenter par un autre actionnaire ou par son conjoint. Tout actionnaire peut voter par correspondance au moyen d'un formulaire conforme aux prescriptions réglementaires et dont il n'est tenu compte que s'il est reçu par la société trois jours au moins avant la réunion de l'assemblée. Les Assemblées générales délibèrent dans les conditions fixées par la loi.

5.1.10 Droit de vote double (article 38 des statuts institué par l'assemblée générale du 20 mai 1999)

Chaque membre de l'Assemblée a droit à autant de voix qu'il possède ou représente d'actions sans limitation, sous réserve des dispositions légales ou statutaires pouvant restreindre l'exercice de ce droit.

Un droit de vote double est toutefois accordé aux titulaires d'actions nominatives entièrement libérées lorsque ces actions sont inscrites depuis quatre ans au moins au nom d'un même actionnaire.

Il est également conféré, dès leur émission, aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire à raison d'actions anciennes pour lesquelles de dernier bénéficiait déjà de ce droit. Le droit de vote double cesse de plein droit pour toute action ayant fait l'objet d'une conversion au porteur ou d'un transfert de propriété sous réserve des exceptions prévues par la loi.

5.1.11 Franchissements de seuil (article 12 des statuts)

Outre le respect de l'obligation légale d'informer la société de la détention de certaines fractions du capital et les droits de vote y étant attachés, toute personne physique ou morale qui, seule ou de concert, vient à détenir ou cesse de détenir de quelque manière que ce soit, une fraction égale à 2 % des droits de vote ou un multiple de cette fraction, est tenue d'informer la société, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception adressée dans un délai de quinze jours à compter du franchissement de l'un de ces seuils, du nombre d'actions et du nombre de droits de vote qu'elle détient.

Cette personne doit, dans les mêmes conditions, informer la société du nombre de titres qu'elle détient et qui donnent accès à terme au capital, ainsi que du nombre de droits de vote qui y sont attachés. A défaut d'avoir été déclarées dans ces conditions, les actions excédant la fraction qui aurait dû être déclarée sont privées du droit de vote dans les assemblées d'actionnaires si, à l'occasion d'une Assemblée, le défaut de déclaration est constaté et si un ou plusieurs actionnaires détenant ensemble 5 % au moins du capital ou des droits de vote en font la demande lors de cette Assemblée. Dans les mêmes conditions, les droits de vote qui n'ont pas été régulièrement déclarés ne peuvent être exercés. La privation du droit de vote s'applique pour toute Assemblée d'actionnaires se tenant jusqu'à l'expiration d'un délai de deux ans suivant la date de régularisation de la déclaration.

5.1.12 Historique

- 1984 :** Création d'un nouveau concept de magasins baptisés Camaïeu à l'initiative de Jean-Pierre Torck.
- 1987 :** Ouverture du 18ème magasin succursale et du 1er magasin en franchise.
- 1988 :** Affirmation du concept et accélération du développement en partant à la conquête du territoire français.
- 1991 :** Ouverture du 100ème magasin confirmant la dimension nationale de Camaïeu. Diversification de l'enseigne Camaïeu: lancement de la chaîne Camaïeu Homme.
- 1991-1993 :** Ouverture de magasins à l'international : Belgique, Espagne, Suisse, Pays-Bas.

- 1993 :** Ouverture de 59 magasins Femme en un an et Camaïeu passe la barre des 200 magasins en France.
- 1994 :** Ouverture de 71 magasins dont une cinquantaine liés au rachat de la chaîne TANDY. Diversification de l'enseigne Camaïeu : lancement de la chaîne Camaïeu Enfant.
- 1994-1995 :** Crise de la consommation textile alors même que Camaïeu, en pleine phase d'expansion, devait financer ses nouveaux départements déficitaires par augmentation de l'endettement.
- 1996 :** Recentrage sur l'activité d'origine : le prêt-à-porter féminin en France : Cession des activités Homme et Enfant à deux sociétés distinctes, qui bénéficient du droit d'utiliser respectivement le nom et l'enseigne Camaïeu Hommes et Camaïeu Enfants jusqu'en 2006. Cette utilisation s'effectue sans paiement d'aucun droit de licence. Arrivée de Jean-François Duprez en tant que Directeur Général. Décision d'arrêter l'activité à l'international.
- 1996-1997 :** Repositionnement de Camaïeu. Redéfinition de la stratégie par une nouvelle équipe de direction visant à reconquérir les parts de marché perdues et à redresser les résultats :
- cible de clientes,
 - style de produit,
 - concept magasin,
 - sourcing.
- 1997-1998 :** Fermeture des magasins non rentables (4 fermetures). Amélioration des performances commerciales et des résultats. Renforcement de la structure financière par l'arrivée de nouveaux actionnaires financiers. Réorganisation juridique de l'entreprise (Conseil de Surveillance et Directoire). Reprise prudente et maîtrisée du développement (6 ouvertures).
- 1999 :** Poursuite et accentuation du nouveau positionnement. Généralisation de la nouvelle identité visuelle. 16 ouvertures réalisées au cours de l'année, dont 13 en succursales. Rachat de 14 magasins franchisés.
- 2000 :** Introduction de la société en bourse.
- 2001 :** Camaïeu a 343 magasins en France, Pologne et Italie.
- 2002 :** Ouverture de 36 magasins dont 20 à l'international. Démarrage de l'activité en République Tchèque et au Moyen Orient.
- 2003 :** Ouverture de 29 magasins dont 14 à l'international.
- 2004 :** Avec un réseau de 442 magasins dans 8 pays, Camaïeu poursuit son développement tant en France qu'à l'international.
- 2005 :** Le réseau au 31 décembre 2005 est composé de 485 magasins dont 92 à l'international. MODAMAX, société contrôlée par AXA Private Equity, acquiert le contrôle de Camaïeu le 31 janvier 2005.
- 2006 :** Le réseau au 31 décembre 2006 est composé de 557 magasins dont 136 à l'international.
- 2007 :** MODACIN France SAS, société contrôlée par les fonds d'investissements gérés par Cinven, reprend 100 % de MODAMAX le 22 mai 2007. Le réseau au 31 décembre 2007 est composé de 634 magasins dont 181 à l'international.
- 2008 :** Ouverture du 1^{er} magasin en Slovaquie. Le réseau au 31 décembre 2008 est composé de 745 magasins dont 250 à l'international.
- 2009 :** Lancement du E-Commerce. Ouverture au Luxembourg. Le réseau au 31 décembre 2009 est composé de 859 magasins dont 324 à l'international.
- 2010 :** Arrivée de Thierry Jaugeas. Ouverture au Maroc et en Roumanie. Le réseau au 31 décembre 2010 est composé de 944 magasins dont 373 à l'international.

5.1.13 Le métier

1) La conception de l'offre : une adaptation constante à la demande des clientes

Les collections se renouvellent plusieurs fois par saison pour être attractives en permanence et répondre au mieux aux attentes des clientes. Les collections définies font l'objet d'une actualisation constante et d'une extension des produits à forte demande. Ce renouvellement permanent et l'ajustement constant de l'offre à la demande limitent le risque commercial.

Au nombre de trois par saison, les collections expriment une offre produit cohérente construite sur des partis-pris forts. L'offre est construite à partir de la synthèse des performances des saisons précédentes et des orientations préconisées par le style et le marketing en conformité avec le positionnement de Camaïeu.

Cette organisation permet d'obtenir une offre homogène optimisée et exprimant un véritable esprit de collection.

L'activité est comparable aux entreprises du secteur avec une saisonnalité peu marquée même aux périodes de soldes (hors période de soldes, le mois le plus élevé représente 11 % du chiffre d'affaires TTC). La recherche des produits est assurée par l'équipe achats, chargée de définir avec les équipes style et modélistes, les produits correspondant aux orientations prises. Les produits choisis font l'objet d'une validation définitive avant le lancement des mises en fabrication.

2) La fabrication des produits

La fabrication des produits Camaïeu est intégralement sous-traitée, assurée soit par des industriels qui fournissent un produit fini, soit par des ateliers de fabrication qui agissent en prestataire de service (travail à façon). Pour maîtriser son approvisionnement en termes de qualité, de coût et de sécurité d'approvisionnement, Camaïeu établit un véritable partenariat avec un nombre important de fournisseurs pour diversifier son sourcing.

Les dix fournisseurs d'articles les plus importants représentent 30,2 % des achats d'articles, le plus important ne dépassant pas 6,6 %.

Des équipes qualité, intégrées au service achats, définissent un cahier des charges et une mise au point très stricte, produit par produit. La stratégie de Camaïeu est de développer le travail à façon, chaque fois que possible pour maîtriser les procédés de fabrication et améliorer les conditions d'achat et la réactivité. Les deux bureaux d'achats du groupe (un en Asie et un au Maghreb), proches des zones de fabrication, garantissent la qualité de l'exécution des commandes. Dans un souci de qualité totale, un ultime contrôle de conformité est effectué à la réception dans l'entrepôt de Roubaix.

Un cahier des charges a été mis en place avec les fournisseurs. Il a pour objectif de fiabiliser les relations commerciales et de s'assurer du respect de la législation des différents pays dans lesquels les produits sont fabriqués. Camaïeu est particulièrement vigilant dans le choix de ses fournisseurs, les deux bureaux situés près des zones de production pouvant s'assurer du respect du cahier des charges.

USD

Le grand import (l'Asie) représente plus de la moitié du sourcing de la société, et le développement de la zone a été soutenu au cours de l'année 2010.

Le délai de paiement moyen constaté en 2010 (pour les fournisseurs articles) a été de 53 jours.

Les devises utilisées sont à 55 % l'euro et à 45 % le dollar américain pour 2010.

L'ensemble des magasins de la société est approvisionné à partir d'un seul entrepôt situé à Roubaix (Nord).

Le bâtiment qui regroupe l'entrepôt et l'ensemble des services centraux a été achevé en 1995 et financé par un crédit-bail sur 15 ans qui s'est achevé en avril 2010. Le groupe a levé l'option d'achat et est maintenant propriétaire du bâtiment et du terrain.

Il représente une surface développée de 40 000 m² et permet d'assurer quotidiennement sous 24 heures la livraison des produits dans la totalité des magasins.

69,2 millions de pièces ont ainsi été traitées en 2010.

Grâce à une organisation souple et performante, cet entrepôt moderne fait l'objet d'une optimisation permanente afin d'accélérer le traitement des flux et d'améliorer l'approvisionnement des magasins.

Par ailleurs, deux services sont responsables de la gestion des flux physiques en termes de qualité et de quantité :

- Un service contrôle-qualité intégré permet d'éliminer le second choix sur des critères stricts dès la réception des produits assurant ainsi des livraisons de produits de qualité dans les magasins.
- Un service approvisionnement est chargé d'analyser et d'interpréter quotidiennement les informations issues des caisses des magasins par article, par taille et par couleur en vue d'optimiser l'affectation des stocks à destination des magasins.

Dès sa création en 1984, Camaïeu a été à la pointe de l'innovation dans le choix des systèmes informatiques (gestion unitaire, prix de revient à l'article...) dans le but d'assurer une performance et une réactivité optimales.

Quotidiennement, le système central appelle les magasins (succursales et franchisés) et analyse les ventes afin :

- de permettre un réassort des produits sur entrepôt à destination des magasins,
- d'analyser les ventes à la référence article et de prendre les décisions d'achats dans les plus brefs délais,
- d'analyser par comparaison les performances des magasins.

Camaïeu a fait le choix d'équiper son système d'outils modernes et performants (INTRANET pour l'ensemble des services centraux et pour les magasins, serveur UNIX et NT, base de données ORACLE, BUSINESS OBJECT) et de s'équiper de progiciels standards.

3) Optimisation des flux et des quantités achetées

Pour optimiser à la fois la quantité, la qualité, les délais et les coûts, Camaïeu passe à ses fournisseurs des ordres long terme, moyen terme et très court terme en fonction des spécificités de chacun des marchés.

4) La distribution en magasins :

Le réseau est diversifié en termes de surfaces de vente permettant une large couverture géographique.

Fin 2010, le réseau Camaïeu était composé de 944 magasins, dont 373 magasins détenus à l'international.

60 % étaient localisés dans des centres commerciaux contre 40 % localisés en centre ville, le groupe privilégiant des emplacements de 1^{er} choix dans des zones à fort trafic que ce soit dans les centres commerciaux comme en centre ville.

Le réseau Camaïeu est essentiellement développé en province, dans des agglomérations d'une taille comprise entre 50 000 et 500 000 habitants qui représentent 70 % des implantations magasins. La taille des magasins est ainsi adaptée à cette stratégie d'implantation, avec une taille moyenne de 200 m².

	France		Pologne	Espagne	République Tchèque	Italie	Belgique Luxembourg	Slovaquie	Roumanie	Moyen Orient + Russie + Maroc (master franchise)	Total
	Succursales	Franchises									
2001	262	69	5	6	0	1	0			0	343
2002	302	43	14	6	2	3	0			5	375
2003	331	28	16	6	3	10	1			7	402
2004	352	21	16	6	3	20	1			23	442
2005	377	16	21	5	4	23	2			37	485
2006	407	14	31	6	4	29	2			64	557
2007	442	11	47	6	8	42	2			76	634
2008	488	7	62	9	9	52	3	3		100	745
2009	531	4	87	9	27	59	30	9		103	859
2010	571	0	104	10	29	68	31	13	4	114	944

5) Ressources Humaines

Le groupe Camaïeu employait au 31 décembre 2010, 5 902 personnes en France et à l'international dont 91 % en magasins (effectifs inscrits). Compte tenu de la saisonnalité de l'activité, 10,6 % de ces salariés étaient inscrits en contrat à durée déterminée.

Pour faire face à l'amplitude horaire et à la variation quotidienne du chiffre d'affaires liée aux fluctuations de la fréquentation des clientes en magasin, le groupe emploie 58 % de temps partiel qui travaillent exclusivement en magasins. Compte tenu de son organisation et de son souhait d'évolution permanente, le groupe Camaïeu a poursuivi sur 2010 sa politique de formation et y a consacré près de 2,17 % de la masse salariale. En date du 10 janvier 2000, la société Camaïeu International a conclu avec des organisations syndicales représentatives un accord de réduction et d'aménagement du temps de travail dans le cadre de la loi n°98-461 du 13 juin 1998.

Pour l'exercice 2010, l'âge moyen des salariés était de 31 ans et le salaire moyen s'élevait à 1 803 €.

	2008	2009	2010
France	3890	4195	4101
Cadres	177	175	169
Agents de maîtrise	884	964	998
Employés	2829	3056	2934
Hommes	157	156	165
Femmes	3733	4039	3936
CDI	3300	3582	3663
CDD	590	613	438
International	1050	1415	1801
Hommes	5	6	7
Femmes	1045	1409	1794

	2008	2009	2010
TOTAL	4940	5610	5902
Hommes	162	162	172
Femmes	4778	5448	5730

* source bilan social 2010

Politique de formation

Le budget consacré à la formation en 2010 s'est élevé à 1 508 K€, soit 2,17 % de la masse salariale estimée à fin 2010, représentant 66 504 heures de formation (information communiquée au Comité d'Entreprise en mars 2009). En 2009, le budget consacré à la formation s'est élevé à 1 667 K€, soit 2,49 % de la masse salariale, représentant 61 863 heures de formation.

Les thèmes des formations dispensées en 2010 ont été les suivants :

Pour le personnel en magasin :

Formation à l'intégration formation métier (pour les vendeuses, secondes, responsables adjointes, responsable magasin, directeur régionaux) ;
Formation à l'animation de la Vente (pour responsables, adjointes, secondes) ;
Formation Vente (pour les nouvelles Responsables, Adjointes et vendeuses) ;
Formation matières, look conseils morpho (vendeuses, secondes) ;
Formation à l'autovente (pour les vendeuses, les secondes) ;
Formation textile (toutes les équipes magasins sont formées aux produits) ;
Formation Management ;
Formation de formateurs internes (incontournables de la pédagogie, responsables de magasin formateur) ;
Formation Sécurité (Equipers première intervention) ;
Cursus vendeuses évolutives secondes ;
Formation au rôle et responsabilité de la seconde.

Pour les autres services de la société :

Formations obligatoires : sauveteur secouriste, guide file / serre file, gestes et postures, habilitation électrique ;
Formation maintenance ;
Formation langues ;
Formation bureautique ;
Formation Management et développement personnel ;
Formation aux techniques métiers ;
Formation de formateurs, tuteurs ;
Formation à la communication en situation transverse ;
Formation cursus évolutif ;

5.2 Investissements

Les investissements du groupe se sont élevés à 37,1 M€ en 2007, 42,9 M€ en 2008, 63,6 M€ en 2009 et 34,6 M€ en 2010. Ces investissements sont dédiés à l'ouverture de nouveaux magasins en France et à l'étranger (acquisition de fonds de commerce, travaux d'agencement), au rachat de magasins franchisés et aux travaux de rénovation de magasins existants.

En 2010, la société a ouvert en succursales 77 magasins.

La totalité des investissements a été financée par autofinancement.

2010

Montant des investissements au 31 décembre

K€	France	Autres Pays
Eléments Incorporels	6 543	1 892
Eléments Corporels	16 825	9 078
Eléments financiers	907	-614
TOTAL	24 275	10 356
	34 631	

L'essentiel des investissements réalisés a été lié à l'ouverture de nouveaux magasins et à la rénovation des magasins existants.

6. Aperçu des activités

6.1 Principales activités

6.1.1 *Présentation de Camaïeu*

Depuis 1984, année de sa création, l'enseigne Camaïeu Femme conçoit, fait fabriquer et distribue sous sa propre marque des vêtements de prêt-à-porter féminin destinés aux jeunes femmes de 20 à 40 ans accessibles en style et en prix dans ses magasins de centre ville et de centres commerciaux. En 20 ans, Camaïeu s'est hissé dans le peloton de tête des chaînes succursalistes et a acquis en France une très forte notoriété.

En 2010, le chiffre d'affaires détail TTC s'est ainsi établi à 1 005,9 M€ pour 69,2 millions d'articles vendus. Le panier moyen s'établit en 2010 à 28 euros.

6.1.2 *Ethique*

Camaïeu conçoit ses modèles et fait ensuite appel à un réseau de sous-traitants dans le monde pour assurer la fabrication de ses produits. Ces sous-traitants sont situés principalement en Asie, en Europe de l'Est et au Maghreb.

Camaïeu a mis en place avec ses fournisseurs un cahier des charges comprenant les règles de conduite adéquates avec nos engagements : le respect de la législation du pays, des droits de l'Homme, des salaires et du temps de travail.

La société s'est également engagée à ne plus utiliser de véritable fourrure animale que ce soit du lapin ou tout autre type d'animal dans ses vêtements et accessoires de mode.

La société n'a pas connaissance, à ce jour, de faits exceptionnels ou de litiges ou arbitrage pouvant avoir une incidence significative sur l'activité, la situation financière, le résultat ou le patrimoine de la société ou du groupe Camaïeu, autres que les litiges provisionnés dans les comptes.

Le groupe n'exerce pas d'activités exceptionnellement réglementées soumises à des dispositions spécifiques. Il est exposé aux risques ordinaires liés à l'activité de commerce et de détail de prêt-à-porter féminin. Tous les risques identifiés à ce jour ont fait l'objet de provisions si nécessaire, et notamment les litiges commerciaux courants. Il n'existe pas, à la connaissance du groupe Camaïeu, d'autres litiges, arbitrages ou faits exceptionnels susceptibles d'avoir ou ayant eu dans un passé récent d'incidence significative sur la situation financière, l'activité et le patrimoine du groupe.

Démarque inconnue

Afin de faire face à la démarque inconnue, la société réalise des inventaires partiels ou globaux dans tous les magasins du réseau permettant de s'assurer des niveaux de démarque par point de vente et de prendre des mesures correctrices nécessaires (système anti vol, gardiennage...)

6.2 Présentation du marché

Camaïeu évolue dans le marché français de la distribution de prêt-à-porter féminin.

Chiffre clés du marché du prêt-à-porter féminin :

Achats de prêt-à-porter féminin : 11,6 milliards d'euros (quasi stable par rapport à 2009 -0,2 %)

En 2010, les chaînes spécialisées représentent 33,3 % des sommes dépensées, soit +0,8 % par rapport à 2009.

En 2010, les ventes sur internet représentent 9 % des dépenses, en hausse de 30 % par rapport à 2009.

Les soldes et autres promotions ont représenté en 2010, 33,6 % du chiffre d'affaires du secteur. En 10 ans, leur part dans les ventes de prêt-à-porter ont bondi de près de 14 %.

La part du budget des ménages consacré à l'habillement est en baisse depuis 2006 (3,9 %), 2007 (3,8 %), 2008 (3,6 %), 2009 (3,5 %).

Budget annuel moyen en 2009 : 424€ (2007 : 527€)

63 % des femmes estiment que la crise a modifié leur comportement d'achat vestimentaire

Les chaînes spécialisées (dont fait partie Camaïeu) dominent le marché avec 33,3 % en 2010 de part de marché. Le premier circuit de l'habillement affirme un peu plus son leadership sur le marché de l'habillement par sa capacité à réagir rapidement aux évolutions de la mode. La multiplication du nombre de mini-collections contribue à l'attractivité des chaînes face à d'autres distributeurs qui renouvellent peu leur offre en cours de saison. Le commerce de détail indépendant est le second circuit de distribution avec 18,9 % des sommes dépensées, viennent ensuite les grandes surfaces avec 10,7 %, la vente à distance avec 9,9 % et plus loin les grands magasins 5,7 %.

(Source : IFM- CTCOE)

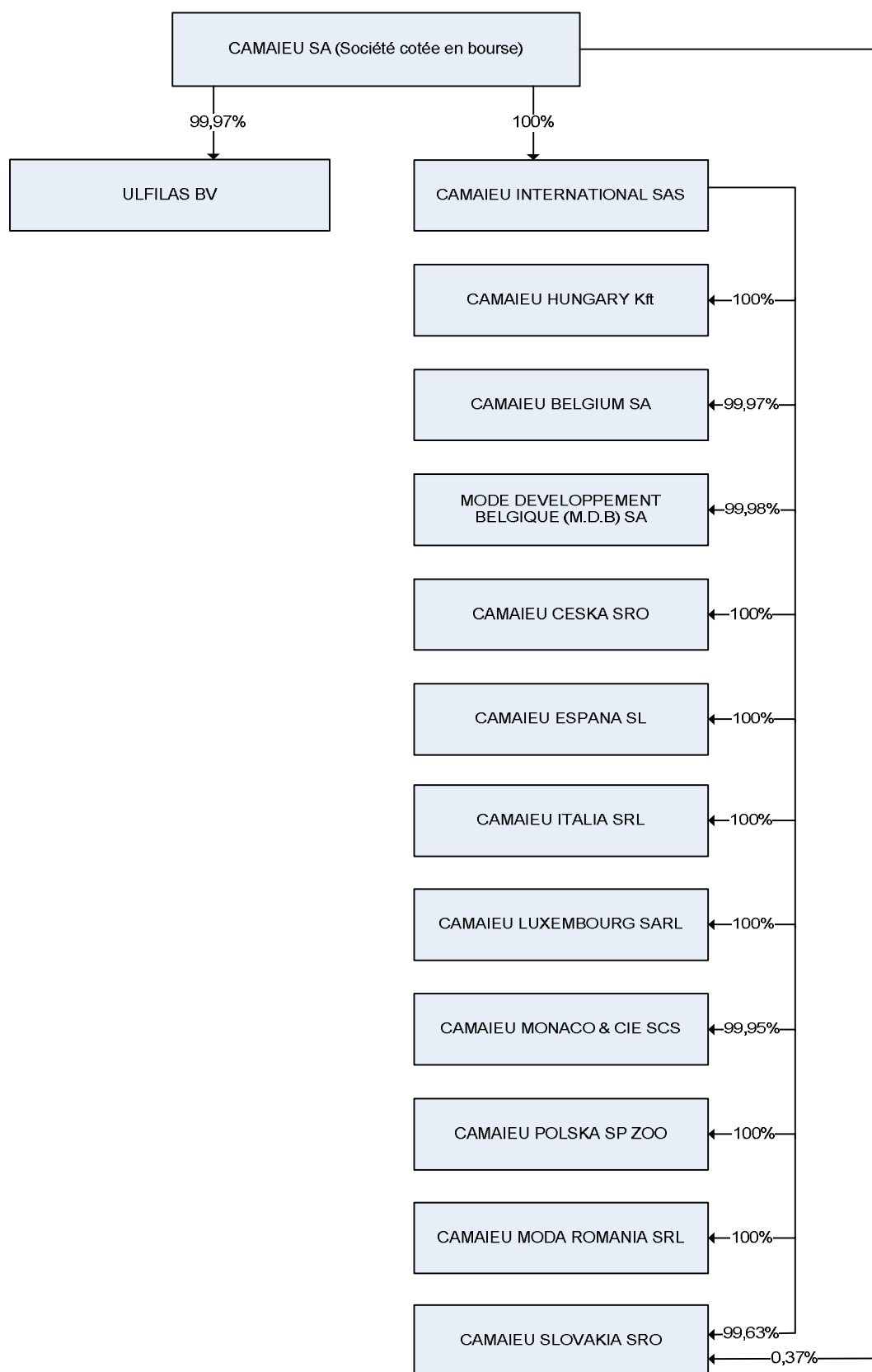
6.3 Source des positions concurrentielles

Sur les familles du prêt-à-porter bien plus qu'une concurrence entre circuits, on observe sur un marché français extrêmement atomisé, un jeu de prises de parts de marché par les enseignes (Camaïeu, Etam, Cache-Cache, Zara, H&M.....)

Camaïeu rencontre un certain nombre d'acteurs concurrents parmi les principales chaînes de prêt-à-porter féminin que sont les enseignes 1.2.3 (groupe Etam), Etam, Pimkie, Jennyfer, Jacqueline Riu, Promod, Naf Naf, Zara, Caroll et H&M. Camaïeu se différencie notamment par son positionnement (femmes de 20 à 40 ans, bas prix) et par le nombre particulièrement important de magasins répartis sur l'ensemble du territoire (571 magasins en France fin 2010)

(Source IFM- CTCOE)

7. Organigramme du groupe au 31 décembre 2010



Camaïeu SA est une holding de participation qui détient 100 % du capital de Camaïeu International. Camaïeu SA assure les prestations juridiques, financières, administratives et d'expansion pour le compte de sa filiale Camaïeu International. La

redevance versée par Camaïeu International a été fixée pour 2010 à 4,5 millions d'euros. L'ensemble des filiales du groupe est représenté sur l'organigramme ci-dessus. (pour plus d'informations se référer aux annexes aux comptes consolidés)
Camaïeu International, filiale implantée en France, porte la plupart des actifs du groupe et est la société en charge de l'exploitation des magasins Camaïeu en France et dans le monde. Les autres filiales sont implantées aux Pays-Bas, à Monaco, en Belgique, au Luxembourg en Italie, en République Tchèque, en Pologne, en Slovaquie, en Hongrie, en Roumanie et en Espagne.

Camaïeu International est propriétaire des murs de 9 magasins sur les 944 magasins exploités au 31 décembre 2010.

8. Principales tendances récentes

CHIFFRE D'AFFAIRES 1^{ER} TRIMESTRE 2011 : + 0,2 %

En M€	31/03/11	31/03/10	11/10
Ventes détail succursales	180,9	181,2	-0,1 %
Ventes au réseau Franchise et redevance	6,8	6,6	2,1 %
Autres ventes	1,6	1,2	ns
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES	189,3	189,0	0,2 %

Camaïeu a réalisé sur le 1^{er} trimestre 2011, un chiffre d'affaires cumulé de 189,3 millions d'euros en progression de +0,2 % par rapport à 2010.

La progression à surface comparable du trimestre est de -7,2 %.

Au cours de ce trimestre, le groupe a ouvert 18 magasins dont 4 premiers magasins en Hongrie et fermé 1 magasin en Russie.

Au 31 mars 2011, le réseau Camaïeu se compose de 961 magasins dont 385 à l'international.

9. Organes d'administration, de direction et de surveillance et direction générale

9.1 Mandats des membres du conseil de surveillance et du directoire en date du 31 décembre 2010

Conseil de Surveillance

Nom	Mandat dans la société	Autres mandats
Benoît Valentin	Camaïeu SA, Membre du conseil de Surveillance, Vice-Président 1ère nomination après ratification : 22/05/2007 Fin de mandat : AG statuant sur les comptes 31/12/2010	Cinven S.A., France, Administrateur, Directeur général Amadeus IT Group, S.A., Spain, Director Amadeus IT Holding, S.A., Spain, Director Modacin France SAS, France, President Modacin Luxembourg S.a.r.l., Luxembourg, Manager Modaven S.a.r.l., Luxembourg, Manager Menelas France SAS, Président Directeur Général Menelas Sarl, Luxembourg, Director
Julien Lammoglia	Camaïeu SA, Membre du conseil de Surveillance 1ère nomination : 15/12/2010 La cooptation devra être ratifiée à la prochaine AG	Néant
Xavier Geismar	Camaïeu SA, Membre du conseil de Surveillance 1ère nomination par ratification : 22/05/2007 Fin de mandat : AG statuant sur les comptes 31/12/2010	Cinven S.A., France, Directeur général délégué, Cinven Capital Management Limited (TF N°1, TF N°2, TF N°3, IV), Director Camapa S.a.r.l., Luxembourg, Manager Camara S.a.r.l., Luxembourg, Manager Modacin France SAS, France, Directeur Général Modacin Luxembourg S.a.r.l., Luxembourg, Manager Modamax SA, France, Director Modaven S.a.r.l., Luxembourg, Manager Truvo Luxembourg S.a.r.l., Luxembourg, Manager Lombecin Holding SAS, France, Président Lombecin SAS, France, Président Menelas France SAS, Directeur Général Stichting Management WD, Netherlands, Supervisory board Manager

Jean-François Duprez	Camaïeu SA : Président du Conseil de Surveillance 1ère nomination par ratification : 14/03/2008 Fin de mandat : AG statuant sur les comptes 31/12/2014	Camaïeu Belgium Sa, Belgique - Administrateur Camaïeu Monaco & Cie, Monaco – Associé Commanditaire Camapa S.a.r.l, Luxembourg, gérant Camara S.a.r.l, Luxembourg, gérant
----------------------	--	---

Directoire

Nom	Mandat dans la société	Autres mandats
Thierry Jaugeas	Camaïeu SA : Président du Directoire Fin de mandat le : 31 janvier 2012	CAMAIEU INTERNATIONAL SAS : Président CAMAIEU BELGIUM : Représentant permanent de CAMAIEU INTERNATIONAL SAS, Président du Conseil d'Administration MODE DEVELOPPEMENT BELGIQUE : Président du Conseil d'Administration CAMAIEU LUXEMBOURG : Gérant CAMAIEU POLSKA : Gérant CAMAIEU CESKA : Gérant CAMAIEU MONACO & CIE : Représentant permanent de CAMAIEU INTERNATIONAL SAS, Gérant CAMAIEU ESPANA : Administrateur Unique CAMAIEU ITALIA : Administrateur Unique CAMAIEU SLOVAKIA : Directeur Général CAMAIEU MODA ROMÂNIA : Gérant CAMAIEU HUNGARY : Gérant
Fabrice Farcot	Camaïeu SA : Membre du Directoire Fin de mandat le : 5 octobre 2013	Néant
Patrick Dambrine	Camaïeu SA : Membre du Directoire Fin de mandat le : 2 février 2013	Mode Développement Belgique, Belgique – Représentant permanent de Camaïeu International SAS, administrateur

9.1.1 Honorabilité des dirigeants

Il est précisé qu'à notre connaissance, aucun membre du Conseil de Surveillance ou du Directoire n'a fait l'objet d'une condamnation pour fraude prononcée au cours des cinq dernières années au moins, n'a été associé à une faillite, mise sous séquestre ou liquidation en qualité de membre d'organe d'administration, de direction ou de surveillance au cours des cinq dernières années au moins, n'a fait l'objet d'une incrimination et/ou sanction publique officielle prononcée par des autorités statutaires ou réglementaires et n'a fait l'objet d'un empêchement par un tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'un émetteur ou d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur au cours des cinq dernières années au moins.

9.1.2 Conflits d'intérêts

Par ailleurs, il n'existe à notre connaissance :

- Aucun conflit d'intérêt potentiel entre les devoirs, à l'égard de l'émetteur, de l'un des membres du Conseil de Surveillance et leurs intérêts privés ou d'autres devoirs.
- Aucun arrangement ou accord entre un membre du conseil de surveillance ou du directoire avec l'un quelconque des principaux clients ou fournisseurs.

Les membres du Directoire sont également titulaires des instruments émis par Modacin France SAS par l'intermédiaire de deux sociétés de droit luxembourgeois.

- Aucune restriction concernant la cession par un membre du conseil de surveillance ou de la direction dans un certain laps de temps de leur participation dans le capital social du groupe.

9.1.3 Gouvernance d'entreprise

Il n'existe pas au sein du Conseil de Surveillance de membre indépendant ou élu par les salariés.

Il n'existe pas de censeur.

Lors de sa réunion du 8 octobre 2009, le Conseil de Surveillance a décidé de créer un Comité d'audit conformément aux dispositions de l'ordonnance du 08/12/2008 article 14 et à l'article L 823-19 du Code de Commerce, ainsi qu'aux préconisations du Code AFEP-MEDEF.

Un règlement intérieur conforme aux dispositions du Code AFEP-MEDEF a été également adopté lors du Conseil de Surveillance qui s'est réuni le 24 mars 2010.

Le règlement intérieur du Conseil de Surveillance reprend en détail le fonctionnement et les missions du Conseil. La société applique les procédures telle que décrites dans le rapport du Président sur les procédures internes.

9.1.4 Contrôle de l'émetteur

La société Modacin, société contrôlée par les fonds d'investissements gérés par Cinven, détient directement et indirectement via les sociétés Modamax et La Licquière,

4.061.550 actions, représentant 67,02 % du capital et 79,73 % des droits de vote, sur la base d'un nombre total de 6.060.204 actions et 9.973.552 droits de vote de la Société calculés en application de l'article 223-11 du règlement général de l'AMF.

Afin d'éviter le contrôle abusif, la société est organisée en Conseil de Surveillance et Directoire permettant de dissocier les fonctions de gestion de l'entreprise et de représentation des actionnaires.

« A propos de Cinven

Cinven est un des plus grands investisseurs en fonds propres en Europe et acquiert des entreprises nécessitant un investissement en fonds propres d'au moins 100 millions d'euros. Fondé en 1977, Cinven est à l'origine de nombreuses transactions majeures, et est notamment le premier fonds à avoir réalisé des transactions de plus d'1 milliard d'euros en France, aux Pays-Bas, en Espagne, et Royaume-Uni.

Cinven concentre ses efforts sur six secteurs : Grande Consommation, Services aux Entreprises, Services Financiers, Santé, Industrie, et Technologie Média Télécommunications. Basés dans ses bureaux à Londres, Paris, Francfort, Milan et Hong Kong, ses collaborateurs travaillent ensemble au sein d'une seule et même équipe.

Cinven investit dans des sociétés de grande qualité et dotées d'un fort potentiel et travaille en collaboration étroite avec leur management afin d'accélérer leur croissance et leur développement, la base de ses stratégies de création de valeur. Cinven adopte une approche responsable envers les entreprises de son portefeuille, tant à l'égard de leurs collaborateurs que de l'ensemble des parties prenantes, comme leurs fournisseurs et les communautés locales, ainsi que par un souci du respect de l'environnement. »

9.2 Fonctionnement des organes d'administration et de direction

9.2.1 Réunions du Conseil de Surveillance

Réunions du Conseil de Surveillance :

Pour l'année 2010, le Conseil de Surveillance de notre société s'est réuni 6 fois, aux dates et avec les ordres du jour présentés ci-après. Le taux de présence des membres du Conseil de Surveillance a été de 96 % en 2010.

Le nombre d'actions dont chaque membre du Conseil de surveillance est tenu d'être propriétaire, conformément aux prescriptions légales est fixé à une action.

Un règlement intérieur conforme aux dispositions du Code AFEP-MEDEF a été adopté lors du Conseil de Surveillance qui s'est réuni le 24 mars 2010.

Le règlement intérieur du Conseil de Surveillance reprend en détail le fonctionnement et les missions du Conseil.

Les réunions du Conseil de Surveillance provoquées par le Directoire ont eu pour ordre du jour en 2010 :

- *le 3 février 2010*, en présence de 4 administrateurs, ordre du jour :
 - Nomination et renouvellement des membres du directoire
 - Chiffres commerciaux à fin janvier 2010
 - Résultats provisoires à fin décembre 2009
 - Questions diverses
- *le 24 mars 2010*, en présence de 4 administrateurs, ordre du jour :
 - Rapport du Directoire
 - Présentation des comptes définitifs de l'exercice clos le 31 décembre 2009
 - Résultats à fin mars 2010
 - Adoption du règlement intérieur
 - Questions diverses
- *le 25 juin 2010*, en présence de 3 administrateurs, ordre du jour :
 - Résultats à fin mai 2010
 - Chiffres commerciaux à fin juin 2010
 - Loyers
 - Point sur le développement
 - Présentation collection hiver

- Questions diverses
- le 30 août 2010, en présence de 4 administrateurs, ordre du jour :
 - Résultats semestriels 2010
 - Questions diverses
- le 6 octobre 2010, en présence de 4 administrateurs, ordre du jour :
 - Activité septembre 2010
 - CAPEX/EBITDA France, Italie, Pologne
 - Plan stratégique
 - Organisation 2011
 - Nomination de Monsieur Fabrice Farcot au Directoire
 - Questions diverses
- le 15 décembre 2010, en présence de 4 administrateurs, ordre du jour :
 - Activité novembre 2010
 - Redevance Camaïeu SA / Camaïeu International
 - Synthèse budgets 2011
 - Questions diverses

Réunions du Directoire

Au cours de l'année 2010, le Directoire s'est réuni 6 fois. Le taux de présence des membres du Directoire a été de 100 % en 2010.

Lors de sa réunion du 8 octobre 2009, le Conseil de Surveillance a décidé de créer un Comité d'audit conformément aux dispositions de l'ordonnance du 08/12/2008 article 14 et à l'article L 823-19 du Code de Commerce, ainsi qu'aux préconisations du Code AFEP-MEDEF ; le texte de son règlement intérieur fait partie du règlement intérieur du Conseil de Surveillance.

Le Conseil de Surveillance a constitué un comité en son sein : le Comité d'audit. Ce dernier est présidé par Xavier Geismar (nommé le 16 décembre 2009).

Son fonctionnement et ses missions ainsi que la cooptation de ses membres sont précisés dans le règlement intérieur du Conseil de surveillance.

Le Rapport du Président du Conseil de Surveillance sur les procédures de contrôle interne a été rendu public par mise à disposition sur le site Internet de la société (www.camaieu.fr) le 29 avril 2011.

L'entreprise a adopté une structure juridique de société anonyme à Conseil de Surveillance et Directoire permettant une séparation effective des différentes responsabilités. Sans remettre en cause cette organisation et compte tenu de l'évolution récente de son actionnariat, le groupe réfléchit à la mise en place de procédures internes de gouvernance appropriées.

Les actionnaires majoritaires du groupe formés par les sociétés Modacin France, Modamax et La Licquière n'occupent aucune fonction de gestion et/ou de direction au sein du groupe Camaïeu. Des représentants de ces actionnaires majoritaires ont été cooptés à des fonctions de membre du Conseil de Surveillance lors du Conseil de Surveillance du 22 mai 2007 et leur ratification a eu lieu lors de l'Assemblée Générale le 28 mai 2008.

Le groupe Camaïeu outre les communications légales obligatoires (convocation aux assemblées générales, mise à disposition des documents, publication au BALO...) publie des informations financières et réglementaires régulièrement.

Ces informations sont disponibles sur son site internet. La société effectue des réunions annuelles (réunions SFAF) pour la présentation de ses résultats permettant une large diffusion de ceux-ci.

9.2.2 Intérêts des dirigeants dans le capital de Camaïeu

Membres du Directoire :

Monsieur Thierry Jaugeas ne détient pas d'actions Camaïeu.

Monsieur Patrick Dambrine détient 1 820 actions Camaïeu.

Monsieur Fabrice Farcot ne détient pas d'actions Camaïeu.

Aucun actif de la société n'appartient directement ou indirectement aux dirigeants ou à leur famille.

Aucun bail immobilier n'a été conclu, directement ou indirectement, avec des dirigeants ou avec des membres de leur famille.

10. Rémunérations et avantages

10.1 Rémunération des mandataires sociaux sur le dernier exercice

La société SA Camaïeu n'a versé aucun jeton de présence au titre de l'année 2010.

Concernant l'application des recommandations de l'AFEP-MEDEF d'octobre 2008 :

La recommandation relative à la cessation du contrat de travail lorsqu'un dirigeant devient mandataire social ne s'applique pas.

Le Président du Directoire n'a pas de contrat de travail dans la société Camaïeu SA et ses filiales.

Les membres du Directoire ne sont pas visés par cette recommandation.

Tous les membres du Directoire, hormis son Président, bénéficient d'une rémunération fixe établie sur 13 mois à laquelle s'ajoute une rémunération variable pouvant aller jusqu'à deux mois de salaire, en fonction des résultats de la société.

Il n'existe pas de primes d'arrivée ou de départ.

Les membres du Directoire, hormis son Président, bénéficient au titre de leurs contrats de travail dans les mêmes conditions que l'ensemble des salariés, des systèmes collectifs d'intéressement et de participation aux résultats en vigueur dans l'entreprise.

Certains membres du Directoire perçoivent au titre de leur contrat de travail respectif, une rémunération sur la société Modacin.

Les membres du Directoire bénéficient d'une retraite par capitalisation :

- Article 83 (à cotisation définie) : le taux est de 8 % sur les tranches A, B et C.
- Article 39 (à prestations définies) : au départ en retraite de chez Camaïeu à hauteur de 0,45 % du dernier salaire par année de présence.

La retraite par capitalisation (article 39) est calculée sur le dernier salaire annuel précédant le départ en retraite.

Le versement de cette retraite est conditionné à un départ en retraite pris dans l'entreprise.

Le montant des capitaux constitués auprès de la compagnie d'assurance s'élève au 31 décembre 2010 à 336 207 euros.

La société Camaïeu International a souscrit en date du 12 décembre 2007, un contrat d'Indemnité de fin de carrière pour l'ensemble du personnel de la société.

Tableau récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social				
Thierry Jaugeas Président du Directoire	2010		2009	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
Rémunération fixe	-	252 000	-	-
Rémunération variable	-	-	-	-
Rémunération exceptionnelle	-	-	-	-
Jetons de présence	-	-	-	-
Avantages en nature	-	14 381	-	-
Total	-	266 381	-	-

Tableau récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social				
Fabrice Farcot Membre du Directoire	2010		2009	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
Rémunération fixe	-	76 978	-	-
Rémunération variable	-	-	-	-
Rémunération exceptionnelle	-	-	-	-
Jetons de présence	-	-	-	-
Avantages en nature	-	2 867	-	-
Total	-	79 845	-	-

Tableau récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social				
Patrick Dambriane Membre du Directoire	2010		2009	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
Rémunération fixe	-	124 541	-	124 906
Rémunération variable	-	-	-	10 500
Rémunération exceptionnelle	-	-	-	30 000
Jetons de présence	-	-	-	-
Avantages en nature	-	8 375	-	12 702
Total	-	132 916	-	178 108

Tableau récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social				
Jean-François Duprez Président du Conseil de Surveillance	2010		2009	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
Rémunération fixe	-	-	-	-
Rémunération variable	-	-	-	-
Rémunération exceptionnelle	-	-	-	-
Jetons de présence	-	-	-	-
Avantages en nature	-	-	-	-
Total	-	-	-	-

Tableau récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social				
Benoit Valentin Vice Président du Conseil de Surveillance	2010		2009	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
Rémunération fixe	-	-	-	-
Rémunération variable	-	-	-	-
Rémunération exceptionnelle	-	-	-	-
Jetons de présence	-	-	-	-
Avantages en nature	-	-	-	-
Total	-	-	-	-

Tableau récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social				
Xavier Geismar Membre du Conseil de Surveillance	2010		2009	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
Rémunération fixe	-	-	-	-
Rémunération variable	-	-	-	-
Rémunération exceptionnelle	-	-	-	-
Jetons de présence	-	-	-	-
Avantages en nature	-	-	-	-
Total	-	-	-	-

Tableau récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social				
Julien Lammoglia Membre du Conseil de Surveillance	2010		2009	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
Rémunération fixe	-	-	-	-
Rémunération variable	-	-	-	-
Rémunération exceptionnelle	-	-	-	-
Jetons de présence	-	-	-	-
Avantages en nature	-	-	-	-
Total	-	-	-	-

10.2 Plans d'options d'achat d'actions en cours au 31 décembre 2010

	Plan 4	Plan 5	Plan 6	Plan 7
Date d'assemblée Date du Directoire	6 janvier 2004 30 janvier 2004	6 janvier 2004 14 octobre 2005	17 mai 2006 28 décembre 2007	17 mai 2006 30 janvier 2009
Nombre total d'options d'achat attribuées	157.900	20.660	16.700	22.240
Dont nombre d'options d'achat attribuées aux mandataires sociaux	5.186	1.820	0	0
Dont nombre d'options d'achat attribuées aux dix salariés non mandataires sociaux premiers bénéficiaires des options	0	11.020	6.720	11.810
Point de départ d'exercice des options	30 janvier 2008	14 octobre 2009	28 décembre 2011	30 janvier 2013
Date d'expiration	30 janvier 2011	14 octobre 2012	28 décembre 2014	30 janvier 2016
Prix d'achat	63,55 €	101,06 €	260,53 €	128,63 €
Options d'achat annulées ¹ ou livrées	152.714	19.348	7.868	4.240
Options d'achat d'actions	5.186	1.312	8.832	18.000

restantes

1 départ des salariés de la société

10.3 Prêts et garanties accordés en faveur des membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance

Néant.

10.4 Schémas d'intéressement et de participation du personnel

Un accord de participation groupe a été signé en avril 2009. La participation, calculée selon le régime légal, permet de distribuer chaque année au personnel ayant 3 mois d'ancienneté, une partie du bénéfice fiscal. Les montants distribués, conformément à la loi, sont bloqués 5 ans.

Montant versé de la participation au titre des 5 derniers exercices :

Exercice	Montant global de la RSP (K€)
2006	8 254
2007	9 497
2008	9 788
2009	9 916
2010	9 391

Un nouvel accord d'intéressement a été signé en février 2009. La prime d'intéressement associe chaque trimestre les collaborateurs à la progression de l'activité commerciale. Elle s'exprime sous forme d'un taux, fonction du niveau de la progression du chiffre d'affaires.

Ce taux, variable de 0 à 33 %, s'applique aux salaires de base du trimestre. La prime concerne tous les employés dès lors qu'ils ont trois mois d'ancienneté.

Montant versé de l'intéressement au titre des 5 derniers exercices :

Exercice	Montant global de l'intéressement (K€)
2006	3 123
2007	5 453
2008	1 263
2009	811
2010	711

11. Renseignements de caractère général concernant le capital

11.1 Capital social

Le capital social est fixé à 24 240 816 euros et est divisé en 6 060 204 actions de 4 euros de nominal. Il n'existe pas de conditions statutaires particulières relatives au capital.

11.2 Capital autorisé non émis

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 3 juin 2010 a autorisé le Directoire en application des articles L. 225-177 à L. 225-185 du Code de Commerce à consentir au bénéfice des dirigeants et des salariés de la société et des sociétés du groupe, ou à certains d'entre eux, des options de souscription et/ou d'achat d'actions de la société dans la limite d'un montant maximum de 3 % du capital. Cette autorisation, dont il pourra être fait usage en une ou plusieurs fois, est donnée pour une durée de 38 mois à compter de l'Assemblée.

11.3 Capital potentiel

Néant

11.4 Titres non représentatifs de capital

Néant

11.5 Actions auto-détenues

La Société détenait au 31 décembre 2011 26.315 de ses propres actions.

11.6 Pactes d'actionnaires

A la connaissance de la société, il n'existe pas de pacte d'actionnaires.

11.7 Caractéristiques des instruments financiers donnant accès au capital

11.7.1 Plan d'Epargne Entreprise

Camaïeu a institué un Plan d'Epargne Entreprise pour les salariés de la société qui ont ainsi la possibilité de souscrire à plusieurs fonds (5 fonds dont un a été investi principalement en actions Camaïeu.

Ces fonds ne peuvent recevoir que les sommes :

- attribuées aux salariés de l'entreprise au titre de la participation des salariés aux résultats de l'entreprise;
- versées dans le cadre du plan d'épargne d'entreprise, y compris l'intéressement ;
- provenant du transfert d'actifs à partir d'autres FCPE.

Le fonds commun de placement Valcam, investi principalement en actions Camaïeu, détenait le 31 décembre 2010, 10 059 actions Camaïeu.

11.7.2 Options d'achat d'actions

Les plans d'options d'achat d'actions en vigueur à ce jour sont décrits au paragraphe 10.2

11.8 Evolution du capital au cours des cinq dernières années

Néant

11.9 Evolution de la répartition du capital au cours des trois dernières années

	31/12/2008		31/12/2009		31/12/2010	
	Nombre d'actions	% du capital	Nombre d'actions	% du capital	Nombre d'actions	% du capital
Modamax	2 348 885	38,76 %	2 348 885	38,76 %	2 348 885	38,76 %
La Licquière	1 712 664	28,26 %	1 712 664	28,26 %	1 712 664	28,26 %
Auto-détention	43 113	0,71 %	37 963	0,63 %	26 315	0,43 %
FCPE	11 605	0,19 %	11 876	0,20 %	10 059	0,17 %
Public	1 943 937	32,08 %	1 935 787	32,15 %	1 962 281	32,38 %
Total	6 060 204	100,00 %	6 060 204	100,00 %	6 060 204	100 %

11.10 Répartition du capital et des droits de vote théoriques au 31 décembre 2010 entre les principaux actionnaires

	Actions		Droits de vote théoriques	
	Nombre	%	Nombre	%
Modamax	2.348.885	38,76 %	4.548.145	45,60 %
La Licquière	1.712.664	28,26 %	3.425.328	34,34 %
Auto-détention	26.315	0,43 %	26.315	0,26 %
Public	1.972.340	2,67 %	1.973.734	19,79 %
Total	6.060.204	100,00 %	9.973.552 *	100,00 %

* Le nombre total de droits de vote théoriques est calculé sur la base de l'ensemble des actions auxquelles sont attachés des droits de vote, y compris les actions privées de droits de vote, conformément au calcul préconisé par l'article 223-11 du règlement général de l'AMF.

11.11 Nantissement de titres Camaïeu

A la connaissance de la société, à l'exception des actions Camaïeu détenues par Modamax et La Licquière, aucune action Camaïeu inscrite au nominatif détenue par un actionnaire significatif ne fait l'objet d'un nantissement.

A titre de sûreté des emprunts bancaires et obligataires octroyés par The Royal Bank of Scotland plc, Modamax et sa filiale la société La Licquière ont consenti les nantissements de comptes d'instruments financiers relatifs aux actions Camaïeu qu'elles détiennent :

Nom de l'actionnaire inscrit	Bénéficiaire du Nantissement	Date initiale de constitution du nantissement	Date d'échéance du nantissement	Condition de levée du nantissement	Nombre d'actions nanties au 31/12/2010	% de capital nanti
Modamax	Les banques prêteuses	31/01/2005	Date finale de remboursement des crédits (soit en principe le 22 mai 2016)	Remboursement intégral par Modamax des emprunts bancaires	2.348.885	38,7 %
La Licquière	Les banques prêteuses	31/01/2005	Date finale de remboursement des crédits (soit en principe le 22 mai 2016)	Remboursement intégral par Modamax des emprunts bancaires	1.712.664	28,3 %

11.12 Marché de titre de l'émetteur

Camaïeu est cotée sur le Second Marché d'Euronext Paris depuis le 19 juin 2000 (code ISIN : FR0004008209, Eurolist : Next 150).

Sur l'année 2010, le titre Camaïeu s'est échangé sur le marché dans les conditions suivantes :

Date	+ Haut (en €)	+ Bas (en €)	Moyenne Pondérée (en €)	Volume échangé	Capitaux échangés (en €)	Capitalisation boursière (1) (en M€)
janvier	158,89	138,51	153	8514	281 773,00 ¹	927,21
février	156	140,01	154,88	1368	207 287,40	938,60
mars	160	149,11	157,7356	2318	376 764,10	946,12
avril	190	153,52	174,5	8014	394 978,00 ¹	1 057,51
mai	181,87	160,01	175,53	7045	218 939,00 ¹	1 063,75
juin	175,89	160,01	160,51	2259	379 243,60	972,72
juillet	167,98	160	164	1010	164 255,70	993,87
août	164	150	161,7093	1463	234 313,20	981,75
septembre	187,45	152,36	166,9177	4821	843 363,00	969,69
octobre	175,5	160	162,1415	3141	529 372,30	983,75
novembre	165,5	151	152,0175	2599	410 998,60	921,15
décembre	156,99	152	154,1091	1567	241 057,20	936,24

(1) Capitalisation boursière calculée sur la base de la moyenne pondérée mensuelle des cours de bourse.
Source : Bloomberg.

11.13 Programme de rachat par la société des ses propres actions

L'Assemblée générale du 28 mai 2008, avait autorisé le Directoire dans sa 9ème résolution d'annuler les actions acquises dans le cadre du programme de rachat.

Ce programme de rachat valable pour une période de 18 mois a pris fin le 27 octobre 2009 et n'a pas été renouvelé.

11.14 Dividendes

Nous vous rappelons que conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, la société Camaïeu SA a distribué au titre des trois derniers exercices (dividendes non versés sur actions propres déduits) :

	2007 30/11/2007 acompte	2007 5/06/2008 solde	2008	2009
Nbre d'actions ayant donné droit à dividende	5.867.714	6.017.091	6.022.241	6.031.719
Dividende éligible à la réfaction de 40 %*	35€	9€	8€	8€
Dividende distribué	35€	9€	8€	8€

* La nouvelle Loi de Finances pour l'année 2008 définit un nouveau régime d'imposition pour les personnes physiques domiciliées en France (Prélèvement forfaitaire libératoire optionnel)

Le Directoire proposera à l'Assemblée Générale du 8 juin 2011, la distribution d'un dividende de 8 euros par action au titre de l'exercice 2010.

11.15 Etablissement assurant le service des titres

CM-CIC Securities / Middle Office Emetteur
6, avenue de Provence
75441 PARIS Cedex 09

12. Salariés

Le groupe Camaïeu emploie au 31 décembre 2010, 5 902 personnes en France et à l'international dont 93 % en magasins (effectifs inscrits)

Compte tenu de la saisonnalité de l'activité, 6 % de ces salariés sont inscrits en contrat à durée déterminée en France.

Pour faire face à l'amplitude horaire et à la variation quotidienne du chiffre d'affaires, le groupe emploie en France 58 % de temps partiel qui travaillent exclusivement en magasins.

Compte tenu de son organisation et de son souhait d'évolution permanente, le groupe Camaïeu a poursuivi en 2010 sa politique de formation et y a consacré près de 2,3 % de la masse salariale.

13. Documents accessibles au public

La liste des informations publiées ou rendues publiques au cours des 12 derniers mois est disponible sur le site de la société (www.camaieu.com).

14. Rapport du Directoire à l'Assemblée Générale – Exercice 2010

Madame, Messieurs,

Nous vous avons réunis aujourd'hui afin de porter à votre connaissance les résultats de la société Camaïeu SA arrêtés au 31 décembre 2010 ainsi que les comptes consolidés du groupe CAMAIEU.

Nous vous confirmons également les différentes décisions prises par le Directoire et les projets futurs devant être mis en place.

Nous vous présenterons ci-après les résultats de la société Camaïeu SA et du groupe au 31 décembre 2010.

I) RESULTATS DE LA SOCIETE CAMAIEU SA

A - Faits marquants :

Nous vous rappelons que Camaïeu SA a été introduite sur le second marché de la Bourse de Paris en date du 19 juin 2000. CAMAIEU SA assure comme les années précédentes les prestations juridiques, financières, administratives et d'expansion pour le compte de sa filiale CAMAIEU INTERNATIONAL.

B – Résultats de la SA Camaïeu :

Le chiffre d'affaires hors taxe de la société, représentant la redevance acquittée par CAMAIEU INTERNATIONAL au titre des différentes prestations, était fixé à 4 000 K€ euros pour l'année 2010 (idem 2009). A compter du 1er septembre 2010 un supplément de 125 K€ par mois a été facturé, portant ainsi la redevance annuelle 2010 à 4 500 K€.

La redevance 2011 a été fixée à 4 500 K€

Le résultat d'exploitation de la société enregistre une perte de -207K€ contre un profit de 15 K€ en 2009.

La société SA Camaïeu a reçu en date du 28 juin 2010 un dividende net de 20 406 K€ de sa filiale la SAS Camaïeu International représentant le solde du dividende 2009 de 11 euros par action.

Conformément à la décision de l'Assemblée Générale du 3 juin 2010, la société SA Camaïeu a versé un dividende au titre des résultats 2009, de 8 euros net par action (à l'exception des actions auto-détenues), représentant un montant total de 48 254 K€.

La société SA Camaïeu a reçu en date du 20 décembre 2010 un acompte sur dividendes au titre des résultats 2010 de SAS Camaïeu International de 29 681 792 euros représentant un acompte de 16 euros par action.

Compte tenu de ces dividendes et de produits financiers liés à une trésorerie excédentaire, le résultat financier est positif à 50 499 K€ contre 38 466 K€ en 2009.

Le résultat net 2010 est bénéficiaire à 50 170 K€ contre 37 906 K€ en 2009.

C– Evolution et perspectives :

Camaïeu SA continuera d'assurer les prestations financières, juridiques et de développement du groupe Camaïeu.

La SAS Camaïeu International a facturé à la SA Camaïeu en 2010, au titre de la mise à disposition des locaux nécessaires à son activité, un montant de 36 000 euros.

Le montant des redevances restera inchangé pour l'année 2011.

D- Organisation financière et juridique :

1° - Evolution du capital social

Le capital social est composé de 6.060.204 actions de valeur nominale 4 euros et s'établit à 24.240.816 euros.

2° - Participations

Au 31 décembre 2010, Camaïeu SA détient 100% de la société SAS Camaïeu International qui elle-même détient 100% des filiales suivantes :

CAMAIEU ESPANA, CAMAIEU POLSKA, CAMAIEU CESKA, CAMAIEU ITALIA, CAMAIEU BELGIUM, MDB SA, CAMAIEU LUXEMBOURG SARL, SCS MONACO ET CIE, CAMAIEU MODA ROMÂNIA, CAMAIEU HUNGARY.

La société SAS Camaïeu International détient 99,6% de la filiale SRO CAMAIEU SLOVAKIA, les 0,4% restants sont détenus par la société Camaïeu SA.

Camaïeu SA détient 99,9% de la société ULFILAS BV.

3° - Auto-contrôle

L'entreprise n'a acquis au cours de l'année 2010 aucune action.

Au cours de l'année, 11 648 options du Plan d'options attribuées en 2005 et exerçables ont été levées par les bénéficiaires au prix de 101,06 euros.

Les actions leur ont été cédées par la SA Camaïeu.

Au 31 décembre 2010, la société SA Camaïeu détient 26 315 actions représentant 0,4% du capital.

Ces actions sont destinées à couvrir les différents plans de stocks options mis en place.

4° - Attribution de stocks options

Plans non encore exerçables au 31 décembre 2010:

PLAN 2009

Date d'attribution : 30 janvier 2009
Nombre d'options attribuées à ce jour : 18 000
Bénéficiaires : 32 salariés
Prix d'exercice : 128,63 euros par action
Date de validité : 30 janvier 2013 / 30 janvier 2016

PLAN 2007

Date d'attribution : 28 décembre 2007
Nombre d'options attribuées à ce jour : 8 832
Bénéficiaires : 28 salariés
Prix d'exercice : 260,53 euros par action
Date de validité : 28 décembre 2011 / 28 décembre 2014

Plans échus :

PLAN 2005

Date d'attribution : 14 octobre 2005
Nombre d'options attribuées à ce jour: 1 312
Bénéficiaires : 24 salariés
Prix d'exercice : 101,06 euros par action
Date de validité : 14 octobre 2009 / 14 octobre 2012

PLAN 2004

Date d'attribution : 31 janvier 2004
Nombre d'options attribuées à ce jour: 5 186
Bénéficiaires : 27 salariés
Prix d'exercice : 63,55 euros par action
Date de validité : 30 janvier 2008 / 30 janvier 2011

5° - Intégration fiscale

La société SA Camaïeu a opté en décembre 2003 pour l'application du régime d'intégration fiscale (articles 223 A et suivants du CGI)

A ce titre, une convention d'intégration a été établie entre la société SA Camaïeu et la SAS Camaïeu International.

6° - Convention de prestation

Une convention de prestations de services a été signée entre la société MODACIN et la SA Camaïeu le 1er juillet 2007. La société Modacin assiste le groupe Camaïeu dans sa politique de gestion financière et de son développement.

La convention porte en particulier sur les points suivants :

- Direction et secrétariat général
- Contrôle de gestion et finance

- Assistance en matière comptable et fiscale
- Assistance en matière de stratégie commerciale

Ces services sont rémunérés par une redevance hors taxe annuelle correspondant à l'ensemble des coûts subis par MODACIN pour la réalisation de sa prestation, augmentée d'une marge de 5%.

Cette prestation a démarré le 1^{er} juillet 2007.

La prestation due au titre de 2010 s'est élevée à 868 532 euros.

7° - Indemnités de départ en retraite

La société a fait évaluer à fin 2010 par un actuair indépendant dans le respect des principes comptables les engagements de départ en retraite dus.

Ces engagements au 31 décembre 2010 sont de 83 K€ après 75 K€ euros de reprise au titre de l'exercice 2010.

8° - Jetons de présence

La société SA Camaïeu n'a versé aucun jeton de présence au titre de l'année 2010.

D– Mandats des membres du Conseil de Surveillance et du Directoire en date du 31 décembre 2010

Conseil de Surveillance

Nom	Mandat dans la société	Autres mandats
Benoit Valentin	Camaïeu SA, Membre du conseil de Surveillance, Vice-Président 1ère nomination après ratification : 22/05/2007 Fin de mandat : AG statuant sur les comptes 31/12/2010	Cinven S.A., France, Administrateur, Directeur général Amadeus IT Group, S.A., Spain, Director Amadeus IT Holding, S.A., Spain, Director Modacin France SAS, France, President Modacin Luxembourg S.a.r.l., Luxembourg, Manager Modaven S.a.r.l, Luxembourg, Manager Menelas France SAS, Président Directeur Général Menelas Sarl, Luxembourg, Director
Julien Lammoglia	Camaïeu SA, Membre du conseil de Surveillance 1ère nomination : 15/12/2010 La cooptation devra être ratifiée à la prochaine AG	Néant
Xavier Geismar	Camaïeu SA, Membre du conseil de Surveillance 1ère nomination par ratification : 22/05/2007 Fin de mandat : AG statuant sur les comptes 31/12/2010	Cinven S.A., France, Directeur général délégué, Cinven Capital Management Limited (TF N°1, TFN°2, TF N°3, IV), Director Camapa S.a.r.l, Luxembourg, Manager Camara S.a.r.l, Luxembourg, Manager Modacin France SAS, France, General Manager Modacin Luxembourg S.a.r.l., Luxembourg, Manager Modamax SA, France, Director Modaven S.a.r.l, Luxembourg, Manager Truvo Luxembourg S.a.r.l, Luxembourg, Manager Lombecin Holding SAS, France, Président Lombecin SAS, France, Président Menelas France SAS, Directeur Général Stichting Management WD, Netherlands, Supervisory board Manager
Jean-François Duprez	Camaïeu SA : Président du Conseil de Surveillance 1ère nomination par ratification : 14/03/2008 Fin de mandat : AG statuant sur les comptes 31/12/2014	Camaïeu Belgium Sa, Belgique - Administrateur Camaïeu Monaco & Cie, Monaco – Associé Commanditaire Camapa S.a.r.l, Luxembourg, gérant Camara S.a.r.l, Luxembourg, gérant

Liste des membres du Directoire

Nom	Mandat dans la société	Autres mandats
Thierry Jaugeas	Camaïeu SA : Président du Directoire Fin de mandat le : 31 janvier 2012	CAMAIEU INTERNATIONAL SAS : Président CAMAIEU BELGIUM : Représentant permanent de CAMAIEU INTERNATIONAL SAS, Président du Conseil d'Administration MODE DEVELOPPEMENT BELGIQUE : Président du Conseil d'Administration CAMAIEU LUXEMBOURG : Gérant CAMAIEU POLSKA : Gérant CAMAIEU CESKA : Gérant CAMAIEU MONACO & CIE : Représentant permanent de CAMAIEU INTERNATIONAL SAS, Gérant CAMAIEU ESPANA : Administrateur Unique CAMAIEU ITALIA : Administrateur Unique CAMAIEU SLOVAKIA : Directeur Général CAMAIEU MODA ROMÂNIA : Gérant CAMAIEU HUNGARY : Gérant
Fabrice Farcot	Camaïeu SA : Membre du Directoire Fin de mandat le : 5 octobre 2013	Néant
Patrick Dambrine	Camaïeu SA : Membre du Directoire Fin de mandat le : 2 février 2013	Mode Développement Belgique, Belgique – Représentant permanent de Camaïeu International SAS, administrateur

II) SITUATION DES MANDATS

Nous vous signalons que les mandats de membre du Conseil de Surveillance de Messieurs Benoit Valentin et Xavier Geismar arrivent à échéance.

Il conviendra à l'Assemblée Générale de renouveler leur mandat et de ratifier lors de la prochaine assemblée la cooptation de Monsieur Julien Lammoglia.

III) RESULTATS DU GROUPE CAMAIEU

1° - Faits marquants

Notre groupe a poursuivi en 2010 sa politique de développement tant en France qu'à l'international (ouverture de 91 magasins en 2010 dont 53 à l'international)

Au 31 décembre 2010, le groupe est constitué de 944 magasins dont 115 magasins partenaires.

La poursuite de la stratégie mise en œuvre a permis au groupe Camaïeu dans un contexte économique dégradé de poursuivre sa croissance de chiffre d'affaires.

2° - Activité enseignee :

Le chiffre d'affaires détail TTC de l'enseigne CAMAIEU (réseau succursales et franchisés) a été en 2010 de 1 006 millions d'euros.

Le développement international 2010 est caractérisé par la poursuite du développement en succursales et en partenariat dans les pays où le Groupe était déjà présent et le démarrage de 2 nouveaux pays, la Roumanie et le Maroc.

IV) RESULTATS CONSOLIDES

Le chiffre d'affaires hors taxe s'est élevé à 809,7 millions d'euros en progression de 5,8% par rapport à 2009.

Les ventes de marchandises du réseau succursales représentent 95,3% du chiffre d'affaires. Le chiffre d'affaires réalisé à l'international en activité succursales représente 20,3% du chiffre d'affaires global.

Les ventes détail progressent de 5,6% grâce à l'ouverture de magasins tant en France qu'à l'international.

Le résultat opérationnel s'élève à 136,6 M€ soit 16,9% du chiffre d'affaires en progression de +0,3 M€ par rapport à 2009. Cette évolution s'explique principalement par la progression de notre chiffre d'affaires liée aux ouvertures 2009 / 2010 et une amélioration de notre taux de marge du fait de meilleures conditions d'achats et d'un effet change USD / EUR favorable. Et ce malgré une dégradation de notre activité à surface comparable, principalement liée à la sous-performance de la collection hiver.

Le résultat financier est de -3,8 M€, soit 0,3 M€ inférieur à 2009.

Le résultat net ressort à 84,5 M€, en retrait de -1,6M€ représentant 10,4% du chiffre d'affaires hors taxes contre 11,3% en 2009.

Nous vous présentons par ailleurs les comptes de résultat et bilan consolidés du groupe.

V) ORGANISATION JURIDIQUE – PARTICIPATIONS DE LA SOCIETE CAMAIEU INTERNATIONAL

Afin de simplifier l'organisation juridique du groupe, la SAS Camaïeu International a absorbé avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2010 les sociétés DROP 45 SAS et BLEU MARINE SAS en date du 30 juin 2010.

Afin de permettre le démarrage du développement du groupe en Roumanie et en Hongrie, la société SAS Camaïeu International a créé en date du 5 janvier 2010, la société Camaïeu Moda Romania et en date du 2 novembre 2010, la société Camaïeu Hungary KFT.

VI) DELEGATIONS DONNEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE AU DIRECTOIRE

L'Assemblée générale du 3 juin 2010, avait autorisé le Directoire dans sa 6^{ème} résolution à consentir des options donnant droit à la souscription d'actions de la société à émettre ou à l'achat d'actions existantes dans la limite d'un montant maximum de 3% du capital. Cette autorisation, avait été donnée pour une durée de 38 mois à compter du 3 juin 2010. Le Directoire n'a pas encore utilisé cette délégation.

VII) RACHAT D' ACTIONS

L'Assemblée générale du 28 mai 2008, avait autorisé le Directoire dans sa 9^{ème} résolution d'annuler les actions acquises dans le cadre du programme de rachat. Ce programme de rachat valable pour une période de 18 mois a pris fin le 27 octobre 2009 et n'a pas été renouvelé.

VIII) EVOLUTION ET PERSPECTIVES

En 2011, Le groupe poursuivra son expansion en France et à l'international avec environ 100 ouvertures pour un investissement de 43 M€

Par ailleurs, il continuera à développer sa plateforme logistique à Roubaix afin d'approvisionner l'ensemble de son réseau mondial.

L'évolution du chiffre d'affaires du 1er trimestre à surface comparable devrait être négative, compte-tenu de l'impact défavorable des soldes principalement lié à la sous performance de la collection hiver.

IX) ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Le Groupe Camaïeu a créé un site e-commerce dont l'activité a démarré en avril 2009. La société Camaïeu crée ses collections avec des équipes de style et de modélisme intégrées à la centrale d'achat.

X) RISQUE DE CHANGE et RISQUE DE TAUX

- Sur remontées de fonds en devises des filiales étrangères

Le groupe est soumis à un risque de change sur son exploitation en magasins succursales dans les pays hors zone euro (Pologne, Tchéquie, Roumanie)

Des couvertures de change sont mises en place le cas échéant en fonction des prévisions budgétaires des filiales à 6 mois.

- Sur achats en devises

La Direction Financière du groupe couvre systématiquement tous les flux d'achats prévisionnels significatifs en devises étrangères (principalement USD) en utilisant les techniques d'achats à terme ou les techniques optionnelles.

L'horizon de couverture est inférieur à 12 mois à la date de clôture du 31 décembre 2010.

- Sur endettement bancaire

Le groupe a conclu en date du 21 janvier 2008 et 10 mars 2010 des contrats de couverture de taux afin de se prémunir du risque de taux sur sa dette bancaire.

XI) AUTRES PRINCIPAUX RISQUES

1) Risques opérationnels

Le groupe Camaïeu exerce son activité sur un marché de grande consommation et est donc soumis aux évolutions du pouvoir d'achat et de la consommation générale. Compte tenu de sa spécificité (Prêt-à-Porter Féminin) le groupe est également sensible de façon ponctuelle aux aléas climatiques et aux effets de mode.

Camaïeu essaie par son organisation de réduire au minimum ces risques et de s'adapter en permanence à son environnement économique.

2) Risques juridiques

Le groupe n'exerce pas d'activités soumises à des dispositions spécifiques. Il est exposé aux risques ordinaires liés à l'activité de commerce et de détail de prêt-à-porter féminin. Tous les risques identifiés à ce jour ont fait l'objet de provisions si nécessaire, et notamment les litiges commerciaux courants.

Ces litiges font l'objet de provisions selon le risque réel appréhendé par l'entreprise en fonction des faits et de l'état de la procédure.

3) Risques de liquidité

Compte tenu de son niveau de trésorerie, le risque de liquidité est très limité. Camaïeu estime que l'activité du groupe Camaïeu génère des flux de trésorerie suffisants pour permettre au groupe de financer ses besoins en liquidités.

Toutefois afin d'optimiser sa structure financière et d'assurer les moyens de son développement à court et moyen terme la société Camaïeu International bénéficie d'un crédit moyen terme de 80 millions d'euros.

La ligne de crédit utilisée en 2009 à hauteur de 10 millions d'euros pour le financement de son développement international en Belgique, a été remboursée par anticipation au 30 avril 2010.

Dans le cadre du financement ordinaire de son exploitation, la société Camaïeu International peut utiliser différentes lignes de crédit revolving, utilisables par billets de trésorerie en fonction de ses besoins. Compte tenu de sa situation financière, la société n'a pas utilisé en 2010 cette autorisation de crédit.

4) Délai de paiement

Les fournisseurs et distributeurs de textile-habillement ont négocié un accord dérogatoire dans le cadre de l'article 21-III de la loi de modernisation de l'Economie du 4 août 2008 et s'applique aux relations entre tout fournisseur de produit textile ou habillement et tout distributeur. Cet accord est entré en application le 1^{er} janvier 2009. Une réduction progressive des délais de paiement entre le 1^{er} janvier 2009 et le 31 décembre 2011 compte tenu de la diversité des pratiques constatées en la matière a été instaurée.

Les délais de paiement maximaux suivants ont été convenus :

- au 1^{er} janvier 2009 : 75 jours fin de mois
- au 1^{er} janvier 2010 : 65 jours fin de mois
- au 1^{er} janvier 2011 : 55 jours fin de mois
- au 1^{er} janvier 2012 : 45 jours fin de mois

Les dettes fournisseurs de la SA Camaïeu au 31 décembre 2010 d'un montant global de 231 000 euros ont toutes une échéance inférieure à 30 jours.

Les dettes fournisseurs de la SA Camaïeu au 31 décembre 2009 étaient d'un montant global de 173 000 euros et avaient toutes une échéance inférieure à 30 jours.

5) Cartographie des risques

Une cartographie des risques a été établie avec un cabinet indépendant.

6) Contrôles fiscaux

L'URSSAF du Nord a opéré une vérification :

- au titre de la sécurité sociale pour la période du 1/1/2007 au 31/12/2009,
- au titre de l'assurance chômage du 1/1/2008 au 31/12/2009

sur les sociétés Camaïeu SA et Camaïeu International SAS.

Les conséquences de ces contrôles sont intégrées dans les comptes sociaux de chacune des sociétés.

XII) INFORMATIONS SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES

1) Informations sociales

Le groupe Camaïeu emploie au 31 décembre 2010, 5 902 personnes en France et à l'international dont 93% en magasins (effectifs inscrits)

Compte tenu de la saisonnalité de l'activité, 6% de ces salariés sont inscrits en contrat à durée déterminée en France.

Pour faire face à l'amplitude horaire et à la variation quotidienne du chiffre d'affaires, le groupe emploie en France 58% de temps partiel qui travaillent exclusivement en magasins.

Compte tenu de son organisation et de son souhait d'évolution permanente, le groupe Camaïeu a poursuivi en 2010 sa politique de formation et y a consacré près de 2,3 % de la masse salariale.

En date du 10 janvier 2000, la société Camaïeu International a conclu avec des organisations syndicales représentatives un accord de réduction et d'aménagement du temps de travail dans le cadre de la loi 98-461 du 13 juin 1998.

Accords signés en 2010 :

- Accord relatif à la Négociation Annuelle Obligatoire signé le 23 avril 2010 par l'UPAE.
Il a permis, notamment :
 - ✓ une augmentation de 1% du salaire de base de l'ensemble des Employés au 1^{er} avril 2010
 - ✓ la révision des grilles de salaires Employés et Encadrement
 - ✓ la révision de la grille de PPI
 - ✓ une augmentation de la valeur faciale des Titres-Restaurant (7€ au lieu de 6,5€ au 1er juillet 2010).
- Avenant à l'accord d'intéressement
Un avenant (signé fin décembre 2009) fixe, pour l'année 2010, le taux de progression de chiffre d'affaires objectif de chaque trimestre à un niveau identique à 2009 (notre accord initial prévoit une progression de 5% par rapport à l'année précédente).
- Accord de méthode sur la prévention du stress au travail signé le 5 mai 2010 par la CFDT, la CFTC et l'UPAE.
Cet accord a pour objet :
 - d'augmenter la prise de conscience et la compréhension du stress au travail par l'ensemble des acteurs de l'entreprise
 - et de définir une méthode qui permette de détecter, de prévenir, d'éviter et de faire face aux problèmes de stress au travail.
- Accord de prorogation des mandats des membres du CE, CHSCT et des Délégués du personnel signé en avril puis en décembre 2010 par l'ensemble des organisations syndicales : CFDT, CFTC, CGT, FO et UPAE.
Les mandats des représentants du personnel sont prorogés jusqu'à la promulgation des résultats des élections professionnelles.
- Accord relatif au vote électronique pour l'élection des Délégués du Personnel et des membres du Comité d'Entreprise signé le 28 mai 2010 par l'UPAE.

2) Informations environnementales

Nous avons pris, en 2008, une participation dans la SAS Eco TLC qui a pour objet de contribuer ou de pourvoir au recyclage et au traitement des déchets issus des produits textiles d'habillement.

Le décret n° 92-377 du 1er avril 1992 confie au conditionneur, à l'importateur ou au premier responsable de la mise sur le marché, la responsabilité de contribuer ou pourvoir à l'élimination des déchets d'emballages qui résultent de la consommation de ses produits par les ménages.

XIII) MODALITES DE REMUNERATION DES MANDATAIRES SOCIAUX

La société SA Camaïeu n'a versé aucun jeton de présence au titre de l'année 2010.

Concernant l'application des recommandations de l'AFEP-MEDEF d'octobre 2008 :

La recommandation relative à la cessation du contrat de travail lorsqu'un dirigeant devient mandataire social ne s'applique pas.

Le Président du Directoire n'a pas de contrat de travail dans la société Camaïeu SA et ses filiales.

Les membres du Directoire ne sont pas visés par cette recommandation.

Tous les membres du Directoire, hormis son Président, bénéficient d'une rémunération fixe établie sur 13 mois à laquelle s'ajoute une rémunération variable pouvant aller jusqu'à deux mois de salaire, en fonction des résultats de la société.

Il n'existe pas de primes d'arrivée ou de départ.

Les membres du Directoire, hormis son Président, bénéficient au titre de leurs contrats de travail dans les mêmes conditions que l'ensemble des salariés, des systèmes collectifs d'intéressement et de participation aux résultats en vigueur dans l'entreprise.

Certains membres du Directoire perçoivent au titre de leur contrat de travail respectif, une rémunération sur la société Modacin.

Les membres du Directoire bénéficient d'une retraite par capitalisation :

● Article 83 (à cotisation définie) : le taux est de 8 % sur les tranches A, B et C.

● Article 39 (à prestations définies) : au départ en retraite de chez Camaïeu à hauteur de 0,45 % du dernier salaire par année de présence.

La retraite par capitalisation (article 39) est calculée sur le dernier salaire annuel précédant le départ en retraite.

Le versement de cette retraite est conditionné à un départ en retraite pris dans l'entreprise.

Le montant des capitaux constitués auprès de la compagnie d'assurance s'élève au 31 décembre 2010 à 336 207 euros.

La société Camaïeu International a souscrit en date du 12 décembre 2007, un contrat d'Indemnité de fin de carrière pour l'ensemble du personnel de la société.

XIV) EVENEMENTS et DECISIONS INTERVENUES DEPUIS LE 1er JANVIER 2011

Camaïeu SA continuera d'assurer les prestations financières, juridiques et de développement du groupe Camaïeu.

La redevance versée par Camaïeu International a été fixée pour 2011 à

4 500 000 d'euros.

Le Directoire proposera à l'Assemblée Générale du 30 mars 2011, de modifier la date de clôture de l'exercice financier de la Société afin de l'arrêter au 31 mars et non plus au 31 décembre de chaque année pour des raisons d'alignement du reporting financier de la Société avec la saisonnalité de son activité et de ses campagnes « printemps – été » et « automne – hiver » (comme le font la plupart des concurrents de la Société) et notamment afin d'inclure dans les comptes annuels de la Société l'intégralité des résultats de la campagne « automne – hiver » et plus particulièrement les ventes intervenant au cours de la période des soldes de début d'année civile (dont les produits sont aujourd'hui inclus dans l'exercice financier suivant). L'exercice social en cours ouvert le 1er janvier 2011 serait clos par anticipation le 31 mars 2011 et aurait donc une durée exceptionnelle de trois mois.

XV) SITUATION DE L'ACTIONNARIAT AU 31 DECEMBRE 2010

	Nombre d'actions	% du capital	Nombre de droits de vote	% des droits de vote
Modamax	2 348 885	38,76 %	4 548 145	45,72 %
La Licquière	1 712 664	28,26 %	3 425 328	34,44 %
Auto-détention	26 315	0,43 %	0	0,00 %
FCPE	10 059	0,17 %	10 059	0,10 %
Public – Nominatif	22 210	0,37 %	23 604	0,24 %
Public – Porteur	1 940 071	32,01 %	1 940 071	19,50 %
Total	6 060 204	100,00 %	9 947 207	100,00 %

Le Fonds Commun de Placement des salariés détenait au 31 décembre 2010 : 0,17% du capital de la société SA Camaïeu soit 10 059 actions.

Droit de vote double (article 38 des statuts)

Un droit de vote double est toutefois accordé aux titulaires d'actions nominatives entièrement libérées lorsque ces actions sont inscrites depuis quatre ans au moins au nom d'un même actionnaire.

XVI) AFFECTATION DU RESULTAT DE LA SOCIETE CAMAIEU SA

Nous vous rappelons que la société a réalisé un résultat de 50.169.666,60 euros.

Nous proposerons aux actionnaires d'affecter le bénéfice de l'exercice augmenté du report à nouveau antérieur de 227.880,00 euros soit une somme globale de 50.397.546,60 euros de la manière suivante :

- une somme de 48.481.632,00 euros au titre de dividende aux actionnaires.

(Pour chaque actionnaire, le dividende ressortirait donc à 8 euros par action).

- une somme de 1.915.914,60 euros en report à nouveau.

Nous vous rappelons que conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, la société Camaïeu SA a distribué au titre des trois derniers exercices (dividendes non versés sur actions propres déduits) :

	2007 30/11/2007 acompte	2007 5/06/2008 solde	2008	2009
Nbre d'actions ayant donné droit à dividende	5.867.714	6.017.091	6.022.241	6.031.719
Dividende éligible à la réfaction de 40 %*	35€	9€	8€	8€
Dividende distribué	35€	9€	8€	8€

* La nouvelle Loi de Finances pour l'année 2008 définit un nouveau régime d'imposition pour les personnes physiques domiciliées en France (Prélèvement forfaitaire libératoire optionnel)

XVII) ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE

L'Assemblée Générale se tiendra le 14 juin 2011, à 10h00, au Novotel sis Roissypole – Gare RER – 95 705 ROISSY CHARLES DE GAULLE.

De la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire :

- Rapport du Directoire sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010, incluant le rapport de gestion du groupe,
 - Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010,
 - Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article L.225-86 du Code de commerce,
 - Rapports spéciaux du Directoire,
 - Rapport du Conseil de Surveillance,
 - Rapport du Président du Conseil de Surveillance sur le contrôle interne,
 - Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2010,
 - Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2010,
 - Approbation des conventions visées à l'article L.225-86 du Code de Commerce,
 - Affectation du résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2010,
 - Ratification de la cooptation de Monsieur Julien Lammoglia comme membre du Conseil de Surveillance.
 - Renouvellement du mandat de membre du Conseil de Surveillance de Monsieur Benoit Valentin.
 - Renouvellement du mandat de membre du Conseil de Surveillance de Monsieur Xavier Geismar.
-
- Pouvoirs.

Nous restons à votre disposition pour vous donner tous les renseignements complémentaires que vous souhaiteriez.
Nous vous remercions de bien vouloir prendre note de ces dispositions.

LE DIRECTOIRE

14. Directoire du 26 avril 2011 modifiant l'ordre du jour et la date de l'Assemblée

PROPOSITION DE MODIFICATION DE LA DATE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DE CAMAÏEU AFIN DE LA PREVOIR AU 8 JUIN 2011

Le président rappelle que le directoire s'est réuni le 23 mars 2011 et a soumis à cette même date un rapport au conseil de surveillance de la Société dans lequel le directoire avait mentionné que l'assemblée générale des actionnaires de Camaïeu appelée à approuver les comptes annuels de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2010 serait convoquée le 14 juin 2011 à 10 heures.

Le président expose également au directoire qu'à la suite d'un accord conclu le 27 mars 2011 avec différents détenteurs d'intérêts sur le titre Camaïeu, les sociétés Modacin France SAS et Modamax, actionnaires directs et indirects de la Société, ont conclu le 28 mars 2011 une série d'acquisitions hors marché de 1.811.058 actions Camaïeu, pour un prix de 214,46 euros par action. Ces opérations ont été définitivement réalisées le 29 mars 2011 et, par suite, les détenteurs d'intérêts ont pris une participation en dette et minoritaire en capital dans la chaîne de contrôle de la Société.

Le président rappelle au directoire que ces acquisitions ont porté la participation directe et indirecte de Modacin France SAS et Modamax dans Camaïeu à plus de 95 % du capital et des droits de vote. Modacin France SAS et Modamax ont indiqué au conseil de surveillance de la Société qu'elles entendaient soumettre, avant la fin du mois de juin et sous réserve d'une expertise indépendante favorable, un projet d'offre publique de retrait (**l'OPR**) suivi d'un retrait obligatoire (**le RO**) sur Camaïeu, libellés au même prix de 214,46 euros par action.

Le président indique également que Modacin France et Modamax ont fait état à la Société de leur souhait de pouvoir obtenir le certificat de conformité sur l'offre par l'Autorité des marchés financiers le 7 juin 2011.

Afin d'éviter tout problème d'articulation entre la tenue de l'assemblée générale appelée notamment à se prononcer sur les comptes de la Société clos au 31 décembre 2010 et le projet d'offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire, le président estime qu'il serait opportun d'avancer l'assemblée générale des actionnaires de la Société au 8 juin 2011.

Après en avoir délibéré, le directoire, à l'unanimité, approuve la proposition du président et décide de modifier la date de l'assemblée générale des actionnaires de la Société pour la fixer au mercredi 8 juin 2011 à 14 heures 30, au Mercure, 157, avenue de la Marne, 95700 Marcq-en-Barœul.

PROPOSITION DE MODIFICATION DE LA GOUVERNANCE DE LA SOCIETE AFIN DE PREVOIR LA FACULTE POUR LES ACTIONNAIRES DE LA SOCIETE DE NOMMER DES CENSEURS ET PROPOSITION DE MODIFICATION CORRELATIVE DES STATUTS

Le président expose aux membres du directoire qu'il serait opportun de prévoir dans les statuts la possibilité pour les actionnaires de la Société de nommer des censeurs au sein du conseil de surveillance de la Société.

Les censeurs au sein de cet organe auraient le droit d'assister à toutes les réunions du conseil de surveillance de la Société et seraient en droit d'obtenir les mêmes informations que les membres de cet organe, mais il ne leur serait conféré aucun droit de vote dans le cadre de ces réunions.

Après en avoir délibéré, le directoire, à l'unanimité, approuve la proposition du président et décide de prévoir la faculté pour les actionnaires de nommer des censeurs au sein du conseil de surveillance de Camaïeu.

MODIFICATION DE L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE FIXEE AU 8 JUIN 2011 AFIN D'Y PREVOIR LA NOMINATION DE DEUX NOUVEAUX MEMBRES ET DEUX CENSEURS AU SEIN DU CONSEIL DE SURVEILLANCE DE LA SOCIETE

Le président estime qu'il serait opportun lors de l'assemblée générale des actionnaires de la Société fixé le 8 juin 2011 d'autoriser la modification statutaire susvisée et de proposer à l'ordre du jour de cette assemblée la nomination de deux nouveaux membres et de deux censeurs au sein du conseil de surveillance de Camaïeu.

Après en avoir délibéré, le directoire, à l'unanimité, approuve la proposition du président et décide de proposer la nomination de deux membres supplémentaires et de deux censeurs au sein du conseil de surveillance de Camaïeu.

CONVOCAION ET PREPARATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 8 JUIN 2011

Après en avoir délibéré, le directoire, (i) faisant usage de son droit de modifier le texte des résolutions, arrête le texte des projets de résolutions et de l'avis de convocation devant être publié dans le BALO du 4 mai 2011 en vue de la tenue de l'assemblée générale mixte des actionnaires de la Société fixée au 8 juin 2011 dans les conditions ci-après, (ii) arrête le rapport du directoire à l'assemblée générale mixte du 8 juin 2011 et (iii) charge son président de procéder à la convocation de ladite assemblée générale.

Après en avoir délibéré, le directoire, à l'unanimité, décide de convoquer une assemblée générale mixte des actionnaires de la Société le mercredi 8 juin 2011 à 14 heures 30, au Mercure, 157, avenue de la Marne, 59700 Marcq-en-Barœul, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

RESOLUTIONS DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE :

- Rapport du Directoire sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010, incluant le rapport de gestion du groupe,
- Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010,
- Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 225-86 du Code de commerce,
- Rapports spéciaux du Directoire,
- Rapport du Conseil de Surveillance,
- Rapport du Président du Conseil de Surveillance sur le contrôle interne,
- Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2010,
- Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2010,
- Approbation des conventions visées à l'article L. 225-86 du Code de Commerce,
- Affectation du résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2010,
- Renouvellement du mandat de membre du Conseil de Surveillance de Monsieur Benoit Valentin,
- Renouvellement du mandat de membre du Conseil de Surveillance de Monsieur Xavier Geismar,
- Nomination de Monsieur Julien Lammoglia en qualité de membre du Conseil de Surveillance,
- Nomination de Modamax en qualité de membre du Conseil de Surveillance,
- Nomination de Monsieur Christopher Laurent Cabot en qualité de membre du Conseil de Surveillance,
- Fixation du montant des jetons de présence.

RESOLUTIONS RELEVANT DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

- Modification de la gouvernance de la Société afin de prévoir la faculté pour les actionnaires de la Société de nommer des censeurs,
- Modification corrélative des statuts.

RESOLUTIONS RELEVANT DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

- Nomination de Monsieur Charles-Edouard Joseph en qualité de censeur,
- Nomination de Madame Marion Cuvelier en qualité de censeur,
- Pouvoirs en vue des formalités.

15. Rapport du Conseil de Surveillance à l'Assemblée Générale du 8 juin 2011

15.1 Observations sur le rapport du Directoire

Le Conseil de Surveillance n'émet aucune observation sur le rapport du Directoire.

15.2 Observations sur les comptes sociaux et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2010

Le Conseil de Surveillance n'émet aucune observation sur les comptes sociaux et consolidés clos le 31 décembre 2010, tels qu'établis et arrêtés par le Directoire.

Il vous demande :

- d'approuver les comptes sociaux et d'affecter le résultat selon la proposition de votre Directoire,
- d'approuver les comptes consolidés selon la méthode retenue par votre Directoire.

15.3 Observations sur les autres questions figurant à l'ordre du jour de votre Assemblée Générale

Le Conseil de Surveillance a adhéré totalement aux propositions de résolutions soumises à votre vote par les rapports du Directoire selon l'ordre du jour sur lequel vous avez été convoqué.

16. Rapport du Président du Conseil de Surveillance à l'Assemblée Générale du 8 juin 2011

En application de l'article L. 225-68 du Code de commerce, il vous est rendu compte ci-après de la composition, des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de Surveillance ainsi que des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la Société.

Le présent rapport a été élaboré avec l'appui de la Direction Financière et revue par le Directoire, en application :

- du code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées publié par l'AFEP et le MEDEF en décembre 2008 (le "Code AFEP-MEDEF") ;
- de l'article L.225-68 du Code de commerce ;
- du guide de mise en oeuvre du cadre de référence pour les valeurs moyennes et petites élaboré par l'AMF et publié le 9 janvier 2008.

Conformément aux dispositions législatives applicables, le présent rapport du Président du Conseil de Surveillance a été présenté au Comité d'audit puis approuvé par le Conseil dans sa séance du 23 mars 2011.

Conformément aux dispositions de l'Article L. 225-68 du Code de commerce, Camaïeu se réfère au Code de gouvernement d'entreprise publié par l'AFEP et le MEDEF en décembre 2008. Une copie de ce code est consultable sur le site du MEDEF.

Le terme "groupe Camaïeu" s'entend pour Camaïeu S.A et les sociétés que Camaïeu S.A contrôle au sens de l'article L.233-3 du Code de commerce.

Le groupe est constitué de la société mère et des filiales incluses dans le périmètre de consolidation. La gestion du groupe est organisée de manière centralisée avec les mêmes méthodes et procédures pour l'ensemble des sociétés.

1. COMPOSITION ET CONDITIONS DE PREPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

1.1 Gouvernance d'entreprise

L'entreprise a adopté une structure juridique de société anonyme à Conseil de Surveillance et Directoire permettant une séparation effective des différentes responsabilités.

Les actionnaires majoritaires du groupe formés par les sociétés Modacin, Modamax et La Licquière n'occupent aucune fonction de gestion et/ou de direction au sein du groupe Camaïeu. Ils ont été cooptés à des fonctions de membre du Conseil de Surveillance lors du Conseil de Surveillance du 22 mai 2007 et leur ratification a eu lieu lors de l'Assemblée Générale le 28 mai 2008.

La société applique les procédures telle que décrites en partie 2 de ce rapport.

1.2 Composition et fonctionnement

1.2.1 Composition

Le Conseil est composé de :

Le président, Monsieur Jean-François Duprez,
Le Vice Président, Monsieur Benoit Valentin,
Monsieur Xavier Geismar, membre,
Monsieur Julien Lammoglia, membre.

Les mandats des membres du Conseil de Surveillance au 31 décembre 2010 sont les suivants :

Nom	Mandat dans la société	Autres mandats
Benoit Valentin	Camaïeu SA, Membre du conseil de Surveillance, Vice-Président 1ère nomination après ratification : 22/05/2007 Fin de mandat : AG statuant sur les comptes 31/12/2010	Cinven S.A., France, Administrateur, Directeur général Amadeus IT Group, S.A., Spain, Director Amadeus IT Holding, S.A., Spain, Director Modacin France SAS, France, President Modacin Luxembourg S.a.r.l., Luxembourg, Manager Modaven S.a.r.l., Luxembourg, Manager Menelas France SAS, Président Directeur Général Menelas Sarl, Luxembourg, Director

Julien Lammoglia	Camaïeu SA, Membre du conseil de Surveillance 1ère nomination : 15/12/2010 La cooptation devra être ratifiée à la prochaine AG	Néant
Xavier Geismar	Camaïeu SA, Membre du conseil de Surveillance 1ère nomination par ratification : 22/05/2007 Fin de mandat : AG statuant sur les comptes 31/12/2010	Cinven S.A., France, Directeur général délégué, Cinven Capital Management Limited (TF N°1, TFN°2, TF N°3, IV), Director Camapa S.a.r.l, Luxembourg, Manager Camara S.a.r.l, Luxembourg, Manager Modacin France SAS, France, General Manager Modacin Luxembourg S.a.r.l., Luxembourg, Manager Modamax SA, France, Director Modaven S.a.r.l, Luxembourg, Manager Truvo Luxembourg S.a.r.l, Luxembourg, Manager Lombecin Holding SAS, France, Président Lombecin SAS, France, Président Menelas France SAS, Directeur Général Stichting Management WD, Netherlands, Supervisory board Manager
Jean-François Duprez	Camaïeu SA : Président du Conseil de Surveillance 1ère nomination par ratification : 14/03/2008 Fin de mandat : AG statuant sur les comptes 31/12/2014	Camaïeu Belgium Sa, Belgique - Administrateur Camaïeu Monaco & Cie, Monaco – Associé Commanditaire Camapa S.a.r.l, Luxembourg, gérant Camara S.a.r.l, Luxembourg, gérant

A la date d'établissement du présent rapport, il est précisé que le Conseil de Surveillance est en recrutement d'un membre "indépendant", c'est-à-dire des membres dont la situation est conforme aux critères précisés par le Code AFEP-MEDEF et dans le règlement intérieur du Conseil de Surveillance 1.2.

Il n'existe pas de censeur.

Il n'existe pas de liens familiaux entre les membres.

Il est rappelé que le Conseil de Surveillance ne comporte aucune femme à ce jour. Le principe de représentation équilibrée des femmes et des hommes en son sein constituera un des éléments de la prochaine évaluation du Conseil de Surveillance.

1.2.2 Honorabilité des dirigeants

Il est précisé qu'à notre connaissance, aucun membre du Conseil de Surveillance ou du Directoire n'a fait l'objet d'une condamnation pour fraude prononcée au cours des cinq dernières années au moins, n'a été associé à une faillite, mise sous séquestre ou liquidation en qualité de membre d'organe d'administration, de direction ou de surveillance au cours des cinq dernières années au moins, n'a fait l'objet d'une incrimination et/ou sanction publique officielle prononcée par des autorités statutaires ou réglementaires et n'a fait l'objet d'un empêchement par un tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'un émetteur ou d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur au cours des cinq dernières années au moins.

1.2.3 Conflits d'intérêts

Par ailleurs, il n'existe à notre connaissance :

- Aucun conflit d'intérêt potentiel entre les devoirs, à l'égard de l'émetteur, de l'un de membres du Conseil de Surveillance ou du Directoire et leurs intérêts privés ou d'autres devoirs.
- Aucun arrangement ou accord entre un membre du Conseil de Surveillance ou du Directoire avec l'un quelconque des principaux clients ou fournisseurs.
- Aucune restriction concernant la cession par un membre du Conseil de Surveillance ou du Directoire dans un certain laps de temps de leur participation dans le capital social du groupe.

1.2.4 Fonctionnement et mission

Le Conseil de Surveillance se réunit au moins une fois par trimestre et aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige.

Le Président arrête l'ordre du jour de chaque réunion du Conseil de Surveillance.

Les membres du Conseil de Surveillance sont convoqués par lettre simple environ une semaine avant la tenue de la réunion.

Les commissaires aux comptes sont convoqués par lettre recommandée, dans les mêmes délais, pour le conseil d'arrêté des comptes semestriels et annuels et chaque fois que la loi l'y oblige.
Ces réunions permettent d'aborder principalement l'examen des comptes semestriels, annuels et prévisionnels ainsi que la stratégie de développement.

Les documents relatifs à la tenue des Conseils de Surveillance (comptes annuels, rapport du Conseil, procès-verbal du précédent Conseil, ...) sont communiqués à l'ensemble des participants.

Un dossier complet est remis à l'entrée en séance à chaque personne présente. Ce dossier est également adressé par courrier aux personnes n'ayant pu assister à la réunion.

Les décisions du Conseil de Surveillance sont constatées par des procès-verbaux.

Un règlement intérieur conforme aux dispositions du Code AFEP-MEDEF a été adopté lors du Conseil de Surveillance qui s'est réuni le 24 mars 2010.

Le règlement intérieur du Conseil de Surveillance reprend en détail le fonctionnement et les missions du Conseil.

1.2.5 Travaux

Pour l'année 2010, le Conseil de Surveillance de notre société s'est réuni 6 fois, aux dates et avec les ordres du jour présentés ci-après. Le taux de présence des membres du Conseil de Surveillance a été de 96% en 2010.

- *le 3 février 2010*, en présence de 4 administrateurs, ordre du jour :
 - Nomination et renouvellement des membres du directoire
 - Chiffres commerciaux à fin janvier 2010
 - Résultats provisoires à fin décembre 2009
 - Questions diverses

- *le 24 mars 2010*, en présence de 4 administrateurs, ordre du jour :
 - Rapport du Directoire
 - Présentation des comptes définitifs de l'exercice clos le 31 décembre 2009
 - Résultats à fin mars 2010
 - Adoption du règlement intérieur
 - Questions diverses

- *le 25 juin 2010*, en présence de 3 administrateurs, ordre du jour :
 - Résultats à fin mai 2010
 - Chiffres commerciaux à fin juin 2010
 - Loyers
 - Point sur le développement
 - Présentation collection hiver
 - Questions diverses

- *le 30 août 2010*, en présence de 4 administrateurs, ordre du jour :
 - Résultats semestriels 2010
 - Questions diverses

- *le 6 octobre 2010*, en présence de 4 administrateurs, ordre du jour :
 - Activité septembre 2010
 - CAPEX/EBITDA France, Italie, Pologne
 - Plan stratégique
 - Organisation 2011
 - Nomination de Monsieur Fabrice Farcot au Directoire
 - Questions diverses

- *le 15 décembre 2010*, en présence de 4 administrateurs, ordre du jour :
 - Activité novembre 2010
 - Redevance Camaïeu SA / Camaïeu International
 - Synthèse budgets 2011
 - Questions diverses

Les Commissaires aux comptes ont été convoqués et ont assisté aux réunions du Conseil de Surveillance qui examinent les comptes semestriels et annuels.

Le Président du Conseil de Surveillance constate que le Conseil n'a pas fait d'évaluation de ses travaux en 2010, elle sera mise en place en 2011 selon les principes définis dans le règlement intérieur du Conseil de surveillance.

1.3 Comités du Conseil de Surveillance

Lors de sa réunion du 8 octobre 2009, le Conseil de Surveillance a décidé de créer un Comité d'audit conformément aux dispositions de l'ordonnance du 08/12/2008 article 14 et à l'article L 823-19 du Code de Commerce, ainsi qu'aux préconisations du Code AFEP-MEDEF ; le texte de son règlement intérieur fait partie du règlement intérieur du Conseil de Surveillance.

Le Conseil de Surveillance a constitué un comité en son sein : le Comité d'audit. Ce dernier est présidé par Xavier Geismar (nommé le 16 décembre 2009).

Son fonctionnement et ses missions ainsi que la cooptation de ses membres sont précisés dans le règlement intérieur du Conseil de surveillance.

En 2010, le Comité d'audit s'est réuni 5 fois.

Le 3 février 2010, ordre du jour :

- Structuration du comité d'Audit :
 - composition
 - missions
 - principes de fonctionnement
- Point sur le recrutement des administrateurs indépendants
- Lancement de la cartographie des risques

Le 24 mars, ordre du jour :

- Revue du Rapport du Président du Conseil de Surveillance sur le contrôle interne et la gestion des risques
- Examen du projet des comptes définitifs sociaux et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2010
- Revue du projet de règlement intérieur du Conseil de Surveillance

Le 25 juin 2010, ordre du jour :

- Cartographie des risques
- Diagnostic du dispositif de gestion des risques et du système de contrôle interne
- Feuille de route direction générale

Le 30 août 2010, ordre du jour :

- Revue des comptes semestriels

Le 6 octobre 2010, ordre du jour :

- Plan d'actions prioritaires 2010 / 2011 pour la mise en oeuvre du contrôle interne (suite au Comité d'audit du 25 juin dernier)
- Focus particulier sur la DAF (organisation et plan d'actions prioritaires) Traitements comptables risque Urssaf
- Point d'avancement prix de transfert
- Suites à donner points d'audit Filiales étrangères (suite au Comité d'audit du 30 août)
- Agenda interim CAC octobre / novembre

1.4 Principes et règles de détermination des rémunérations des mandataires sociaux

1.4.1 Rémunérations des membres du Conseil (jetons de présence)

L'Assemblée générale du 8 juin 2001 a autorisé le versement aux membres du conseil de Surveillance, en rémunération de leur activité, à titre de jetons de présence, une somme fixe annuelle maximum de 22 867 euros.

Cette autorisation n'a pas été utilisée, la société SA Camaïeu n'a versé aucun jeton de présence au titre de l'année 2010.

1.4.2 Conventions réglementées

Il existe une convention de prestations de services ayant pour objet notamment l'assistance dans le cadre de la stratégie générale, de la politique d'expansion et de développement, dans le contrôle de la gestion financière et du budget, dans l'orientation managériales et dans la gestion sociale des « hauts potentiels » du Groupe CAMAIEU avec la société JD Développement, société privée à responsabilité limitée, au capital de 18 600 euros, dont le siège social est situé Chaussée de Lannoy 67 Froyennes Belgique, Immatriculée au RPM de Tournai sous le numéro 893 409 194 représentée par Monsieur Jean-François Duprez.

Ces services seront rémunérés par une redevance hors taxe annuelle de 100 000 euros.

Cette prestation a démarré le 1er janvier 2008.

1.4.3 Rémunérations des mandataires

La société SA Camaïeu n'a versé aucun jeton de présence au titre de l'année 2010.

Concernant l'application des recommandations de l'AFEP-MEDEF d'octobre 2008 :

La recommandation relative à la cessation du contrat de travail lorsqu'un dirigeant devient mandataire social ne s'applique pas.

Le Président du Directoire n'a pas de contrat de travail dans la société Camaïeu SA et ses filiales.

Les membres du Directoire ne sont pas visés par cette recommandation.

Tous les membres du Directoire, hormis son Président, bénéficient d'une rémunération fixe établie sur 13 mois à laquelle s'ajoute une rémunération variable pouvant aller jusqu'à deux mois de salaire, en fonction des résultats de la société.

Il n'existe pas de primes d'arrivée ou de départ.

Les membres du Directoire, hormis son Président, bénéficient au titre de leurs contrats de travail dans les mêmes conditions que l'ensemble des salariés, des systèmes collectifs d'intéressement et de participation aux résultats en vigueur dans l'entreprise.

Certains membres du Directoire perçoivent au titre de leur contrat de travail respectif, une rémunération sur la société Modacin.

Les membres du Directoire bénéficient d'une retraite par capitalisation :

• Article 83 (à cotisation définie) : le taux est de 8 % sur les tranches A, B et C.

• Article 39 (à prestations définies) : au départ en retraite de chez Camaïeu à hauteur de 0,45 % du dernier salaire par année de présence.

La retraite par capitalisation (article 39) est calculée sur le dernier salaire annuel précédant le départ en retraite.
Le versement de cette retraite est conditionné à un départ en retraite pris dans l'entreprise.
Le montant des capitaux constitués auprès de la compagnie d'assurance s'élève au 31 décembre 2010 à 336 207 euros.

La société Camaïeu International a souscrit en date du 12 décembre 2007, un contrat d'Indemnité de fin de carrière pour l'ensemble du personnel de la société.

1.5 Modalités de participation des actionnaires aux assemblées générales

Les assemblées d'actionnaires sont convoquées par le Directoire. A défaut, elles peuvent l'être par les personnes désignées par la loi, notamment par le Conseil de Surveillance.

Les assemblées sont convoquées par un avis inséré dans un journal habilité à recevoir les annonces légales et au BALO et se réunissent au siège social, en tout autre lieu du département, à Paris ou dans un département de la région Ile-de-France.

Tout actionnaire a le droit de participer aux assemblées générales ou de s'y faire représenter, quel que soit le nombre de ses actions.

L'actionnaire peut assister aux assemblées sur simple justificatif de son identité et de la présentation de ses titres sous la forme, soit d'une inscription nominative, soit du dépôt mentionné dans l'avis de convocation d'un certificat d'un intermédiaire habilité constatant l'indisponibilité des actions inscrites en compte jusqu'à la date de l'assemblée. La date avant laquelle ces formalités devront être accomplies ne peut être antérieure de plus de cinq jours à la date de réunion de l'assemblée.

Le directoire peut réduire ce délai par voie de mesure générale bénéficiant à tous les actionnaires.

Tout actionnaire peut se faire représenter par un autre actionnaire ou par son conjoint. Tout actionnaire peut voter par correspondance au moyen d'un formulaire conforme aux prescriptions réglementaires et dont il n'est tenu compte que s'il est reçu par la société trois jours au moins avant la réunion de l'assemblée. Les Assemblées générales délibèrent dans les conditions fixées par la loi.

1.6 Délégations données par l'assemblée générale au Directoire

L'Assemblée générale du 3 juin 2010, avait autorisé le Directoire dans sa 6^{ème} résolution à consentir des options donnant droit à la souscription d'actions de la société à émettre ou à l'achat d'actions existantes dans la limite d'un montant maximum de 3% du capital. Cette autorisation, avait été donnée pour une durée de 38 mois à compter du 3 juin 2010.

Le Directoire n'a pas encore utilisé cette délégation.

L'Assemblée générale du 28 mai 2008, avait autorisé le Directoire dans sa 9^{ème} résolution d'annuler les actions acquises dans le cadre du programme de rachat.

Ce programme de rachat valable pour une période de 18 mois a pris fin le 27 octobre 2009 et n'a pas été renouvelé.

2. PROCEDURES DE GESTION DES RISQUES ET DE CONTRÔLE INTERNE

2.1 Définition et référentiel

Le diagnostic du système de contrôle interne comprendra aussi à terme un état des lieux des procédures de contrôle internes existantes au sein des différentes directions.

Le contrôle interne est un processus mis en oeuvre par la Direction Générale, l'encadrement et le personnel du groupe destiné à fournir une assurance raisonnable quant à la réalisation des principaux objectifs suivants :

- la fiabilité des informations financières ;
- la conformité aux lois et règlements en vigueur ;
- et dans une moindre mesure, l'efficacité et l'efficience des opérations.

Un système de contrôle interne, aussi adéquat soit-il, ne peut fournir qu'une assurance raisonnable, et non pas une garantie absolue, quant à la réalisation des objectifs de l'entreprise en raison des limites inhérentes à tout processus mis en oeuvre dans ce cadre. Par conséquent, le groupe ne peut exclure tout risque de défaillance du contrôle interne.

L'identification des risques tant au niveau de Camaïeu qu'au niveau de chaque processus a été effectuée en collaboration avec chaque responsable opérationnel et fonctionnel pour la réalisation des objectifs suivants :

- d'une part, de veiller à ce que les actes de gestion ou de réalisation des opérations ainsi que les comportements des personnels s'inscrivent dans le cadre défini par les orientations données aux activités du groupe par les organes sociaux, par les lois et règlements applicables, et par les valeurs, normes et règles internes au groupe ;
- d'autre part, de vérifier que les informations comptables, financières et de gestion communiquées aux organes sociaux de la société reflètent avec sincérité l'activité et la situation de la société et du groupe.

Le dispositif de contrôle interne ainsi défini permet d'obtenir une assurance raisonnable – et non une certitude – que les risques seront maîtrisés et que les objectifs fixés seront atteints. Il est mis en place pour l'ensemble du Groupe.

Au cours de l'année 2010 un référentiel de contrôle interne a été mis en place accompagné d'un plan d'actions prioritaires sur 2010 / 2011 pour la mise en oeuvre de ce référentiel au sein du Groupe, présenté et validé par le Comité d'Audit du 6 Octobre.

Ce plan d'actions intègre à la fois les conclusions et recommandations de la cartographie des risques et les résultats de l'état des lieux des pratiques comptables et financières au regard du référentiel AMF, présentés et validés par le Comité d'Audit du 25 Juin

L'évaluation de ces facteurs de risques permet de définir les activités de contrôle.

Suite à la revue du document de référence 2007 par l'A.M.F. (Autorité de Marchés Financiers) courant 2008, et aux recommandations formulées, les facteurs de risques spécifiques aux activités, que Camaïeu juge pertinents et significatifs sont listés et font partie du Rapport de gestion du Directoire.

Les risques liés aux activités financières sont décrits dans le "Rapport de gestion du Directoire" et "l'Annexe aux comptes consolidés".

Les autres risques identifiés sont de nature réglementaire ou opérationnelle et sont sous le contrôle des structures adéquates présentées ci-après.

2.2 Documentation et communication des règles de contrôle

A compter de 2010 le processus de construction budgétaire de chaque Direction se construit à partir d'un Plan stratégique décliné en objectifs opérationnels et plans d'actions pour l'année suivante. Ces objectifs budgétaires par Direction sont présentés pour validation au Comité Budgétaire

Un suivi mensuel permet de contrôler le respect du budget et d'analyser les performances de chaque Direction

Au cours de l'année, chaque investissement fait l'objet d'une étude de retour sur investissement avant d'être engagés. Ces études sont présentées pour validation au Comité Investissement, mis en place en 2010.

2.3 Processus d'évaluation des risques

Au cours de l'année 2010, le Groupe a mis en place une nouvelle organisation afin de répondre à la fois aux évolutions de son environnement et aux ambitions définies dans le Plan Stratégique tout en continuant à améliorer ses process et ses contrôles dans le cadre de la mise en place du nouveau référentiel de contrôle interne

Le Plan Stratégique a été décliné sous forme de chantiers sous la responsabilité individuelle d'un membre du Comité de Direction avec la mise en place d'une gouvernance de gestion de projet permettant un suivi régulier par le Comité de Direction.

2.4 Activités de contrôle

Chaque Direction / Pays est en charge de la mise en œuvre de ses plans d'actions et des contrôles associés, dans le cadre des objectifs budgétaires, s'appuyant sur les systèmes d'information et les fonctions supports du Groupe

Direction Pays

A compter de 2010 a été mis en place des Directions de Pays sous la responsabilité du Président du Directoire pour la France, l'Italie et la Pologne, et sous la responsabilité du Directeur International pour les autres pays en propre et les Master Franchises. Leur mission est l'optimisation du chiffre d'affaires et du Résultat Opérationnel du pays.

Pour la réaliser, les pays disposent :

- d'un concept magasin dont les évolutions ont été régulièrement testées et mesurées en variation de chiffres d'affaires
- d'une force de vente hiérarchisée en plusieurs niveaux dont les résultats et performances commerciales sont mesurées notamment par le biais d'un reporting adapté et garanties par un ensemble de procédures relatives au respect des lois et règlements et à la gestion des actifs (liquidité, mobilier magasin, stocks magasins)
- du support de la Direction du Marketing, mise en place en 2010 destinée à orienter la mise en place et en valeur des collections magasins et dont la performance est mesurée, magasin par magasin, par comparaison de l'évolution des chiffres d'affaires des différents magasins. De ce point de vue, le parc actuel de magasins constitue une base de comparaison suffisante.
- d'un cadre budgétaire établi pour chaque magasin et validé annuellement par le comité de direction, lui permettant périodiquement de mesurer les écarts constatés entre les prévisions et la réalité, en ventes et en frais et d'en tirer rapidement les conséquences.
- d'une série d'indicateurs élaborés par le contrôle de gestion lui permettant de mesurer notamment la bonne adéquation des frais magasins et de la structure siège du pays avec le niveau de chiffres d'affaires réalisé, ainsi que l'évolution de la démarque sur stock.

Concernant la Master franchise, le Directeur de l'International dispose

- d'une procédure d'approbation du partenaire par le comité de direction,
- du recours à des lettres de crédit ou garanties bancaires pour couvrir les risques sur les créances.

Direction des Achats :

L'objectif de la direction des achats est de fournir au réseau en temps voulu une gamme attractive et en quantité suffisante qui lui permette de réaliser le chiffre d'affaires dans le respect d'un niveau de marge préalablement déterminé.

Pour atteindre cet objectif, la direction des achats dispose :

- d'une direction du style et le support de la Direction du Marketing lui permettent de créer et d'élaborer des collections cohérentes et attractives pour la clientèle.
- d'une centrale lui garantissant l'optimisation du rapport qualité / prix des achats afin de maximiser la marge dégagée.
- d'un outil spécifique lui permettant d'identifier régulièrement son risque de rupture et/ou de sur-engagement tout en pilotant son niveau de marge.
- de procédures de cadencement et de suivi des achats et engagements lui permettant des ajustements le cas échéant.
- d'une procédure de sélection des fournisseurs et d'un cahier des charges signé par chacun d'entre eux.
- d'un service contrôle qualité permettant d'identifier en amont tout litige produit éventuel.
- de bureaux de représentation dans les pays émergents permettant de garantir le niveau de marge et dont les coûts de fonctionnement font l'objet d'un suivi spécifique par le contrôle de gestion.
- d'un contrôle budgétaire de la marge et de l'ensemble des coûts de fonctionnement de la direction des achats.

Direction Supply Chain :

Les objectifs principaux de la direction supply chain peuvent être définis comme :

- l'optimisation de la mise à disposition des marchandises aux magasins
- la maîtrise du coût de non qualité du groupe, au travers de la direction des magasins d'usine

Pour atteindre ces objectifs, elle dispose :

En ce qui concerne la mise à disposition des marchandises aux magasins :

- de capacités de transport nationaux et internationaux dont elle s'assure qu'elles sont suffisamment importantes et diversifiées et dont elle s'attache à maîtriser les coûts et la qualité, notamment au moyen de procédures rigoureuses de sélection de transporteurs et de comparaison de prix.
- de plusieurs entrepôts de stockage qui lui garantissent la sécurité des actifs dont elle a la responsabilité, ce dont elle s'assure périodiquement au moyen de contrôles d'inventaire physique.
- d'une compétence d'approvisionnement des magasins qui s'appuie sur un système spécifique de répartition.

En ce qui concerne la direction des magasins de fin de collections :

- d'outils de suivi budgétaire qui lui permettent une analyse des écarts constatés entre les prévisions et la réalité, en ventes et en frais et d'en tirer rapidement les conséquences.
- d'un ensemble de procédures relatives au fonctionnement de ces magasins et qui sont comparables à celles appliquées dans les autres points de vente du groupe.

Direction des Ressources humaines :

La direction des ressources humaines est en charge de la gestion des salariés au sein du groupe, de l'établissement de la paye et de la gestion des relations sociales, notamment avec les syndicats et représentants du personnel.

Pour atteindre ses objectifs, elle dispose :

En ce qui concerne la gestion des carrières :

- d'une procédure de recrutement formalisée, d'une définition précise des postes les plus courants et d'une grille de salaires qui s'y rapporte.
- D'un système automatique d'entretiens semestriels d'évaluation de performance pour les salariés des magasins.
- d'un service de formation interne afin de mettre en adéquation les compétences des salariés et les spécificités de chaque métier type.
- D'un service juridique interne à la direction des ressources humaines qui est en charge de la validation du traitement juridique des principales phases du parcours du salarié dans le groupe.

En ce qui concerne la gestion de la paye :

- d'un service gestionnaire de paye spécialisé organisé en groupes, placé sous la supervision d'un responsable et de chefs de groupe.
- d'un progiciel spécialisé et fiable.

Direction Juridique :

La Direction Juridique est en charge de la formalisation et de la rédaction de tous les contrats.

Elle assure une veille juridique et réglementaire qui vise à identifier et à anticiper les évolutions de la législation et de la réglementation.

Par ailleurs, tous les litiges sont suivis par la Direction Juridique, en collaboration étroite avec des cabinets d'avocats.

Direction des Systèmes d'Information :

La DSI de Camaïeu gère à la fois des applications spécifiques développées en interne et des logiciels du marché.

Concernant les procédures relatives à la sécurité informatique, Camaïeu continue d'investir dans des outils reconnus du marché, qui permettent, dans des conditions considérées comme optimales :

- l'exploitation des applications sur serveurs dans une salle aux normes et sécurisée ;
- une sauvegarde quotidienne des données ;
- l'externalisation des sauvegardes dans un site sécurisé (plan de continuité);
- un accès au réseau de la société protégé par un système de pare-feu et d'anti-virus.

Les améliorations et développements effectués dans le Système d'Informations du groupe sont répertoriés dans les structures opérationnelles concernées.

Les procédures mis en place couvrent les risques connus par chaque responsable opérationnel et fonctionnel, suite à la cartographie des risques, les liens entre risques et procédures seront mis à jour dans chacune des directions afin de garantir la mise en place de contrôles efficaces.

2.5 Supervision du système de contrôle interne

Au delà des procédures de contrôle mises en œuvre quotidiennement par les opérationnels dans le cadre des process métiers, la supervision du système de contrôle interne est de la responsabilité conjointe du Groupe et de ses filiales étrangères pour les parties qui leur sont déléguées.

Le Contrôle de gestion Groupe, mis en place en 2010, avec les Contrôles de gestion opérationnels, accompagnent les managers dans le suivi et le respect du budget, participe aux phases de validation, propose des plans d'actions rendus nécessaires par les écarts constatés.

En 2010, la mise en place d'une Direction du Contrôle interne rattachée au Directeur Financier du Groupe, a été validée par le Comité d'Audit du 6 octobre ainsi que sa feuille de route pour les années à venir. Celle-ci s'inscrit dans le cadre du « plan d'actions prioritaires pour la mise en œuvre du contrôle interne » (cf paragraphe 2-1)

3. PROCEDURES DE CONTRÔLE INTERNE RELATIVES A L'ELABORATION ET AU TRAITEMENT DE L'INFORMATION COMPTABLE ET FINANCIERE

3.1 Planification, pilotage et processus de reporting

Le groupe Camaïeu dispose

- d'une Direction des Comptabilités du Groupe dont le périmètre a été élargi en 2010 afin d'intégrer l'ensemble des normes comptables en particulier dans le cadre de son développement international (local Gaap, IFRS) Cette Direction assure la production des comptes et des déclarations fiscales du Groupe et garantit l'intégrité de l'information comptable en s'appuyant sur les structures internes ou externes (cabinets comptables dans certains pays) et les systèmes d'information adaptés.
- de procédures et d'une organisation qui permettent la justification périodique des comptes, notamment par un rapprochement avec des confirmations externes et qui garantissent le respect du principe de séparation des fonctions et celui de la piste d'audit,
- depuis Septembre 2010, d'une Direction du contrôle de gestion Groupe en charge du process budgétaire et du reporting groupe (quotidiens, hebdomadaires, mensuels) permettant de suivre les principaux indicateurs clés (activité commerciale, compte de résultat, trésorerie), de suivre l'évolution des budgets et de prendre les décisions correctives le cas échéant.

Plus généralement la Direction financière assure les contrôles fréquents et réguliers sur la fiabilité des données essentielles à l'information financière en particulier le chiffre d'affaires, les flux financiers, la valorisation des stocks et des investissements. Ces différents documents sont élaborés :

- sur la base de principes comptables et de règles de consolidation homogènes,
- selon des formats normalisés et actualisés,

en s'assurant de la concordance des données comptables et des informations de gestion.

Comme précisé précédemment le groupe Camaïeu réalise depuis février 2010, un diagnostic des procédures comptables et financières en place au regard du référentiel AMF, afin d'améliorer à terme les procédures de contrôle interne en place au sein de la Direction Comptable et Financière.

Comme le préconise le référentiel AMF, le diagnostic est fondé sur deux thèmes principaux: l'organisation et le pilotage de l'information comptable et financière, ainsi que l'élaboration de l'information comptable et financière.

Les résultats du diagnostic, ainsi que la feuille de route correspondante (actions à mener par le Groupe Camaïeu) ont été présentés et validés le 25 Juin 2010 par le Comité d'audit et le Conseil de surveillance.

3.2 Référentiel commun et procédures d'arrêté des comptes

Les données transmises des différentes filiales sont transmises selon un format imposé puis consolidées au sein d'un outil de consolidation qui sert à l'élaboration de l'information financière externe.

La Direction financière du groupe s'assure de la cohérence des remontées des filiales (modifications de périmètre, impact de change, opérations non récurrentes).

Dans le cadre de leur mission légale, les commissaires aux comptes effectuent un examen des comptes consolidés semestriels et un audit des comptes annuels, sociaux et consolidés. Les comptes de la société ont fait l'objet, jusqu'à présent, d'une approbation sans réserve.

3.3 Travaux réalisés en 2010 et perspectives

- mise en place d'une Direction du contrôle interne Groupe rattachée à la Direction Financière
- mise en place d'une Direction du Contrôle de Gestion Groupe
- mise en place d'une structure administrative et financière interne dans les filiales étrangères les plus importantes (Pologne et Italie)
- mise en place de l'organisation comptable pour la nouvelle filiale en Roumanie
- stabilisation de l'organisation comptable sur la filiale italienne avec le nouveau prestataire
- mise en place d'un processus annuel d'élaboration du Plan Stratégique
- lancement du projet d'automatisation des remontées des flux comptables des filiales étrangères vers le Groupe
- lancement du projet de migration vers un nouveau protocole pour les paiements électroniques
- évolution de la politique de délégations de paiements sous le principe des « 4 yeux »

Le Président du Conseil de Surveillance

17. **Comptes sociaux**

C – Comptes sociaux au 31 décembre 2010

I. Bilan au 31 décembre 2010.

(en milliers d'euros)

Actif	Brut	Amortissements et provisions	Net 31/12/2010	Net 31/12/2009
Immobilisations incorporelles.....	13	13		
Immobilisations corporelles.....	53	39	14	17
Immobilisations financières.....	37 790		37 790	37 790
Total actif immobilisé.....	37 856	52	37 804	37 807
Autres créances.....	2 517	29	2 488	744
Valeurs mobilières de placement..	67 935	23	67 912	67 204
Disponibilités.....	240		240	130
Charges constatées d'avance.....	11		11	8
Total actif circulant.....	70 703	52	70 651	68 086
Total général.....	108 559	104	108 455	105 893

Passif	31/12/2010	31/12/2009
Capital.....	24 241	24 241
Primes d'émission, fusion, apport...	6 151	6 151
Réserve légale.....	2 424	2 424
Réserves réglementées.....		
Autres réserves.....	17 876	26 076
Report à nouveau.....	228	2 376
Résultat de l'exercice.....	50 170	37 906
Total des capitaux propres.....	101 090	99 174
Provisions pour risques et charges.....	408	1 027
Dettes financières.....		
Dettes d'exploitation.....	731	545
Dettes diverses.....	6 226	5 147
Total dettes.....	6 957	5 692
Total général.....	108 455	105 893

II. Compte de résultat.

(en milliers d'euros)

	31/12/2010	31/12/2009
Production vendue : biens et services.....	4 500	4 000
Chiffre d'affaires net.....	4 500	4 000
Reprises provisions et amortissements, transferts de charges.....	76	10
Autres produits.....	15	
Total produits d'exploitation.....	4 591	4 010
Autres achats externes.....	2 135	1 833
Impôts, taxes et assimilés.....	258	235
Charges de personnel.....	2 372	1 909
Dotation aux amortissements et provisions.....	33	18
Autres charges.....		
Total charges d'exploitation.....	4 798	3 995
Résultat exploitation.....	-207	15
Produits financiers.....	51 201	38 888
Charges financières.....	702	422
Résultat financier.....	50 499	38 466
Résultat courant avant impôt.....	50 292	38 481
Produits exceptionnels.....	1	
Charges exceptionnelles.....	-155	125
Résultat exceptionnel.....	-154	-125
Impôts sur les bénéfices.....	-32	450
Bénéfice ou perte.....	50 170	37 906

III. Projet d'affectation du résultat

Bénéfice de l'exercice 2010.....	50 169 666,60	€
Report à nouveau antérieur.....	227 880	€
Total	50 397 546,60	€

Dividende aux actionnaires	(48 481 632)	€
Report à nouveau	1 915 914,60	€

IV. Annexes aux comptes sociaux

La société Camaïeu SA a été introduite sur le second marché de la Bourse de Paris en juin 2000.

La société MODACIN France a acquis l'intégralité des titres de la société MODAMAX.

La société MODAMAX détient au 31 décembre 2010 une participation directe et indirecte dans la société CAMAIEU SA représentant 67.02% du capital et 80.16% des droits de vote.

I – Principes comptables et méthodes dévaluation

Principes généraux :

Les comptes sociaux sont établis dans le cadre des dispositions légales et réglementaires actuellement en vigueur en France.

Les principes et méthodes comptables retenus sont :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes d'évaluation ;
- indépendance des exercices ;
- principe de prudence ;
- évaluation des éléments par référence à la méthode des coûts historiques (valeur d'apport ou d'acquisition).

1.1 Immobilisations incorporelles :

Les logiciels informatiques acquis sont amortis en linéaire sur une durée de trois ans.

1.2 Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés en fonction des durées d'utilité estimées.

Installations techniques4 à 8 ans
Autres immobilisations3 à 4 ans

1.3 Immobilisations financières :

• Titres

Les titres de participation figurent au bilan à leur coût d'acquisition. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'acquisition.

La valeur d'inventaire est déterminée en tenant compte des perspectives de rentabilité et de la quote-part dans les capitaux propres.

1.4 Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est constatée lorsqu'il existe un risque de non recouvrement.

1.5 Valeurs mobilières de placement :

Les valeurs mobilières de placement figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition ou pour leur valeur de marché lorsque celle-ci est inférieure.

Une provision pour dépréciation est constatée pour les titres non cotés si la valeur d'acquisition est supérieure à la valeur probable de négociation.

1.6 Provisions pour risques et charges :

Les provisions pour risques et charges sont constituées pour les risques et charges nettement précisés quant à leur objet, mais dont le montant ou l'échéance ne peuvent être établies de manière précise, et que des événements survenus ou en cours rendent probables.

La provision pour indemnités de départ à la retraite (83K€) à la clôture de l'exercice a été déterminée à partir des hypothèses de calcul suivantes :

Age de départ à la retraite.....entre 60 et 64 ans
Taux de charges sociales..... 45%
Taux d'actualisation.....4,75 %
Taux de turn over.....0 à 15% selon âges et catégories
Taux de progression de salaires.....2% à 2.5%

1.7 Intégration fiscale

La société S.A. Camaïeu a opté pour le régime de l'intégration fiscale avec sa filiale la société Camaïeu International.

Ce régime a une incidence de 32 K€ sur le résultat de la société S.A. Camaïeu. (gain d'impôt)

La créance d'impôt société au 31 décembre 2010 est de 2 414 K€ après comptabilisation d'un gain d'impôt pour la S.A Camaïeu de 32 K€.

II- Explications des principaux postes du bilan et du compte de résultat et de leur variation

2.1 Notes sur le bilan

Note 1 : Immobilisations incorporelles (en milliers d'euros)

Valeurs brutes	01/01/2010	Acquisitions	Diminution	31/12/2010
Logiciels.....		13		13
Total.....		13		13

Amortissements Dépréciation	01/01/2010	Dotation	Reprise	31/12/2010
Logiciels.....		13		13
Total.....		13		13

Note 2 : Immobilisations corporelles (en milliers d'euros)

Valeurs brutes	01/01/2010	Acquisitions	Diminution	31/12/2010
Installations matériels outillages		28		28
Autres immobilisations corporelles.....		25		25
Total.....		53		53

Amortissements	01/01/2010	Dotation	Reprise	31/12/2010
Installations matériels outillages...		13	2	15
Autres immobilisations corporelles..		23	1	24
Total.....		36	3	39

Note 3 : Immobilisations financières (en milliers d'euros)

Valeurs brutes	01/01/2010	Acquisitions	Diminution	31/12/2010
Titres	37 790			37 790
Créances rattachées.....				
Autres immobilisations financières				
Total.....	37 790			37 790

Note 4 : Autres créances (en milliers d'euros)

	31 décembre 2010	31 décembre 2009
Créances fiscales et sociales	(*) 2 487	(**) 744
Autres créances	30	
Total.....	2 517	744

(*) dont créances liées à la TVA 73 K€ et impôts sociétés 2 414 K€

(**) dont créances liées à la TVA 19 K€ et impôts sociétés 721 K€

Les autres créances ont une exigibilité inférieure à un an.

Note 5 : Valeurs mobilières de placement (en milliers d'euros)

	31 décembre 2010	31 décembre 2009
Valeurs mobilières de placement...	32 208	31 823
Certificat de dépôt négociable.....	32 120	30 000
Actions propres.....	(*) 3 607	(**) 5 381
Total brut.....	67 935	67 204
Provision pour dépréciation.....	(***) -23	
Total net.....	67 912	67 204

(*) 26 315 actions affectées au plan de stock options.

(**) 37 963 actions affectées au plan de stock options.

(***) Cette provision couvre la différence entre le prix d'acquisition des actions propres et la valeur de marché pour les actions affectées pour lesquelles le prix de levée d'option est supérieur à la valeur de marché au 31 décembre 2010.

Les valeurs mobilières de placement sont constituées de SICAV monétaires auprès d'établissements financiers français. Leur valeur de marché est de 32 261 K€ au 31 décembre 2010.

- Evolution du nombre d'actions propres sur la période :

Position au 31/12/09	Achats	Ventes	Position au 31/12/10
37 963		11 648	26 315

Note 6 : Capitaux propres

	Capital	Primes	Réserves légal	Autres réserves	Report à nouveau	Résultat	Total Capitaux propres
31/12/2009.....	24 241	6 151	2 424	26 076	2 376	37 906	99 174
Dividende mis en paiement				-48 254			-48 254
Affectation résultat 2009				40 054	-2 148	-37 906	
Résultat 2010						50 170	50 170
31/12/2010.....	24 241	6 151	2 424	17 876	228	50 170	101 090

Le capital social est composé de 6 060 204 titres de 4 euros soit 24 240 816 euros

Note 7 : Dotations et reprises des provisions pour risques et charges

Rubriques	Solde ouverture au 01/01/2010	Dotations période	Reprise Utilisée	Solde clôture au 31/12/2010
Provisions pour IDR.....		158	-75	83
Provisions pour charges sur actions propres(*).....		869	47	-597
				319

Provisions pour risques		6		6
Total provisions risques et charges.....	1 027	53	-672	408

(*) Cette provision couvre la différence entre le prix d'acquisition des actions propres et le prix d'attribution des plans de stocks options pour les actions affectées et pour lesquelles le prix de levée d'option est inférieur à la valeur de marché au 31 décembre 2010.

Note 8 : Dettes d'exploitation et Diverses (en milliers d'euros)

	31 décembre 2010	31 décembre 2009
Dettes sociales et fiscales..	500	372
Dettes fournisseurs.....	231	173
Autres dettes(*).....	6 226	5 147
Total.....	6 957	5 692

Ces dettes ont une exigibilité inférieure à un an.

(*)Dettes groupe

Note 9 : Charges à payer (en milliers d'euros) incluses dans les postes du bilan

	31 décembre 2010	31 décembre 2009
Dettes fiscales et sociales..	215	216
Dettes fournisseurs...	87	126
Total.....	302	342

Note 10 : Accroissements et allègements de la dette future d'impôt (en milliers d'euros)

Allègements :

1 — Provisions pour risques et charges..... 83

Accroissements :

néant

2.2 Notes sur le compte de résultat

Le chiffre d'affaires (4 500 K€) représente la redevance facturée à la société Camaïeu International au titre des prestations juridiques, financières et de développement.

Note 11 : Personnel

	31/12/2010	31/12/2009
Effectif moyen employé sur la période.....	14	12

Note 12 : Charges financières

	31/12/2010	31/12/2009
Dotation aux provisions :		
Dépréciation Valeurs Mob.	23	
Risques et charges.....	47	161
Sous-total.....	70	161
Charges nettes / cessions Valeurs Mobilières.....	597	216
Intérêts sur dettes financières..	35	45
Total charges.....	702	422

Note 13 : Produits financiers (en milliers d'euros)

	31/12/2010	31/12/2009
Reprise de provision :		
Dépréciation Valeurs Mob.		575
Pour charges sur Actions propres.....	597	216
Sous-total.....	597	791
Transfert de charges financières (*)	47	132
Produits cessions et revenus VMP.....	469	862
Revenus des autres créances.....		1
Dividendes reçus.....	50 088	37 102
Total.....	51 201	38 888

(*) Transfert de la dotation pour charges sur actions propres en Frais de personnel conformément aux nouvelles règles applicables aux plans de stock-options

Note 14 : Produits et Charges Exceptionnels

	Produits 31/12/2010	Charges 31/12/2010	Impacts Résultats	Produits 31/12/2009	Charges 31/12/2009	Impacts Résultats
Sur opération de gestion	1	(*) -149	-148		(**) -125	-125
Dotation aux provisions		-6	-6			
Total.....	1	-155	-154		-125	-125

(*) Indemnités de départ et Rappel de Charges Sociales

(**) Rappel de Taxe sur Salaires 2006 et 2007 et intérêts de retard

III. Informations diverses

3.1. Rémunérations

Aucune rémunération directe n'a été versée sur l'exercice 2010 aux membres du Conseil de Surveillance. Cependant, il existe une convention réglementée concernant un membre du Conseil de Surveillance.

3.2 Entreprises liées et participations (en milliers d'euros)

Dénomination Siège social	Capital	Autres Capitaux propres	Part du capital détenue	Valeur titres	Valeur nette titres	Chiffre d'affaires 2010	Résultat 2010	Cautions et avals donnés	Dividendes versés
S.A.S. Camaïeu International 211, avenue Brame 59100 Roubaix.....	29 682	207 808	100 %	34 231	34 231	726 089	87 500	80 000	50 088
B.V. Ulfilas Amsterdam, Pays-Bas.....	167	3 500	99,97 %	3 557	3 557		15	Néant	0
Camaïeu Slovakia S.r.o Bratislava.....	200	-1 727	0,375 %	1	1	6 685	184	Néant	0

**Résultats (et autres éléments caractéristiques)
De la société au cours des cinq derniers exercices (En euros)**

Nature des indications	Exercice 2006	Exercice 2007	Exercice 2008	Exercice 2009	Exercice 2010
I. Capital en fin d'exercice :					
Capital social	24 240 816	24 240 816	24 240 816	24 240 816	24 240 816
Nombre des actions ordinaires existantes	6 060 204	6 060 204	6 060 204	6 060 204	6 060 204
.....					
Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes					
Nombre maximal d'actions futures à créer :					
Par conversion d'obligations					
Par exercice de droits de souscription					
II. Opérations et résultats de l'exercice :					
Chiffre d'affaires hors taxes	3 000 000	4 000 000	4 000 000	4 000 000	4 500 000
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	53 499 026	181 222 602	43 641 365	38 535 162	50 246 198
Impôts sur les bénéfices	179 640	1 805 335	662 534	449 789	-32 243
Participation des salariés due au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	52 332 793	179 415 792	42 358 352	37 906 179	50 169 667
Résultat distribué		266 648 976	48 481 632	48 481 632	48 481 632
III. Résultats par action :					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	8,79	29,61	7,09	6,28	8,30
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	8,63	29,61	6,99	6,25	8,28
Dividende attribué à chaque action (a).....		44	8	8	8
IV. Personnel :					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	13	13	13	12	14
Montant de la masse salariale de l'exercice..	1 755 602	1 967 097	1 622 514	1 332 108	1 633 024
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, œuvres sociales, etc.)	1 282 938	2 157 075	715 704	664 729	782 047

18. Comptes consolidés au 31 décembre 2010

I – Bilan consolidé au 31 décembre 2010 (en milliers d'euros)

ACTIF	Net 31/12/2010	Net 31/12/2009
Actifs non courants :		
Actifs incorporels.....	144 343	140 347 Note 1+3
Immobilisations corporelles.....	111 726	111 049 Note 2+3
Autres actifs financiers.....	11 682	11 394 Note 4
Actifs d'impôts différés.....	4 444	9 655 Note 21
Total actifs non courants.....	272 195	272 445
Actifs courants :		
Stocks.....	77 239	65 582
Clients	7 498	7 955 Note 5
Autres créances.....	8 541	4 905 Note 6
Charges constatées d'avance....	20 271	18 941 Note 7
Instruments financiers dérivés	0	0 Note 10.6
Trésorerie et Equivalents de Trésorerie	127 744	123 592 Note 8
Total actifs courants.....	241 293	220 975
Actifs des activités abandonnées.....	0	0
Total actifs.....	513 488	493 420

PASSIF	Net 31/12/2010	Net 31/12/2009
Capital.....	24 241	24 241 Note 9
Primes d'émission, fusion, apport....	6 151	6 151
Actions propres.....	-3 607	-5 381
Réserves consolidées.....	194 396	156 950
Résultat/Part du groupe.....	84 537	86 126
Capitaux propres / part du groupe...	305 718	268 087
Participations ne donnant pas le contrôle	1	1
Total capitaux propres.....	305 719	268 088
Passifs non courants :		
Dettes financières	79 872	89 841 Note 11
Passifs d'impôts différés.....	7 450	15 364 Note 21
Provisions	1 450	1 479 Note 10
Total passifs non courants.....	88 772	106 684
Passifs courants :		
Provisions	4 970	3 296 Note 10
Dettes financières	1 113	4 609 Note 11
Dettes fournisseurs.....	58 192	53 999
Autres dettes	51 172	54 120 Note 12
Instruments financiers dérivés	3 550	2 624 Note 10.6
Total passifs courants.....	118 997	118 648
Passifs des activités abandonnées...	0	0
Total passifs.....	513 488	493 420

II. Compte de résultat consolidé au 31 décembre 2010 (En milliers d'euros)

	31/12/2010	31/12/2009
Activités poursuivies :		

Ventes de marchandises et de services	809 758	765 236	Note 13
Chiffre d'affaires	809 758	765 236	
Autres produits	1 908	1 213	Note 14
Produits des Activités ordinaires	811 666	766 449	
Achats consommés de marchandises.....	-308 206	-295 346	
Achats consommés matières premières et autres approvisionnement...	-23 363	-23 692	
Autres charges externes	-159 570	-144 551	
Impôts, taxes et assimilés	-8 388	-11 869	
Charges de personnel	-132 173	-121 667	
Dotations aux amortissements	-30 609	-28 042	
Dotations et reprise provisions	-9 794	-3 883	Note 18
Autres charges	-2 932	-1 145	Note 19
Résultat opérationnel	136 631	136 254	
Coût de l'endettement financier net.	- 3 334	-3 209	Note 20
Autres produits financiers	540	2 692	Note 20
Autres charges financières	-1 032	-2 961	Note 20
Résultat avant impôt	132 805	132 776	
Charges d'impôts	48 268	46 650	Note 21
Résultat consolidé net des activités poursuivies ...	84 537	86 126	
Activités abandonnées :			
Résultat des activités abandonnées	0	0	
Résultat consolidé net	84 537	86 126	
Part des participations ne donnant pas le contrôle	0	0	
Part société mère	84 537	86 126	
Résultat net de base par action en euros	14.01	14.30	Note 10.7
Résultat net dilué par action en euros	13.95	14.21	

III. Etat du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement dans les capitaux propres (en milliers d'euros)

	31/12/2010	31/12/2009
Résultat Net de l'ensemble consolidé	84 537	86 126
Ecart de conversion.....	474	274
Réévaluation des instruments dérivés de couverture (*)	-538	1 265
Total Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres.....	-64	1 539
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	84 473	87 665
Dont part du Groupe	84 473	87 665
Dont part participations ne donnant pas le contrôle	0	0

(*) Impacts net d'impôt

IV. Tableaux de variations des capitaux propres Groupe (en milliers d'euros)

	capital	Réserves liées au capital	Réserves et Résultat consolidés	Titres auto- détenus	Gains et Pertes compta directement en CP	et	Capitaux propres Groupe	Capitaux propres Particip. sans contrôle	Total Capitaux propres
Capitaux Propres au 31/12/2008	24 241	6 151	207 593	- 6 117	-4 101		227 767	1	227 768
Paiements en actions			390				390		390
Opérations sur titres auto-détenus.			-337	736			399		399
Dividendes mis en paiement.....			-48 136				-48 136		-48 136
Résultat net période			86 126				86 126		86 126
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres					1 539		1 539		1 539
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres			86 126		1 539		87 665		87 665
Autres variations			2				2		2
Capitaux Propres au 31/12/2009	24 241	6 151	245 638	-5 381	-2 562		268 087	1	268 088
Paiements en actions			240				240		240
Opérations sur titres auto-détenus.			-597	1 774			1 177		1 177
Dividendes mis en paiement.....			-48 254				-48 254		-48 254
Résultat net période			84 537				84 537		84 537
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres					-64		-64		-64
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres			84 537		-64		84 473		84 473
Autres variations			-5				-5		-5
Capitaux Propres au 31/12/2010	24 241	6 151	281 559	-3 607	-2 626		305 718	1	305 719

V. Tableau de flux de trésorerie

	31/12/2010	31/12/2009
Flux de trésorerie liés à l'activité :		
Résultat net	84 537	86 126
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité.....		
Opérations de cession d'actifs immobilisés.....	338	463
Amortissements et provisions.....	30 182	30 310
Variation des impôts différés.....	-1 939	-1 579
Capacité d'autofinancement	113 118	115 320
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité *....	-15 150	2 098
Flux net de trésorerie généré par l'activité	97 968	117 418
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement :		
Acquisitions d'immobilisations.....	-34 631	-63 652
Cessions d'immobilisations.....	654	315
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement..	-33 977	-63 337
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement :		
Variation sur actions propres.....	1 774	736
Remboursement d'emprunts / Etablissements de Crédit.....	-10 615	-1 826
Nouveaux emprunts / Etablissements de Crédit.....		10 000
Dividendes mis en paiement.....	-48 254	-48 137
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement.	-57 095	-39 227
Variation de trésorerie	6 896	14 854
Incidence variations taux de change.....	106	-155
Trésorerie et Equivalents de trésorerie à l'ouverture **..	119 629	104 930
Trésorerie et Equivalents de trésorerie à la clôture **..	126 631	119 629

* Détail de la variation du besoin en fonds de roulement	31/12/2010	31/12/2009
Stocks	-11 478	-10 583
Clients	316	-249
Autres créances	-3 626	1 958
Charges/produits constatés d'avance	-1 073	-396
Dettes fournisseurs (hors immobilisations)	4 096	2 304
Autres dettes	-3 385	9 064
TOTAUX	-15 150	2 098

** Détail de la Trésorerie et Equivalents de Trésorerie	31/12/2010	31/12/2009
Trésorerie et Equivalents de Trésorerie à l'actif du bilan	127 744	123 592
Soldes créditeurs de banque en dettes financières au passif	-1 113	-3 963
TOTAUX	126 631	119 629

5. Informations relatives à l'entreprise

Camaïeu, S.A. est une société anonyme à Directoire de droit français. Elle a son siège à Roubaix (France) et est cotée à Paris. Les comptes consolidés complets au 31 Décembre 2010 ont été arrêtés par le Directoire et soumis à l'avis du Conseil de surveillance en date du 23/03/2011.

Les états financiers sont présentés en milliers d'euros, arrondi au millier le plus proche.

6. Référentiel comptable, modalités de consolidation

6.1 Référentiel comptable

Les principes comptables retenus pour la préparation des comptes consolidés sont conformes aux normes et interprétations IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne au 31 Décembre 2010 et disponibles sur le site : http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm#adopted-commission

Ces principes comptables retenus sont cohérents avec ceux utilisés dans la préparation des comptes consolidés annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2009, à l'exception de l'adoption des nouvelles normes et interprétations suivantes :

- IFRS 3 (Révisée) - Regroupements d'entreprises. Pas d'impact au niveau du Groupe
- Amendements d'IAS 27 - États financiers consolidés et individuels. Pas d'impact au niveau du Groupe à l'exception du changement de terminologie des « intérêts minoritaires » qui deviennent « participations ne donnant pas le contrôle » dans le bilan , compte de résultat et le tableau de variations des capitaux propres.
- Amendements d'IFRS 5, IFRS2 , IAS38 et IFRIC 9. Pas d'impact au niveau du Groupe
- Amendements d'IAS 39 - Instruments financiers : comptabilisation et évaluation : Éléments éligibles à la couverture. Pas d'impact au niveau du Groupe
- IFRIC 17 – Distribution d'actifs non monétaires aux propriétaires. Pas d'impact au niveau du Groupe
- Amendement IFRS 2 – Transactions intra-groupes réglées en trésorerie. Pas d'impact au niveau du Groupe

Ces principes ne diffèrent pas des normes IFRS telles que publiées par l'IASB dans la mesure où l'application des normes et interprétations suivantes, obligatoire aux exercices ouverts après le 1er janvier 2010 est sans incidence sur les comptes du groupe Camaïeu :

- IFRIC 12 – Accords de concessions de services
- IFRIC 15 – Contrats de construction de biens immobiliers
- IFRIC 16 – Couvertures d'un investissement net dans une activité à l'étranger
- IFRIC 18 – Transferts d'actifs provenant de clients

S'agissant des normes et interprétations adoptées par l'Union européenne et dont l'application n'est pas obligatoire au 1er janvier 2010, le groupe a décidé de ne pas appliquer par anticipation :

- Amendement d'IAS 32 – Classement des émissions de droits

En outre, le groupe n'applique pas les textes suivants, qui n'ont pas été adoptés par l'Union européenne au 31 Décembre 2010 :

- IAS 24 révisée – Parties liées
- Améliorations des IFRS (mai 2010)
- IFRIC 19 – Extinguishing financial liabilities with equity instruments
- Amendement d'IFRIC 14 – Prepayments of minimum funding requirements
- IFRS 9 – Financial Instruments

Concernant ces normes non adoptées , le processus de détermination par le groupe des impacts potentiels de l'application de ces nouvelles normes sur les comptes consolidés du groupe est en cours. Le groupe estime qu'à ce stade de l'analyse, l'impact de l'application de ces normes ne peut être connu avec une précision suffisante.

Le Groupe n'a pas l'intention d'appliquer ces textes par anticipation de leur date d'application obligatoire.

Options ouvertes par le référentiel comptable international et retenues par le Groupe

Certaines normes comptables internationales prévoient des options en matière d'évaluation et de comptabilisation des actifs et passifs. Dans ce cadre, le Groupe a notamment choisi d'enregistrer immédiatement en résultat, au titre des avantages postérieurs à l'emploi, les écarts actuariels constatés depuis le 1er janvier 2004

6.2 Utilisation d'estimations et hypothèses, jugement

La préparation des états financiers implique que la direction du groupe ou des filiales procède à des estimations et retienne certaines hypothèses qui ont une incidence sur les montants d'actifs et de passifs inscrits au bilan consolidé, les informations relatives à ces actifs et passifs, les montants de charges et produits du compte de résultat et les engagements relatifs à la période arrêtée. Les résultats réels ultérieurs pourraient être différents. Ces hypothèses concernent notamment les tests de dépréciation (voir 6.3.1 et 6.3.2), les impôts différés (voir 6.3.10), les provisions pour engagements de retraites des salariés (voir 6.3.12 et note 10) et la juste valeur des instruments de couverture (voir note 10.6)

Pour préparer ses états financiers, la direction du groupe a également procédé à des jugements, en plus de ceux que nécessite le recours à des estimations, dont certains peuvent avoir un effet significatif sur les montants comptabilisés dans les états financiers.

6.3 Principes et méthodes comptables

Les états financiers consolidés sont établis selon la convention du coût historique à l'exception de certaines catégories d'actifs et de passifs évalués à la juste valeur conformément aux dispositions de certaines normes internationales spécifiques (notamment IAS 39).

- **Principes et modalités de consolidation**

Les états financiers des sociétés dans lesquelles Camaïeu S.A. exerce, directement ou indirectement, le contrôle c'est à dire qu'elle a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de ces sociétés afin d'obtenir des avantages de leurs activités, sont consolidés suivant la méthode de l'intégration globale.

Le contrôle est présumé exister lorsque Camaïeu détient, directement ou indirectement, plus de la moitié des droits de vote d'une entité.

Les états financiers des filiales acquises au cours de l'exercice sont consolidés à partir de la date d'acquisition.

Les incidences des transactions entre sociétés du groupe sont éliminées.

Les méthodes d'évaluation des sociétés du groupe sont homogènes avec celles utilisées par la société mère.

Au 31 Décembre 2010, il n'y a pas de société mise en équivalence.

- **Date de clôture de l'exercice**

Les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation sont consolidées sur la base de comptes arrêtés au 31 décembre 2010.

- **Traitement des regroupements d'entreprises et des écarts d'acquisition**

Regroupements d'entreprises à partir du 1er janvier 2010

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Le coût d'une acquisition est mesuré comme la somme de la contrepartie transférée, mesurée à la juste valeur le jour de l'acquisition, et le montant de toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'entité acquise. Pour chaque regroupement d'entreprise, l'acquéreur doit décider de la manière de mesurer la fraction non acquise de la cible, soit à sa juste valeur soit au montant de sa quote-part de situation nette réévaluée. Les frais d'acquisition supportés sont comptabilisés en charges de la période au cours de laquelle les services correspondants sont reçus.

Lorsque le Groupe acquiert une entreprise, il évalue les actifs et passifs de l'entité acquise à leur juste valeur - sauf exceptions. Lorsque le regroupement d'entreprises est réalisé par étapes, l'investissement détenu par l'acquéreur antérieurement à la prise de contrôle est mesuré à sa juste valeur à la date d'acquisition et la différence avec sa valeur comptable antérieure est reconnue en résultat en application d'IFRS 3R.

Les ajustements de prix sont reconnus à leur juste valeur à la date d'acquisition. Si l'ajustement est comptabilisé selon IAS 39, il donnera lieu à la comptabilisation d'un actif ou d'un passif, dont les variations ultérieures de juste valeur seront comptabilisées en résultat ou en résultat global, selon les normes applicables. Si l'ajustement est comptabilisé en capitaux propres, il ne sera pas réévalué.

Regroupements d'entreprises antérieurs au 1er janvier 2010

En comparaison avec les éléments présentés ci-dessus, les différences suivantes s'appliquaient :

- Les coûts de transaction directement attribuables à l'acquisition étaient inclus dans le coût d'acquisition.
- Les intérêts minoritaires étaient mesurés à hauteur de la quote-part de situation nette réévaluée de l'entité acquise.
- Les regroupements d'entreprises réalisés en plusieurs étapes étaient comptabilisés comme tels. Toute part additionnelle acquise n'affectait pas les goodwill précédemment reconnus. Les ajustements de prix étaient reconnus, si et seulement si, le Groupe avait une obligation actuelle, dont le règlement était probable et pouvait être estimé de manière fiable. Les changements d'estimation relatifs au montant de l'ajustement de prix affectaient le goodwill. Ces dispositions continuent à être appliquées aux variations postérieures au 1er janvier 2010 des ajustements de prix relatifs à des regroupements d'entreprises antérieurs à cette date.

Écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisitions ne sont pas amortis mais font l'objet d'un test de dépréciation dès l'apparition d'indices de pertes de valeur et au minimum une fois par an à la date de clôture. Pour les besoins de ces tests de dépréciation, les écarts d'acquisition sont alloués à des Unités génératrices de trésorerie. Le groupe a retenu le magasin comme UGT. Cette UGT représente au sein du Groupe, le niveau le plus bas auquel l'écart d'acquisition est suivi pour les besoins de gestion interne, et n'est pas d'une taille supérieure à un secteur fondé sur le niveau d'information sectorielle du Groupe. Conformément à IAS 36.124, les dépréciations sur écarts d'acquisitions ne peuvent être reprises ultérieurement.

- **Conversion des états financiers de sociétés étrangères**

L'euro est la devise de présentation du groupe.

Au 31 Décembre 2010, quatre filiales ont une devise fonctionnelle différente de l'euro (CAMAIEU POLSKA ; CAMAIEU CESKA ; CAMAIEU MODA ROMANIA ; CAMAIEU HUNGARY)

Les éléments du bilan de ces quatre filiales sont convertis en euro sur la base du cours de change en vigueur à la clôture. Les comptes de résultat de ces quatre filiales sont convertis en euro sur la base du cours moyen constaté sur la période. L'écart de conversion qui en résulte est porté en écart de conversion dans les capitaux propres.

- **Transactions en devises**

Les opérations en monnaies étrangères sont enregistrées au taux de change en vigueur à la date de l'opération. Les éléments monétaires du bilan sont réévalués au cours de clôture de chaque arrêté comptable. Tous les écarts sont enregistrés dans le compte de résultat.

- **Format des états de synthèse**

L'application de la norme IAS 1 « présentation des états financiers » rend obligatoire la présentation du bilan selon un classement entre éléments courants et non courants.

Un actif doit être classé en tant qu'actif courant lorsqu'il satisfait à l'un des critères suivants:

- l'entité s'attend à pouvoir réaliser l'actif, le vendre ou le consommer dans le cadre du cycle normal de son exploitation
- l'actif est détenu essentiellement aux fins d'être négocié
- on s'attend à ce que l'actif soit réalisé dans les douze mois suivant la date de clôture; ou il s'agit de trésorerie ou d'équivalent de trésorerie (tels que définis dans IAS 7 Tableaux des flux de trésorerie) sauf s'il ne peut être échangé ou utilisé pour régler un passif pendant au moins douze mois à compter de la date de clôture.

Un passif doit être classé en tant que passif courant lorsqu'il satisfait à l'un des critères suivants:

- l'entité s'attend à régler le passif au cours de son cycle d'exploitation normal,
- il est détenu essentiellement aux fins d'être négocié,
- il doit être réglé dans les douze mois après la date de clôture; ou l'entité ne dispose pas d'un droit inconditionnel de différer le règlement du passif pour au moins douze mois à compter de la date de clôture.

Le compte de résultat est présenté par nature.

6.3.1 Immobilisations incorporelles

Les emplacements commerciaux et droits au bail figurent à l'actif à leur coût d'acquisition conformément à la norme IAS 38.

En France, les baux commerciaux étant indéfiniment renouvelables, ils ne sont pas amortis et font l'objet, en tant qu'actif isolé, d'un test de perte de valeur annuellement sur la base des cash flows futurs avant impôt actualisés sur 5 ans augmentés d'une valeur terminale ou de la valeur d'expertise déterminée par des experts indépendants (IAS 36)

Les cash flow futurs sont déterminés sur la base de budgets à 5 ans approuvés par le management.

Le taux d'actualisation est déterminé à chaque clôture afin de refléter les appréciations actuelles du marché de la valeur temps de l'argent et les risques spécifiques à l'actif.

La valeur recouvrable est estimée pour chaque actif isolé au minimum une fois par an à la date de clôture. Lorsque cela n'est pas possible, les actifs sont regroupés en Unités Génératrices de Trésorerie (UGT). Le groupe a retenu le magasin comme UGT.

Conformément à IAS 36.117, la reprise d'une dépréciation sur un actif isolé ne peut pas conduire à porter la valeur nette de l'actif à une valeur supérieure à celle que l'on aurait eue si aucune provision n'avait été comptabilisée.

A l'étranger (Italie , Espagne , Belgique , Luxembourg , Slovaquie) conformément à la législation, et n'étant pas indéfiniment renouvelables, ils sont amortis linéairement sur la durée du bail et font l'objet, en tant qu'actif isolé, dès que le magasin existe depuis plus de 3 années , d'un test de perte de valeur annuellement sur la base des cash flows futurs avant impôt actualisés sur 5 ans augmentés d'une valeur terminale.

En Pologne, République Tchèque, Roumanie et Hongrie, la propriété commerciale n'existant pas, les UGT ne comportent aucun actif incorporel.

Les logiciels figurent à l'actif pour leur coût d'acquisition majoré des frais de mise en exploitation. Ils sont amortis en linéaire sur une durée de 3 ans.

6.3.2 Immobilisations corporelles

Dans le cadre de la première application des normes IFRS, le groupe a opté pour la réévaluation à la juste valeur de l'ensemble des terrains et constructions. La juste valeur devient alors le coût historique par convention. Les réévaluations ont été réalisées sur la base d'expertises menées par des experts indépendants renommés, pour les principaux terrains et toutes les constructions précitées.

Le parc immobilier du groupe est essentiellement constitué du siège social et de l'entrepôt. Il s'agit d'une construction "légère" pour laquelle des composants n'ont pas pu être identifiés, à l'exception des installations et agencements reconnus séparément. Lorsque les composants d'un actif corporel ont des durées d'utilité différentes, ils sont comptabilisés séparément et amortis sur leur durée d'utilité propre.

Le groupe a estimé que compte tenu de l'utilisation attendue de ses actifs, aucune valeur résiduelle n'avait à être prise en compte.

Les coûts d'entretien courants sont comptabilisés en résultat dans l'exercice où ils sont encourus.

Les coûts d'emprunt sont comptabilisés en charges dans l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Les amortissements pour dépréciation (mode linéaire) sont calculés en fonction des durées d'utilité estimées :

Bâtiments siège et entrepôt.....	20 ans
Bâtiments magasins.....	40 ans
Agencement et aménagement des constructions.....	3 à 10 ans
Installations techniques.....	3 à 8 ans
Autres immobilisations	4 à 8 ans

Les biens immobiliers et mobiliers acquis par contrat de location-financement sont traités dans les comptes consolidés comme des acquisitions d'immobilisations à crédit.

Ils sont amortis selon les mêmes modalités que celles décrites ci-dessus.

Un contrat de location-financement est un contrat qui transfère au groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif loué.

Lorsque le bailleur conserve la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à l'actif loué, le contrat est qualifié de contrat de location simple et les paiements relatifs à ce contrat sont comptabilisés en charges dans le compte de résultat sur une base linéaire jusqu'à l'échéance du contrat.

Conformément à la norme IAS 36 (dépréciation d'actifs), les valeurs comptables des immobilisations corporelles font l'objet d'une recherche de perte de valeur lorsque des événements ou changements indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable (projet de fermeture de magasins par exemple).

La valeur recouvrable des immobilisations corporelles est la valeur la plus élevée entre le prix de vente net déterminé par des experts indépendants et la valeur d'utilité. Pour évaluer la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés en utilisant un taux d'actualisation avant impôt qui reflète les appréciations actuelles du marché de la valeur temps de l'argent et les risques spécifiques à l'actif.

Les pertes de valeur sont enregistrées en compte de résultat.

La valeur recouvrable est estimée pour chaque actif isolé. Lorsque cela n'est pas possible, les actifs sont regroupés en Unités Génératrices de Trésorerie (UGT). Le groupe a retenu le magasin comme UGT.

Conformément à IAS 36.117, la reprise d'une dépréciation sur un actif isolé ne peut pas conduire à porter la valeur nette de l'actif à une valeur supérieure à celle que l'on aurait eue si aucune provision n'avait été comptabilisée.

6.3.3 Autres actifs financiers non courants

Le groupe a classé ses actifs financiers en deux catégories :

- Les prêts et créances : cette catégorie comprend les créances rattachées à des participations non consolidées et autres prêts et créances ainsi que les dépôts et cautionnements.
L'effet initial de l'actualisation des dépôts de garantie versés aux propriétaires est imputé en Charges Constatées d'Avance avec étalement en charge de loyer sur la durée du bail
L'effet de la mise à jour de l'actualisation les années suivantes est comptabilisé en résultat financier.
- Les actifs disponibles à la vente : il s'agit principalement des titres de participations non consolidées.
Ces titres correspondent à des participations dans des Groupements d'exploitation de centres commerciaux.
Ils sont comptabilisés à leur juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées en capitaux propres. Une dépréciation est comptabilisée en résultat si la valeur comptable est supérieure à la valeur recouvrable estimée.

6.3.4 Stocks de marchandises et matières premières

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation.

Le coût est évalué suivant la méthode du coût unitaire moyen pondéré (prix d'achat majoré des frais accessoires, des frais logistiques et frais de transport) pour amener les stocks à l'endroit où ils se trouvent conformément à IAS 2. La valeur nette de réalisation est évaluée en fonction des quantités résiduelles après la période des soldes sur la base de coefficients qui sont le reflet des observations historiques sur l'écoulement des stocks.

6.3.5 Clients et autres créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Les provisions pour créances douteuses sont enregistrées lorsqu'il devient probable que la créance ne sera pas encaissée et qu'il est possible d'estimer raisonnablement le montant de la perte.

6.3.6 Charges constatées d'avance

Les "droits d'entrée" versés lors des ouvertures de magasins et présentant un caractère de supplément de loyer, sont étalés en linéaire sur la durée des baux.

Tous les frais liés à l'ouverture d'un magasin sont comptabilisés dans les postes de charges correspondant dès leur engagement.

Les "loyers avancés" correspondent à des loyers facturés sur la période mais relatifs à une période postérieure.

6.3.7 Instruments financiers

- Les instruments financiers sont utilisés pour gérer les expositions aux risques de change relatives aux activités financières et opérationnelles du groupe. Pour toutes ses opérations, le groupe applique la comptabilité de couverture car :

- la relation de couverture est clairement définie et documentée à la date de sa mise en place ;
- l'efficacité de la relation de couverture est démontrée par le rapport des variations de juste valeur du dérivé et de l'élément couvert, ce rapport devant rester dans une fourchette comprise entre 80% et 125%.(test prospectif et rétrospectif réalisé à chaque clôture annuelle).

- Les instruments financiers sont utilisés également pour gérer les expositions aux risques de taux sur les emprunts.

Dans le cadre de cette comptabilité de couverture basée sur des flux futurs de trésorerie (cash-flow hedge) et conformément à IAS 39, la partie efficace de la variation de juste valeur de l'instrument de couverture est enregistrée directement en contrepartie des capitaux propres (capitaux propres recyclables), la variation de juste valeur de la partie couverte de l'élément couvert n'étant pas enregistrée au bilan. La variation de valeur de la part inefficace est comptabilisée en autres produits et charges financiers. Les montants enregistrés en capitaux propres recyclables sont repris au compte de résultat lorsque la transaction couverte impacte le résultat, et notamment pour les créances et dettes en devises lorsqu'elles sont réévaluées au cours de clôture.

6.3.8 Trésorerie et Equivalents de Trésorerie

La trésorerie comprend des liquidités en comptes courants bancaires.

Les Equivalents de Trésorerie comprennent les parts d'OPCVM de trésorerie et les dépôts bancaires à très court terme ne présentant pas de risque significatif de perte de valeur.

Ces dépôts bancaires appartiennent à la catégorie des prêts et créances.

Les parts d'OPCVM sont désignées sur option à la juste valeur par le résultat car elles sont gérées sur la base de leurs valeurs liquidatives telles que confirmées par les établissements bancaires.

Le tableau de flux de trésorerie reprend la variation des éléments ci-dessus et la variation des soldes créditeurs des comptes courants présentés au passif du bilan.

6.3.9 Paiements fondés sur les actions et actions propres

Les actions propres détenues par l'entreprise en vue de l'attribution future aux salariés par le biais d'un FCPE ou dans le cadre d'attribution d'option sont portées en déduction des capitaux propres.

Lors de la cession d'actions propres, les gains et les pertes sont sans impact sur le résultat consolidé ; ils sont inscrits dans les capitaux propres consolidés pour leur montant net d'impôt.

Le groupe accorde aux dirigeants du groupe et à certains salariés des options d'achat d'actions. Conformément à la norme IFRS 2, les options sont évaluées à leur juste valeur à la date d'octroi. Le modèle de valorisation utilisé est le modèle mathématique de Black & Scholes. Les variations de valeur postérieures à la date d'octroi ne remettent pas en cause l'évaluation initiale.

En application de la norme IFRS 2, la juste valeur des options est comptabilisée dans le compte de résultat en charges de personnel linéairement entre la date d'octroi et la date d'acquisition définitive des droits, en contrepartie des capitaux propres.

6.3.10 Impôts et impôts différés

Les impôts comprennent les impôts sur les bénéfices exigibles et les impôts différés.

Les impôts différés sont constatés sur toutes les différences temporelles entre les valeurs comptables et fiscales des éléments d'actifs et de passifs, ainsi que sur les déficits fiscaux reportables. Les impôts différés actifs sont constatés s'il existe une réelle probabilité de récupération de ces impôts sur les exercices futurs. Pour apprécier la probabilité de récupération de ces impôts différés, il est notamment tenu compte de l'historique des résultats des exercices précédents, des prévisions de résultats futurs, des éléments non récurrents et de la stratégie fiscale. Ainsi, l'évaluation de la capacité du groupe à utiliser ses déficits reportables repose sur une part de jugement importante. Si les résultats futurs s'avéraient sensiblement différents de ceux anticipés, le groupe serait alors dans l'obligation de revoir à la hausse ou à la baisse la valeur comptable des actifs d'impôts différés, ce qui pourrait avoir un effet significatif sur le bilan et le résultat du groupe.

Des impôts différés sont comptabilisés sur toutes les différences temporelles imposables sauf quand le passif d'impôt différé est généré par la comptabilisation initiale d'un écart d'acquisition ou résulte de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une opération qui n'est pas un regroupement d'entreprise et qui, à la date de l'opération, n'affecte ni le résultat comptable ni le résultat imposable.

Les impôts différés sont évalués au taux d'impôt dont l'application a été décidée par les autorités compétentes à la date d'arrêté des comptes. La règle du report variable est appliquée et l'effet de tout changement de taux d'imposition est comptabilisé dans le compte de résultat à l'exception de changements relatifs à des éléments comptabilisés directement en capitaux propres. Les impôts différés ne sont pas actualisés.

Les impôts relatifs aux éléments reconnus directement en capitaux propres sont comptabilisés en capitaux propres et non dans le compte de résultat.

La loi de Finances pour 2010, votée le 30 décembre 2009, a supprimé l'assujettissement des entités fiscales françaises à la taxe professionnelle à compter de 2010 et l'a remplacé par la Contribution Economique Territoriale (CET) qui comprend :

- la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) assise sur les valeurs locatives foncières de l'ancienne taxe professionnelle
- la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) assise sur la valeur ajoutée résultant des comptes sociaux.

A la suite du changement fiscal mentionné ci-dessus, le Groupe a réexaminé le traitement comptable de l'impôt en France au regard des normes IFRS, en tenant compte des derniers éléments d'analyse disponibles sur le traitement comptable des impôts et taxes, et notamment ceux fournis par l'IFRIC.

Le Groupe a considéré que le changement fiscal mentionné ci-dessus conduisait en réalité à remplacer la Taxe Professionnelle par deux nouvelles contributions de natures différentes :

- la CFE, dont le montant est fonction des valeurs locatives foncières et qui peut, le cas échéant, faire l'objet d'un plafonnement à un pourcentage de la valeur ajoutée, présente des similitudes importantes avec la Taxe Professionnelle et sera donc comptabilisée en 2010 comme cette dernière en charges opérationnelles ;

- la CVAE, qui selon l'analyse du groupe répond à la définition d'un impôt sur le résultat telle qu'énoncée par IAS 12.2 (« Impôts dus sur la base des bénéfices imposables »). Pour conduire son analyse, la société a notamment pris en considération les décisions de rejet d'ajout du sujet à son agenda formulées par l'IFRIC en mars 2006 et mai 2009 sur la question du champ d'application de la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat ». L'IFRIC a en effet précisé que, pour entrer dans le champ d'IAS 12, un impôt doit être calculé sur la base d'un montant net de produits et de charges et que ce montant net peut être différent du résultat net comptable. Le groupe a jugé que la CVAE remplissait les caractéristiques mentionnées dans cette conclusion, dans la mesure où la valeur ajoutée constitue le niveau intermédiaire de résultat qui sert systématiquement de base, selon les règles fiscales françaises, à la détermination du montant dû au titre de la CVAE.

Conformément aux dispositions d'IAS 12, la qualification de la CVAE en tant qu'impôt sur le résultat a conduit à comptabiliser dès le 31/12/2009 des impôts différés relatifs aux différences temporelles existant à cette date, par contrepartie d'une charge nette au compte de résultat de l'exercice, la loi de finances ayant été votée en 2009. Cette charge d'impôt différé est présentée sur la ligne « charges d'impôts ». En outre à compter de l'exercice 2010, le montant total de la charge courante et différée relative à la CVAE est présenté sur cette même ligne.

6.3.11 Provisions

Une provision est comptabilisée à la clôture lorsqu'il existe une obligation du groupe à l'égard d'un tiers qui résulte d'éléments passés, et dont il est probable ou certain qu'elle se traduise par une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Les provisions sont estimées selon leur nature en fonction des hypothèses les plus probables.

Si l'effet de la valeur temps est significatif, les provisions sont déterminées en actualisant les flux futurs de trésorerie attendus à un taux d'actualisation avant impôt reflétant les appréciations actuelles du marché de la valeur temps de l'argent. Si aucune estimation fiable du montant de l'obligation ne peut être effectuée, aucune provision n'est comptabilisée et une information est donnée en annexe.

6.3.12 Avantages postérieurs à l'emploi

Le groupe recense et enregistre l'ensemble des avantages postérieurs à l'emploi accordés à son personnel.

Les avantages accordés sont les suivants :

- retraite dans le cadre du régime français de sécurité sociale ;
- indemnités de fin de carrière pour l'ensemble des salariés ;
- retraite par capitalisation pour certains cadres dirigeants.

Dans le cadre des régimes à cotisations définies, le groupe n'a pas d'autre obligation que le paiement de primes dans le cadre de l'intégration au régime local de sécurité sociale. La charge correspondante est prise en compte de résultat au cours de l'exercice de versement.

Dans le cadre des régimes à prestations définies, les engagements de retraite et assimilés sont évalués par des actuaires indépendants, suivant la méthode des unités de crédits projetés conformément à la norme I.A.S. 19. Les calculs actuariels prennent en compte des hypothèses mises à jour annuellement d'augmentation de salaires, de taux de rotation du personnel, d'âge de départ à la retraite, d'évolution de l'espérance de vie ainsi qu'un taux d'actualisation approprié. (détail dans la note 10).

Les gains ou pertes actuariels sont comptabilisés en produits ou en charges sur chaque période.

Les régimes à prestations définies sont, dans certains cas, couverts par des fonds spécialisés externes. Les actifs de ces fonds sont évalués à la clôture à leur juste valeur et sont comptabilisés en déduction de la valeur actualisée des obligations correspondantes.

La part à plus d'un an des engagements de retraite et assimilés est classée en non courant et la part à moins d'un an en courant.

6.3.13 Risque de change et de taux

- Sur remontées de fonds en devises des filiales étrangères

Le groupe est soumis à un risque de change sur son exploitation en magasins succursales dans les pays hors zone euro (Pologne, Tchéquie, Roumanie, Hongrie)

Des couvertures de change sont mises en place en fonction prévisions budgétaires des filiales à 6 mois.

- Sur achats en devises

La Direction Financière du groupe couvre systématiquement tous les flux d'achats prévisionnels significatifs en devises étrangères (principalement USD) en utilisant les techniques d'achats à terme ou les techniques optionnelles.

L'horizon de couverture est de 12 mois à la date de clôture du 31 Décembre 2010.

Le groupe a conclu en date du 21 janvier 2008 et 10 mars 2010 des contrats de couverture de taux afin de se prémunir du risque de taux sur sa dette bancaire. (note 10.6)

6.3.14 Chiffres d'affaires et autres produits

Le chiffre d'affaires comprend le chiffre d'affaires hors taxes réalisé dans les magasins, les ventes aux franchisés et les redevances après déduction des remises et ristournes (note 13).

6.3.15 Notion de résultat opérationnel et résultat avant impôt

Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel comprend l'ensemble des produits et charges du groupe, à l'exception des éléments suivants :

- coût de l'endettement financier ;

- autres produits financiers ;
- autres charges financières ;
- impôt.

Résultat avant impôt

Le résultat avant impôt comprend le résultat opérationnel et le résultat financier avant prise en compte de charge d'impôt.

6.3.16 Résultat par action

Le résultat par action est calculé sur la base du résultat net part du groupe. Ce résultat net est divisé par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice diminué des actions détenues et considérées comme des titres d'autocontrôle

Camaïeu SA n'a pas émis de titres autres que les options d'achat donnant droit au capital.

6.3.17 Informations sectorielles

Le groupe a redémarré une activité internationale en 2000. Les magasins sont exploités sous forme de succursales dans des sociétés indépendantes et détenues généralement à 100% par Camaïeu international.

Au 31 décembre 2010, le groupe exploitait 259 magasins succursales à l'étranger.

Toutefois, le groupe n'exerçant qu'une activité de distribution spécialisée au travers d'une seule enseigne et réalisant des résultats à l'international inférieurs à 10% du résultat consolidé Groupe, seule une information sectorielle relative au chiffre d'affaires, aux nombres de magasins et à la valeur des actifs et investissements par zone géographique est présentée en annexe.

(note 10.2)

L'évolution de l'activité à l'International incite le Groupe à analyser les performances en séparant la France des autres pays.

L'analyse sur l'International en scindant Zone Euro (Belgique, Italie, Espagne, Luxembourg et Slovaquie) et Zone Hors Euro (Pologne, République Tchèque, Roumanie et Hongrie) a été jugée pertinente par le Direction du Groupe.

Nous entendons par Direction du Groupe, le Directoire de CAMAIEU SA.

6.3.18 Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées

Un actif non courant, ou un groupe d'actifs et de passifs, est détenu en vue de la vente quand sa valeur comptable sera recouvrée principalement par le biais d'une vente et non d'une utilisation continue. Pour que cela soit le cas, l'actif doit être disponible pour une vente immédiate et celle-ci doit être hautement probable.

En application de la norme, les actifs et passifs concernés sont alors reclassés en actifs détenus en vue de la vente et en passifs liés sans compensation. Les actifs reclassés sont comptabilisés à la valeur la plus faible entre la juste valeur nette des coûts de sortie et le coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur. Ils ne sont plus amortis à compter de cette date.

7. Périmètre de consolidation et effets des variations de périmètre

Sociétés consolidées au 31 décembre 2010

Nom	Siège social	N° SIREN	% détenu	Méthode de consolidation
Sociétés françaises :				
Camaïeu S.A.....	Roubaix	330 345 927	100	Société mère
Camaïeu International.....	Roubaix	345 086 177	100	I.G.
Sociétés étrangères :				
Camaïeu España.....	Madrid		100	I.G.
Camaïeu Polska.....	Varsovie		100	I.G.
Bv Ufilas.....	Amsterdam		99,97	I.G.
Scs Monaco et Cie.....	Monaco	97 S 03338	99,95	I.G.
Camaïeu Italia.....	Milan		100	I.G.
Camaïeu Ceska.....	Prague		100	I.G.
Camaïeu Slovakia	Bratislava		100	I.G.
Camaïeu Belgium S.A.....	Mouscron		99,97	I.G.
Mode Développement Belgique S.A	Mouscron		99,98	I.G.
Camaïeu Luxembourg S.A.R.L.....	Luxembourg		100	I.G.
Camaïeu Moda Romania	Bucarest		100	I.G.
Camaïeu Hungary	Budapest		100	I.G.

I.G : Intégration globale

Les sociétés suivantes, constituées à l'origine pour l'exploitation d'un ou deux emplacements commerciaux, ont été acquises et fusionnées par la société CAMAIEU INTERNATIONAL sur l'exercice 2010 :

- S.A.S BLEU MARINE
- S.A.S DROP 45

Les variations de périmètre n'ont pas d'impact significatif sur le bilan et le compte de résultat consolidé, ni sur le tableau de flux de trésorerie.

8. Notes sur le bilan consolidé

Note 1 : Actifs incorporels

Variations des valeurs brutes (en milliers d'euros)

Valeurs brutes	01/01/2009	Acquisitions	Cessions et Mise au rebut	Autres variations	Ecart de conversion	31/12/2009
Emplacements Commerciaux....	136 586	16 780	-426	-832		152 108
Logiciels.....	5 240	983		-11	2	6 214
Avances et immobilisations en cours		60				60
Total.....	141 826	17 823	-426	-843	2	158 382

Variations des valeurs brutes (en milliers d'euros)

Valeurs brutes	01/01/2010	Acquisitions	Cessions et Mise au rebut	Autres variations	Ecart de conversion	31/12/2010
Emplacements Commerciaux....	152 108	8 154	-556	-53		159 653
Logiciels.....	6 214	339			4	6 557
Avances et immobilisations en cours	60	-60				0
Total.....	158 382	8 433	-556	-53	4	166 210

Variations des amortissements et dépréciations (en milliers d'euros)

Amortissements Dépréciation	01/01/2009	Dotation	Reprise	Cessions et Mise au rebut	Autres variations	Ecart de conversion	31/12/2009
Dépréciation emplacements commerciaux....	1 526	1 487	-119				2 894
Amortissement emplacements commerciaux....	8 689	2 234	-31		-288		10 604
Amortissements Logiciels.....	3 839	706			-10	2	4 537
Total.....	14 054	4 427	-150		-298	2	18 035

Variations des amortissements et dépréciations (en milliers d'euros)

Amortissements Dépréciation	01/01/2010	Dotation	Reprise	Cessions et Mise au rebut	Autres variations	Ecart de conversion	31/12/2010
Dépréciation emplacements commerciaux.....	2 894	1 287	-2 894				(*) 1 287
Amortissement emplacements commerciaux.....	10 604	4 231		16	365		15 216
Amortissements Logiciels.....	4 537	839		-16		4	5 364
Total.....	18 035	6 357	-2 894	0	365	4	21 867

(*) Dont 1 082 K€ dans le cadre du test de perte de valeur. (voir note 3)

Note 2 : Immobilisations corporelles

Variations des valeurs brutes (en milliers d'euros)

Valeurs brutes	01/01/2009	Acquisitions	Cessions et Mise au rebut	Autres variations	Ecart de conversion	31/12/2009
Terrains/ Constructions....	27 752			803		(*) 28 555
Matériel et outillage....	34 200	14 135	-1 274		80	47 141
Autres immobilisations corporelles.....	162 929	28 479	-3 787	-1 021	457	187 057
Avances et immobilisations en cours.....	2 969	-129		-483	29	2 386
Total.....	227 850	42 485	-5 061	-701	566	265 139

(*) dont location financement 22 934 (voir note 11)

(en milliers d'euros)

Valeurs brutes	01/01/2010	Acquisitions	Cessions et Mise au rebut	Autres variations	Ecart de conversion	31/12/2010
Terrains/ Constructions...	28 555	258	-502		-3	28 308
Matériel et outillage.	47 141	7 631	-561	-6 618	161	47 754
Autres immobilisations corporelles.....	187 057	18 142	-2 485	8 412	959	212 085
Avances et immobilisations en cours.....	2 386	-92			25	2 319
Total.....	265 139	25 939	-3 548	1 794	1 142	290 466

Variations des amortissements(en milliers d'euros)

Amortissements	01/01/2009	Dotations	Cessions et Mise au rebut	Autres variations	Ecart de conversion	31/12/2009
Constructions.....	15 158	1 419		22		(*) 16 599
Matériel et outillages..	22 748	5 776	-1 265		35	27 294
Autres immobilisations corporelles.....	95 584	18 170	-3 631	-64	138	110 197
Total.....	133 490	25 365	-4 896	-42	173	154 090

(*) dont location financement dotation sur la période 1 248 K€ et solde à la clôture 14 174 K€ (voir note 11)

Variations des amortissements et dépréciations (en milliers d'euros)

Amortissements Dépréciations	01/01/2010	Dotation	Reprise	Cessions et Mise au rebut	Autres Variations	Ecart de conversion	31/12/2010
Amortissements Constructions...	16 599	1 436		-197			17 838
Amortissements Matériel et outillages..	27 294	6 914	-437	- 1 199	-136	78	32 514
Amortissements autres immobilisations corporelles.....	109 934	17 168		-1 716	1 512	357	127 255
Dépréciations autres immobilisations corporelles.....	263	1 133	-263				(*) 1 133
Total.....	154 090	26 651	-700	-3 112	1 376	435	178 740

(*) Dont 384 K€ dans le cadre du test de perte de valeur. (voir note 3)

Note 3 : Tests de perte de valeur (en milliers d'euros)

	01/01/2010	Dotation	Reprise	Autres Variations	Ecart de conversion	31/12/2010
Dépréciations immobilisations incorporelles...	2 894	1 082	-2 894			1 082
Dépréciations autres immobilisations corporelles.....	142	384	-142			384
Total.....	3 036	1 466	-3 036			1 466

Les tests de perte de valeur sont réalisés en interne à chaque clôture annuelle.

Dans le cadre de ce test, les actifs corporels comme incorporels sont tous rattachés à une Unité Génératrice de Trésorerie (UGT). Le groupe a retenu le magasin comme UGT.

Chaque UGT (le magasin) a ainsi fait l'objet d'une recherche de dépréciation de valeur lorsque des événements ou des changements indiquent que la valeur comptable (tant sur les immobilisations corporelles qu'incorporelles) pourrait ne pas être recouvrable.

La valeur recouvrable des immobilisations est la valeur la plus élevée entre le prix de vente net déterminé grâce à une expertise immobilière pour les magasins français et la valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est obtenue en actualisant les flux de trésorerie avant impôt de chaque UGT projetés sur une période de 5 ans (projection de 2011 à 2015) à laquelle est ajoutée une valeur terminale calculée sur la base du dernier flux actualisée à l'infini.

Le taux d'actualisation retenu reflète l'appréciation actuelle du marché de la valeur temps de l'argent et le niveau de risque spécifique de l'actif.

Le taux retenu au 31 décembre 2010 est de 7.92 %, il était de 8.19 % au 31 décembre 2009.

Les autres hypothèses chiffrées utilisées dans le cadre des tests de dépréciation sont :

- un taux de progression du chiffre d'affaires compris entre 2.40 % et 5.70 % selon les pays
- un taux de progression des charges fixé à 50 % de la progression du chiffre d'affaires
- une valeur terminale obtenue avec un taux de croissance à l'infini de 2 %

Le test de dépréciation des actifs a été soumis à une analyse de sensibilité (voir tableau ci-dessous). Une variation de taux d'actualisation a été croisée avec des taux de croissance infini différents pour obtenir un ensemble de 9 scénarii.

Hypothèses	Taux d'actualisation		
Taux de croissance à l'infini	7 %	7.92 %	9 %
1 %	1 436	1 585	1 587
2 %	1 234	1 466	1 586
3 %	1 218	1 264	1 526

Note 4 : Autres Actifs Financiers (en milliers d'euros)

Valeurs brutes	01/01/2009	Acquisitions (En valeur nominale)	Cessions	Actualisation	Autre variations	Ecart de conversion	31/12/2009
Titres.....	1 394		-27				1 367
Créances rattachées.....	19	8				1	28
Dépôt de garantie.....	8 652	2 031	-283	(*) -501	80	20	9 999
Total.....	10 065	2 039	-310	-501	80	21	11 394

(*) Effet de l'actualisation initiale imputé en Charges constatées d'avance : - 389 K€
Effet de la mise à jour de l'actualisation passé en résultat financier : -112 K€

Valeurs brutes	01/01/2010	Acquisitions (En valeur nominale)	Cessions	Actualisation	Autre variations	Ecart de conversion	31/12/2010
Titres.....	1 367						1 367
Créances rattachées.....	28	1	-3			1	27
Dépôt de garantie.....	9 999	1 398	-1 038	(*) -107		36	10 288
Total.....	11 394	1 399	-1 041	-107		37	11 682

(*) Effet de l'actualisation initiale imputé en Charges constatées d'avance : - 274 K€
Effet de la mise à jour de l'actualisation passé en résultat financier : +167 K€

Note 5 : Clients (en milliers d'euros)

	31/12/2010	31/12/2009
Franchisés.....		2 839
Autres créances clients.....		4 839
Avances et acomptes versés.....		0
Total brut.....		7 678
Provision pour dépréciation.....		-180
Total net.....		7 498

Note 6 : Autres Créances (en milliers d'euros)

	31/12/2010	31/12/2009
Créances fiscales.....	(*) 7 290	(**) 3 712
Autres créances.....	1 026	426
Créances diverses.....	(***) 4 426	881
Total brut.....	12 742	5 019
Provision pour dépréciation.....	(***) -4 201	-114
Total net.....	8 541	4 905

(*)dont créances liées à la TVA 3 088 K€ et impôts sociétés 3 134 K€

(**) dont créances liées à la TVA 2 449 K€ et impôts sociétés 1 183 K€

(***) l'URSSAF du Nord a opéré une rectification au titre de la Sécurité Sociale pour la période 1/1/2007 au 31/12/2009 et au titre de l'Assurance Chômage du 1/1/2008 au 31/12/2009 pour les sociétés CAMAIEU INTERNATIONAL SAS et CAMAIEU SA. Contestant cette rectification, les sociétés ont toutefois acquitté le montant du redressement et constaté une créance mais ont comptabilisé une provision pour dépréciation de cette créance.

Expositions aux risques de crédit :

Le Groupe n'a identifié aucun risque de recouvrement sur ses créances à l'exception de 4 539 K€ provisionnées à hauteur de 4 380 K€ au 31 décembre 2010.

Le Groupe indique en outre qu'un risque théorique lié à la concentration des créances clients sur quelques Master Franchisés existe mais que des procédures limitant les éventuels impayés ont été mises en place.

Au 31 Décembre 2010, le montant de ces créances échues et non réglées s'élève à 1 003 K€ dont :

- inférieures à 30 jours.....467 K€
- entre 30 et 60 jours..... 414 K€
- supérieures à 60 jours... 122 K€

Note 7 : Charges constatées d'avance (en milliers d'euros)

	31/12/2010	31/12/2009
Droits d'entrée	(*) 15 465	(**) 14 331
Loyers avancés.....	3 078	3 213
Autres.....	1 728	1 397
Total.....	20 271	18 941

(*)dont nouveaux droits d'entrée versés sur la période : 3 205 K€

(**)dont nouveaux droits d'entrée versés sur la période : 3 281 K€

Note 8 : Trésorerie et Equivalents de Trésorerie (en milliers d'euros)

	31/12/2010	31/12/2009
Valeurs mobilières de placement...	59 799	66 277
Certificats de dépôt négociables.....	42 120	30 700
Comptes courants bancaires.....	25 825	26 615
Total net.....	127 744	123 592

Les valeurs mobilières de placement sont constituées de parts de S.I.C.A.V. monétaires auprès d'établissements financiers français.

Les certificats de dépôt sont souscrits auprès d'établissements financiers et sont à échéances :

- 28 Janvier 2011 pour 10 000 K€
- 31 Janvier 2011 pour 10 000 K€
- 31 Mars 2011 pour 22 120 K€

Expositions aux risques de marché de taux :

Certificats de dépôt à taux fixe : 42 120 K€

Aucune exposition aux risques de taux

Les échéances de ces certificats de dépôt sont toutes inférieures à 3 mois.

OPCVM de Trésorerie à taux variables : 59 799 K€

Exposition aux risques de taux en fonction de l'évolution de l'EONIA qui est l'indice de référence de ces supports classés Monétaires Euro.

L'impact d'une variation de plus ou moins 100 points de base de l'EONIA, sera de plus ou moins 598 K€ sur les produits financiers annuels.

Note 9 : Capitaux propres

	31/12/2010	31/12/2009
Nombre d'actions total entièrement libérées...	6 060 204	6 060 204
Valeur nominale de l'action.....	4€	4€
Nombre d'actions à droit de vote double.....	3 887 003	2 569 490

Informations sur les objectifs, politiques et procédures de gestion des capitaux propres – amendement IAS 1 –

Éléments assimilés à du capital	31/12/2010	31/12/2009
Capital...	24 241	24 241
Primes d'émission, fusion, apport.....	6 151	6 151
Réserves Consolidées.....	194 396	156 950
Annulation impacts de réévaluation des instruments financiers	2 002	1 465
Résultat / part du Groupe	84 537	86 126
Total du capital ajusté.....	311 327	274 933

Le Groupe n'a pas de contraintes réglementaires spécifiques sur le niveau du capital.

L'objectif du Groupe en matière de gestion du capital est de maintenir et de valoriser son niveau afin de pouvoir financer les investissements prévus dans le cadre de son plan de développement

Les éléments jugés importants par le Groupe pour analyser son profil de risque et sa capacité à faire face à des éléments défavorables, sont repris dans le tableau ci-dessous :

	31/12/2010	31/12/2009
Trésorerie et Equivalents de Trésorerie	126 631	119 629
Flux nets de trésorerie générés par l'activité	97 968	117 419
Flux nets de trésorerie liés aux investissements	-33 977	-63 337

Note 10 : Provisions (en milliers d'euros)

Rubriques	01/01/2009	Dotation	Reprise (provision utilisée)	Reprise (provision non utilisée)	Autres variations	31/12/2009
Indemnités départ à la retraite.....	1 212	298	-31			1 479
Total provisions passifs non courants...	1 212	298	-31			1 479
Provisions pour litiges.....	2 126	1 078	-821	-280		2 103
Autres Provisions	1 398	743	-691	-257		1 193
Total provisions passifs courants	3 524	1 821	-1 512	-537		3 296

Rubriques	01/01/2010	Dotation	Reprise (provision utilisée)	Reprise (provision non utilisée)	Autres variations	31/12/2010
Indemnités départ à la retraite.....	1 479	87	-116			1 450
Total provisions passifs non courants.....	1 479	87	-116			1 450
Provisions pour litiges.....	2 103	1 419	-613	-460		2 449
Autres Provisions	1 193	2 437	-545	-575	11	2 521
Total provisions passifs courants	3 296	3 856	-1 158	-1 035	11	4 970

La provision pour indemnités de départ à la retraite comprend uniquement :

-la provision pour indemnités de fin de carrière (1 450 K€) correspondant à la valeur actualisée des obligations du groupe qui ne sont pas financées. Son montant a été déterminé à partir des hypothèses de calcul suivantes :

Age de départ à la retraite : entre 60 et 64 ans
Taux de charges sociales : 35 % ou 45 % selon catégories
Taux d'actualisation : 4,75 %
Taux de turn over : de 0 à 25 % selon âges et catégories
Taux de progression de salaires : 2 % à 2.50 %

La valeur actualisée des obligations liées aux autres régimes à prestations définies est entièrement financée au 31/12/2010.

Au 31 décembre 2010, le montant des provisions pour risques et litiges enregistrées par le Groupe au titre de l'ensemble des litiges dans lequel il es impliqué s'élève à 4 970 K€.

Le Groupe n'en fournit pas le détail, considérant que la divulgation du montant de provision par litige est de nature à lui causer un préjudice sérieux.

Evolution des engagements et des actifs en couverture (en milliers d'euros) en 2010.

	Engagements		Actifs financiers de couverture		Provision au bilan
A l'ouverture	2 505	A l'ouverture	1 066	A l'ouverture	1 439
Coûts des services rendus	234	Versements			10
Coûts de l'actualisation	122	Intérêts et participation aux bénéfices net de frais			26

Gains et Pertes actuariels	-260	Prélèvements	-11
Prestations payées	-85		
A la clôture	2 516	A la clôture	1 091 A la clôture 1 425

Note 11 : Dettes financières (en milliers d'euros)

	Passifs courants moins d'un an	Passifs non courants plus d'un an	31/12/2010	Total 31/12/2009
Emprunts auprès des Etablissements de crédit....		79 817	79 817	89 764
Soldes créditeurs des banques.	1 113		1 113	3 963
Location financement.....				646
Dépôt de garantie reçu.....		55	55	77
Total.....	1 113	79 872	80 985	94 450

Engagements de location financement (en milliers d'euros)

	31/12/2010	31/12/2009
Valeur nette par catégorie d'actif :		
Terrain	0	2 100
Bâtiment	0	6 660
Total	0	8 760
Paiements minimaux futurs :		
A moins d'un an	0	646
Entre un an et cinq ans	0	0
Total des paiements minimaux futurs	0	646
Part représentative d'intérêts financiers	0	0
Valeur actuelle des paiements minimaux futurs	0	646

Note 12 : Autres dettes (en milliers d'euros)

	31/12/2010	31/12/2009
Dettes sociales.....	30 689	28 497
Impôts sociétés.....	454	0
Autres dettes fiscales....	12 535	18 727
Autres dettes exploitation.	230	316
Dettes diverses	6 319	5 641
Produits constatés d'avance	945	939
Total.....	51 172	54 120

Expositions aux risques de liquidité :

Le Groupe en situation de Trésorerie positive au 31 Décembre 2010 n'est exposé que de façon très limitée aux risques de liquidité. (voir note 8)

Les échéances de paiements sont présentées ci-dessous :

En milliers d'euros	Echéances							
	échu	<30j	Entre 30 et 90j	Entre 90 et 180j	Entre 180 et 360j	Entre 2 et 5 ans	+ 5 ans	TOTAL
Emprunts auprès des Ets.Crédit						80 000		80 000
Intérêts futurs sur Emprunts			889	889	1 104	5 336		8 218
Soldes créditeurs de banque		1 113						1 113
Dépôt de garanti reçu							55	55
Dettes fournisseurs	10 277	18 043	29 668		204			58 192

Autres dettes	487	15 529	3 838	14 028	10 026			43 908
TOTAL	10 764	34 685	34 395	14 917	11 334	85 336	55	191 486

Covenants bancaires

Le Groupe n'est soumis qu'à un seul ratio comparant l'endettement net à l'EBITDA (leverage ratio). Compte tenu de sa situation de Trésorerie nette positive au 31 décembre 2010, le Groupe respecte son obligation

Expositions aux risques de marché de taux :

Sur les dettes financières au 31 décembre 2010

Dettes à taux variable : 80 000 K€

Exposition aux risques de taux en fonction de l'évolution de l'EURIBOR 3MOIS (1.006 % au 31.12.2010)

Sur la base d'une hausse de 100 points de base de l'EURIBOR 3 MOIS du 31 Décembre 2010, l'impact des charges supplémentaires sur le résultat annuel serait limité à 125 K€ puisque le supplément d'intérêts à payer sur la dette totale serait compensé par une baisse du différentiel à payer sur une partie de cette dette suite à l'existence d'outils de couverture de taux (voir note 10.6) afin se prémunir d'une évolution défavorable.

Sur la base d'une baisse de 100 points de base de l'EURIBOR 3 MOIS du 31 Décembre 2010, le gain sur le résultat annuel serait limité à 125 K€ suite à l'existence d'outils de couverture de taux sur une partie de cette dette (voir note 10.6) ne permettant pas de profiter de cette baisse.

Note 13 : Chiffre d'affaires (en milliers d'euros)

	31/12/2010	Variation	31/12/2009
Ventes détail succursales.....	771 362	40 993	730 369
Ventes au réseau franchise et redevances..	33 558	1 463	32 095
Autres prestations de service.....	816	59	757
Autres ventes.....	4 022	2 007	2 015
Total.....	809 758	44 522	765 236

Note 14 : Autres produits (en milliers d'euros)

	31/12/2010	31/12/2009
Autres produits	1 254	871
Produits de cessions	654	342
Total	1 908	1 213

Note 15 : Effectif

	31/12/2010	31/12/2009
Total	5 902	5 610

Les effectifs représentent les salariés inscrits au 31 Décembre 2010 sous contrat à durée déterminée ou indéterminée, non compris le réseau franchise

Note 16: Avantages au Personnel (en milliers d'euros)

Les éléments suivants sont repris au compte de résultat dans la rubrique « Charges de Personnel »

	31/12/2010	31/12/2009
Charges liées au régime à cotisations définies en France.....	4 967	4 752
Charges liées au régime à prestations définies en France	10	10

Note 17: Paiements en actions

Détail et évolution sur la période des Plans d'Options d'achat d'actions :

	31/01/2004	14/10/2005	28/12/2007	30/01/2009
Date d'attribution des plans				
Options attribuées à l'origine	157 900	20 660	16 700	22 240
Prix d'exercice...	63.55	101.06	260.53	128.63
Dates de Validité...	31/01/2008	14/10/2009	28/12/2011	30/01/2013
	31/01/2011	14/10/2012	28/12/2014	30/01/2016
Options exercées en 2009	0	5 150	0	0
Options exerçables au 31/12/2009	6 523	12 960	10 752	20 910
Options exercées en 2010	0	11 648	0	0
Options exerçables au 31/12/2010	5 186	1 312	8 832	18 000
Prix moyen d'acquisition constaté à la date de levée	69.38	149.43	N/A	N/A
Durée de vie restant	1 mois	21 mois 1/2	48 mois	61 mois

Les options attribuées sont évaluées à leur juste valeur à la date d'attribution en prenant en compte :

- le prix d'exercice de l'option
- le cours de l'action sous-jacente
- la maturité attendue de l'option
- la volatilité attendue de l'action sous-jacente
- les dividendes attendus sur les actions
- le taux sans risque sur la durée de vie de l'option

Charge comptabilisée dans la rubrique « Charges de Personnel » : (en milliers d'euros)

	31/12/2010	31/12/2009
Juste valeur options d'achat d'actions	240	390

Note 18 : Dotations et reprises aux Provisions (en milliers d'euros)

	31/12/2010	31/12/2009
Dotations		
Dépréciation des immobilisations....	-2 418	-1 750
Dépréciation des stocks.....	-12 611	-8 545
Dépréciation des créances.....	-4 281	-219

Provisions.....	-3 944	-2 119
Total Dotations	-23 254	-12 633
Reprises		
Dépréciation des immobilisations....	3 472	
Dépréciation des stocks.....	8 630	7 666
Dépréciation des créances.....		110
Provisions.....	1 358	974
Total Reprises (*)	13 460	8 750
Total Net Dotations et Reprises	-9 794	-3 883

(*) En application de la norme IAS 1 Révisée, les reprises de provisions utilisées ci-dessous sont présentées en déduction des postes suivants du compte de résultat :

(en milliers d'euros)

	31/12/2010	31/12/2009
Autres charges	1 075	1 560
Charges de personnel.....	191	36
Autres charges externes		50
Total Reprises Utilisées..	1 266	1 646

Note 19: Autres charges (en milliers d'euros)

	31/12/2010	31/12/2009
Autres charges.....	1 941	807
Valeurs nettes comptables.....	991	438
Total.....	2 932	1 245

Note 20 : Résultat financier (en milliers d'euros)

	31/12/2010	31/12/2009
Frais financiers sur autres dettes.....	-4 085	-4 274
Frais financiers sur location financement.....		-96
Produits financiers hors change.....	751	1 161
Coût de l'endettement financier net	-3 334	-3 209
Gain de change	378	2 571
Actualisation Actifs financiers non courants	162	
Reprise provisions financières.....		121
Autres produits financiers.....	540	2 692
Perte de change.....	-1 023	-2 783
Actualisation Actifs financiers non courants		-112
Autres charges financières.....	-9	-66
Dotations provisions financières.....		
Autres charges financières.....	-1 032	-2 961
Résultat financier.....	-3 826	-3 478

Note 21 : Impôts (en milliers d'euros)

La charge d'impôt se compose des montants suivants :

	31/12/2010	31/12/2009
Impôt exigible	50 648	48 229
Impôts différés.	-2 380	-1 579
Charge d'impôt	48 268	46 650

Le rapprochement entre la charge d'impôt et le produit du bénéfice comptable multiplié par le taux moyen d'impôt du groupe est le suivant :

	31/12/2010			31/12/2009		
	Base	Taux	Impôt	Base	Taux	Impôt
Résultat avant impôt	132 805	33.70(*)	44 761	132 776	(*) 34.37	45 633
Non activation de l'impôt sur déficits période (**)			-143			-397
Retraitements sans impact d'impôt			238			-229
Impact d'impôt sur différences permanentes			416			262
Impact net d'impôt CVAE			2 570			658

Impact des variations de taux d'impôt	28	11
Impact d'impôt sur écarts d'évaluation de la période	398	712
Impôt effectif.....	48 268	46 650

(*) taux moyen groupe de droit commun (moyenne des différents taux d'impôt applicables)

(**) le solde des impôts différés non activés sur déficits est de 266 K€ au 31/12/2010

Les actifs et passifs d'impôts différés sont constitués des éléments suivants :

Actifs d'impôts différés (en milliers d'euros)

	31/12/2010	31/12/2009
Impôts différés sur différences temporaires :		
Participation des salariés		3 425
Contribution sociale solidarité-Tascom	2	1 174
Provisions non déductibles	794	1 210
Différentiel durée amort.fiscal/comptable	1 640	1 218
Juste Valeur des instruments financiers		903
Frais logistiques en stocks	-114	
Juste valeur actifs incorp.et corporels	-128	
Juste valeur des actifs financiers	26	
Marge en stocks		363
Juste valeur Plans d'Options d'achat d'action	134	
Total	2 354	8 293
Impôts différés sur déficits.....	2 090	1 362
Total.....	4 444	9 655

Passifs d'impôts différés (en milliers d'euros)

	31/12/2010	31/12/2009
Impôts différés sur différences temporaires :		
Mali de fusion	2 388	1 990
Abandon de créances		343
Participation des salariés	-3 233	
Provisions non déductibles	-471	
Contribution sociale solidarité-Tascom	-806	
Provision sur créances intragroupes	400	314
Marge en stocks	-424	
Différentiel durée amort.fiscal/comptable	0	0
Total	-2 146	2 647
Impôts différés sur Location financement.....	1 150	2 123
Contribution sur Valeur Ajoutée des Entreprises (*)	491	1 004
Impôts différés sur différences d'évaluation :		
Juste valeur Plans d'Options d'achat d'action		-75
Frais logistiques en stocks		98
Ajustement dettes en devises	8	
Plus value en sursis imposition	10 905	10 905
Honoraires et droits sur acquisitions emplace. commerciaux	2 591	2 334
Frais émission des emprunts	63	81
Juste valeur des actifs financiers	-335	-341
Juste Valeur des instruments financiers	-1 222	
Juste valeur actifs incorp.et corporels	-4 055	-3 412
Total	7 955	9 590
Total.....	7 450	15 364

(*) Voir note 6.3.10

10. INFORMATIONS DIVERSES

10.1 Engagements hors bilan

- Engagements de location simple

Certaines sociétés du groupe sont locataires d'ensembles immobiliers et/ou d'équipements selon des contrats de location simples irrévocables, d'une durée supérieure à un an et pouvant comporter une clause d'indexation des loyers. Les loyers futurs minimum selon les contrats s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)	31/12/2010
Moins d'un an	78 497
Entre un an et cinq ans.....	217 699
A plus de cinq ans.....	105 181

- Cautions bancaires (en milliers d'euros)

	31/12/2010	31/12/2009
en garantie des paiements de loyers	12 205	10 764
en garantie des paiements de TVA	3 860	3 860
TOTAL	16 065	14 624

- Droit Individuel à la Formation (DIF)

Les engagements des sociétés françaises au titre de Droit Individuel à la Formation (DIF) s'élèvent au 31 décembre 2010 à 128 902 heures. Ils étaient de 122 980 heures au 31 décembre 2009.

10.2 Informations sectorielles

	Chiffre d'affaires 31/12/2010		Nombre de Magasins au 31/12/2010		Valeur des actifs au 31/12/2010		Acquisitions Immobilisations exercice 2010	
France (*)	645 015	79.66 %	(**) 685	72.57 %	431 884	84.11 %	24 275	70.10 %
Pays Zone Euro	92 735	11.45 %	122	12.92 %	46 428	9.04 %	3 630	10.48 %
Pays Hors Zone Euro	72 008	8.89 %	137	14.51 %	35 176	6.85 %	6 726	19.42 %
TOTAL	809 758	100 %	944	100 %	513 488	100 %	34 631	100 %

(*) y compris activité Franchise

(**) dont 114 magasins en Master Franchise

	Chiffre d'affaires 31/12/2009		Nombre de Magasins au 31/12/2009		Valeur des actifs au 31/12/2009		Acquisitions Immobilisations exercice 2009	
France (*)	636 284	83.15 %	(**) 638	74.27 %	417 825	84.68 %	36 122	56.75 %
Pays Zone Euro	72 534	9.48 %	107	12.46 %	46 910	9.51 %	20 079	31.54 %
Pays Hors Zone Euro	56 418	7.37 %	114	13.27 %	28 685	5.81 %	7 451	11.71 %
TOTAL	765 235	100 %	859	100 %	493 420	100 %	63 652	100 %

(*) y compris activité Franchise

(**) dont 103 magasins en Master Franchise

10.3 Transactions avec les parties liées

La société MODACIN a facturé à la société Camaïeu S.A., société mère du groupe Camaïeu, une prestation de services et assistance de 868 K€ pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2010.

10.4 Intégration fiscale

La société Camaïeu S.A. a renouvelé fin 2003 le régime de l'intégration fiscale avec sa filiale la société Camaïeu International.

10.5 Instruments financiers inscrits au bilan et compte de résultat – Norme IFRS 7

Le Groupe a distingué les instruments financiers dans les 3 niveaux de valorisation suivants :

- niveau 1 : Equivalent de trésorerie dans la catégorie juste valeur par résultat (OPCVM)
Ces supports de trésorerie font l'objet d'une valorisation quotidienne servant de base aux transactions
- niveau 2 : Instruments financiers dérivés
Ces instruments font l'objet d'une valorisation externe de la part des banques et d'un pricer indépendant. Ils font l'objet d'une juste valeur évaluée par référence à des prix cotés de niveau 1 (cours des devises, taux d'intérêts)
- niveau 3 : Titres de participation non cotés et non consolidés correspondant à des participations dans des Groupements d'exploitation de centres commerciaux. Ces actifs sont présentés en actifs disponibles à la vente (note 6.3)

En milliers d'euros	Juste valeur	Ventilation par catégorie d'instruments
A L'ACTIF DU BILAN	31/12/2010	

		JV par résultat	Actifs disponibles à la vente	Couvertures	Prêts et créances
Titres de participation non consolidés	1 367		1 367		
Créances rattachées	16				16
Dépôt de garantie	10 288				10 288
Clients	7 678				7 678
Autres créances	272				272
Instruments financiers dérivés					
Comptes courants bancaires	25 825				25 825
Equivalents de trésorerie	101 919	59 799			42 120
TOTAL	147 365	59 799	1 367		86 199

En milliers d'euros A L'ACTIF DU BILAN	Juste valeur 31/12/2009	Ventilation par catégorie d'instruments		
		JV par résultat	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances
Titres de participation non consolidés	1 367		1 367	
Créances rattachées	19			19
Dépôt de garantie	9 999			9 999
Clients	7 845			7 845
Autres créances	118			118
Comptes courants bancaires	26 615			26 615
Equivalents de trésorerie	96 977	66 277		30 700
TOTAL	142 940	66 277	1 367	75 296

En milliers d'euros AU PASSIF DU BILAN	Juste valeur 31/12/2010	Ventilation par catégorie d'instruments	
		Couvertures	Dettes au coût amorti
Emprunts auprès des Ets.Crédit	79 817		79 817
Soldes créditeurs de banque	1 113		1 113
Location financement			
Dépôt de garanti reçu	77		77
Dettes fournisseurs	58 192		58 192
Autres dettes d'exploitation	230		230
Instruments financiers dérivés	3 550	3 550	
TOTAL	142 979	3 550	139 429

En milliers d'euros AU PASSIF DU BILAN	Juste valeur 31/12/2009	Ventilation par catégorie d'instruments	
		Couvertures	Dettes au coût amorti
Emprunts auprès des Ets.Crédit	89 764		89 764
Soldes créditeurs de banque	3 963		3 963
Location financement	646		646

Dépôt de garanti reçu	77	77
Dettes fournisseurs	53 999	53 999
Autres dettes d'exploitation	316	316
Instruments financiers dérivés	2 624	2 624
TOTAL	151 389	148 765

En milliers d'euros AU COMPTE DE RESULTAT	Ventilation par catégorie d'instruments Au 31 décembre 2010			
	JV par résultat	Prêts et créances	Dettes au coût amorti	Couvertures
Produits de cessions OPCVM	476			
Intérêts des Certificats de dépôt		254		
Intérêts sur comptes en devises et comptes courants bancaires		21		
Gain d'actualisation des actifs financiers		162		
Frais financiers sur emprunt auprès des Ets.Crédit			-3 659	
Frais financiers sur comptes bancaires		-52		
Frais financiers sur location fin.				
Gain et perte de change				-645
Dotations provisions créances douteuses et autres créances		- 4 281		
Reprises provisions créances douteuses et autres créances		192		
TOTAL	476	-3 704	-3 659	-645

En milliers d'euros AU COMPTE DE RESULTAT	Ventilation par catégorie d'instruments Au 31 décembre 2009			
	JV par résultat	Prêts et créances	Dettes au coût amorti	Couvertures
Produits de cessions OPCVM	606			
Intérêts des Certificats de dépôt		532		
Intérêts sur comptes en devises et comptes courants bancaires		23		
Coût d'actualisation des actifs financiers		-112		
Frais financiers sur emprunt auprès des Ets.Crédit			-3 620	
Frais financiers sur comptes bancaires		-36		
Frais financiers sur location fin.			-96	
Gain et perte de change				-212
Dotations provisions créances douteuses et autres créances		-220		
Reprises provisions créances douteuses et autres créances		306		
TOTAL	606	493	-3 716	-212

10.6 Instruments financiers dérivés

- Couverture de change / (Achat/Vente à terme et options) (en milliers d'euros)

	31/12/2010	31/12/2009
Couverture de change		
US dollars	(*) 102 645	(***) 71 061
Monnaies hors zone euro PLN-CZK	0	(****) 5 953

(*) couvertures à terme 62 876 K€ et couvertures optionnelles 39 769 K€

(***) couvertures à terme 27 383 K€ et couvertures optionnelles 43 678 K€

(****) couvertures à terme 5 953 K€

Les échéances des contrats de couverture existants à la date de clôture du 31 Décembre 2010 sont toutes inférieures à 12 mois.

La juste valeur de ces instruments de couverture figure au passif du bilan au 31 Décembre 2010 pour un montant de (2 183) K€ et se décompose de la façon suivante :

- pour les couvertures à terme : (1 250) K€
- pour les couvertures optionnelles : (933) K€

Cette juste valeur est déterminée à chaque clôture annuelle par un expert indépendant.

- Couverture de taux / emprunteur

Afin de se prémunir d'une évolution défavorable des taux sur la dette bancaire existante au 31 Décembre 2010, le Groupe a mis en place :

- en date du 21 janvier 2008 avec effet au 31 mars 2008 et échéance au 30 juin 2011, 2 contrats de couverture de taux :
 - swap Euribor 3M contre taux fixe pour 40 M€
 - tunnel Euribor 3M pour 40 M€
- en date du 10 mars 2010 avec effet au 30 juin 2011 et échéance au 31 mars 2014, 1 contrat de couverture de taux :
 - swap Euribor 3M contre taux fixe pour 55 M€

La juste valeur de ces instruments de couverture figure au passif du bilan au 31 Décembre 2010 pour un montant de (1 367) K€

Cette juste valeur est déterminée à chaque clôture annuelle par un expert indépendant.

Expositions aux risques de marché de change :

Sur le portefeuille de couvertures en devises au 31 Décembre 2010

Couvertures par achats à terme et options USD : 136 044 K USD

Sur la base d'un cours EUR/USD de 1.3362 (cours BCE du 31/12/2010) la valeur de marché du portefeuille de couvertures en USD est de (2 183) K€

L'impact sur ce portefeuille d'une variation de marché à la hausse ou à la baisse de 10% et 25% par rapport à ce cours BCE est donné ci-dessous :

Paramètres de marché	Valeurs de marché du portefeuille	Variations par rapport au 31/12/2010
cours 1.2026 (baisse de 10 % de EUR/USD)	9 401	11 584
cours 1.0022 (baisse de 25 % de EUR/USD)	33 034	35 217
cours 1.4698 (hausse de 10 % de EUR/USD)	-11 908	-9 725
cours 1.6703 (hausse de 25 % de EUR/USD)	-23 764	-21 581

Sur les dettes et trésorerie en devises au 31 Décembre 2010

Sur la base d'un cours EUR/USD de 1.3362 (cours BCE du 31/12/2010) la conversion des dettes et de la trésorerie en devises en euro a généré un gain de change de 278 K€ sur l'exercice 2010.

L'impact d'une variation de marché à la hausse ou à la baisse de 10% et 25% par rapport à ce cours BCE est donné ci-dessous :

Paramètres de marché	Variations en résultat
cours 1.2026 (baisse de 10 % de EUR/USD)	-1 643
cours 1.0022 (baisse de 25 % de EUR/USD)	-4 927
cours 1.4698 (hausse de 10 % de EUR/USD)	1 344
cours 1.6703 (hausse de 25 % de EUR/USD)	2 957

10.7 Résultat par action

	31/12/2010	31/12/2009
Nombre d'actions total (a)	6 060 204	6 060 204
Nombre d'actions propres (b)	26 315	37 963
Nombre moyen pondéré d'actions (c) = (a)-(b)	6 033 889	6 022 241
Résultat net Part Groupe (d)	84 537 K€	86 126 K€
Résultat net de base par action Part Groupe (d) / (c)	14.01€	14.30€
Résultat net dilué par action Part Groupe (d) / (a)	13.95€	14.21€

10.8 Dividendes proposés

Le Directoire a proposé à l'Assemblée Générale la distribution d'un dividende de 8 euros par actions au titre de l'exercice 2010 représentant un montant global de 48 482 K€.

Ce montant n'a pas été reconnu comme un passif au 31 décembre 2010.

19. Rapports des commissaires aux comptes

19.1 Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Camaïeu, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Votre société constitue une provision sur actions propres. Cette provision est classée en provision pour risques et charges au passif du bilan pour un montant de K€ 319. Les modalités de détermination et de classement de cette provision sont décrites dans la note 7 de l'annexe. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans la note de l'annexe, et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi :

- Nous vous signalons que les informations prévues par les dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons en attester l'exactitude et la sincérité.
- Nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris et Lille, le 29 avril 2011

Les Commissaires aux Comptes
FEDER AUDIT
Agnès Nezry

ERNST & YOUNG et Autres
Philippe Fourquet

19.2 Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Camaïeu, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Votre société procède systématiquement, à chaque clôture, à un test de dépréciation des actifs incorporels à durée d'utilité indéterminée selon les modalités décrites au point 6.3.1 de la note aux états financiers. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce test de dépréciation ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et les hypothèses utilisées, et nous avons vérifié que le point 6.3.1 donne une information appropriée.
- Votre société constitue des provisions pour dépréciation des stocks, tel que décrit au point 6.3.4 de la note aux états financiers. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations et à revoir les calculs effectués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris et Lille, le 29 avril 2011

Les Commissaires aux Comptes
FEDER AUDIT
Agnès Nezry

ERNST & YOUNG et Autres
Philippe Fourquet

19.3 Rapport des commissaires aux comptes, établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du président du conseil de surveillance de la société Camaïeu

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Camaïeu et en application des dispositions de l'article L. 225 235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225 68 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

Il appartient au président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil de surveillance un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-68 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que ce rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-68 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président du conseil de surveillance, établi en application des dispositions de l'article L. 225-68 du Code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous vous signalons que le rapport du président du conseil de surveillance ne contient pas les informations relatives aux principes et règles arrêtés par le conseil de surveillance pour déterminer les rémunérations et avantages de toute nature accordés aux mandataires sociaux, requises par l'article L. 225-68 du Code de commerce.

Paris et Lille, le 29 avril 2011

Les Commissaires aux Comptes
FEDER AUDIT
Agnès Nezry

ERNST & YOUNG et Autres
Philippe Fourquet

19.4 Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés.

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-58 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-58 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions et engagements soumis à l'approbation de l'assemblée générale

Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement autorisés au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 225-86 du Code de commerce.

Conventions et engagements déjà approuvés par l'assemblée générale

Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

En application de l'article R. 225-57 du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, déjà approuvés par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

1. Avec la société JD Développement

Nature et objet

Convention de prestations de services ayant pour objet notamment l'assistance dans le cadre de la stratégie générale, de la politique d'expansion et de développement, dans le contrôle de la gestion financière et du budget, dans l'orientation managériale et dans la gestion sociale des « hauts potentiels » du groupe Camaïeu.

Au cours de la réunion du 24 janvier 2008, le conseil de surveillance de votre société a accepté le principe d'une convention de prestations de services avec la société JD Développement. Cette convention s'applique depuis le 1^{er} janvier 2008. Elle est facturée trimestriellement à votre société à terme échu.

Modalités

Le montant facturé durant l'exercice 2010 au titre de cette convention est de € 100.000.

2. Avec la société Modacin France

Nature et objet

Convention de prestations de services ayant pour objet : direction et secrétariat général, contrôle de gestion et finance, assistance en matière comptable et fiscale et assistance en matière de stratégie commerciale.

Au cours de sa réunion du 15 juin 2007, le conseil de surveillance de votre société a accepté le principe d'une convention de prestations de services avec la société Modacin France. Cette convention s'applique depuis le 1^{er} juillet 2007. La redevance annuelle correspond à l'ensemble des coûts subis par la société Modacin France pour ses prestations, augmenté d'une marge de 5 %. Elle est facturée trimestriellement à votre société à terme échu.

Modalités

Le montant facturé durant l'exercice 2010 au titre de cette convention est de € 868.532 hors taxes.

3. Avec la société Camaïeu International

a) Nature et objet

Redevance pour prestations de services.

Au cours de sa réunion du 23 novembre 1991, le conseil d'administration de votre société a accepté le principe de facturer une redevance à compter du 1^{er} novembre 1991 au titre des prestations de services rendues à sa filiale Camaïeu International.

Modalités

La redevance annuelle a été actualisée lors de différents conseils d'administration et directoires. Le montant de la redevance facturée durant l'exercice 2010 s'élève à € 4.500.000 au titre des prestations rendues.

b) Nature et objet

Mise à disposition de bureaux et autres services.

Votre société verse à sa filiale, Camaïeu International, un loyer relatif à la mise à disposition de bureaux meublés et aménagés ainsi que divers services centraux.

Modalités

Le montant de ce loyer s'est élevé à € 36.000 au titre de l'exercice 2010.

c) Nature et objet

Intégration fiscale.

La convention d'intégration fiscale de la société Camaïeu International au sein de votre société s'est poursuivie.

Modalités

Pour l'exercice 2010, cette convention a entraîné la constatation d'un produit d'intégration fiscale de € 32.243 dans le résultat de votre société. Au 31 décembre 2010, le solde dû à la société Camaïeu International au titre de cette convention s'élève à € 2.360.907.

Paris et Lille, le 29 avril 2011

Les Commissaires aux Comptes
FEDER AUDIT
Agnès Nezry

ERNST & YOUNG et Autres
Philippe Fourquet

20. Textes des résolutions à l'Assemblée Générale du 8 juin 2011

RESOLUTIONS DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE :

Première résolution – Approbation des comptes

Le Directoire décide de proposer à l'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir entendu la lecture des rapports du Directoire, du Conseil de Surveillance, du Président du Conseil de Surveillance, des commissaires aux comptes, et des comptes annuels de la société, compte de résultat, bilan et annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2010 d'approuver, tels qu'ils ont été présentés, les comptes annuels arrêtés à cette date, se soldant par un bénéfice de 50.169.687 euros, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

Le Directoire décide de proposer à l'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, sur le rapport de gestion du Directoire, en application de l'article 223 quater du Code général des impôts, de prendre acte qu'il n'existe aucune dépense ni charge de la nature de celle visée à l'article 39-4 de ce code.

En conséquence, le Directoire décide de proposer à l'Assemblée Générale qu'elle donne quitus de leur gestion aux membres du Directoire.

Deuxième résolution – Approbation des comptes consolidés

Le Directoire décide de proposer à l'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, de constater que :

- lui ont été présentés les comptes consolidés faisant apparaître un chiffre d'affaires de 809.757.666 euros et un bénéfice net part du groupe de 84.537.319 euros,
- le rapport de gestion présenté par le Directoire inclut le rapport de gestion du groupe,
- lecture lui a été faite du rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés, et

d'approuver les comptes consolidés arrêtés à la date du 31 décembre 2010 tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

Troisième résolution - Convention de l'article L. 225-86 et suivants du code de commerce

Le Directoire décide de proposer à l'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir entendu le rapport spécial des commissaires aux comptes sur les opérations visées à l'article L. 225-86 du Code de commerce de prendre acte des conditions de ce rapport et d'approuver les conventions qui y sont mentionnées.

Quatrième résolution – Affectation du résultat

Sur proposition du Directoire, il est proposé à l'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, d'affecter le bénéfice de l'exercice augmenté du report à nouveau antérieur de 227.880,00 euros soit une somme globale de 50.397.546,60 euros de la manière suivante :

- une somme de 48.481.632,00 euros au titre de dividende aux actionnaires.
(Pour chaque actionnaire, le dividende ressortirait donc à 8 euros par action).
- une somme de 1.915.914,60 euros en report à nouveau.

Il est rappelé que conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, la société Camaïeu SA a distribué au titre des trois derniers exercices (dividendes non versés sur actions propres déduits) :

	2007 30/11/2007 acompte	2007 5/06/2008 solde	2008	2009
Nbre d'actions ayant donné droit à dividende	5.867.714	6.017.091	6.022.241	6.031.719
Dividende éligible à la réfaction de 40 %*	35€	9€	8€	8€
Dividende distribué	35€	9€	8€	8€

* La nouvelle Loi de Finances pour l'année 2008 définit un nouveau régime d'imposition pour les personnes physiques domiciliées en France (Prélèvement forfaitaire libératoire optionnel).

Cinquième résolution – Renouvellement du mandat de membre du Conseil de Surveillance de Monsieur Benoit Valentin

Le Directoire décide de proposer à l'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, de renouveler le mandat de Monsieur Benoit Valentin en qualité de membre du conseil de surveillance pour une période de 6 ans, soit jusqu'à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2016.

Sixième résolution – Renouvellement du mandat de membre du Conseil de Surveillance de Monsieur Xavier Geismar

Le Directoire décide de proposer à l'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, de renouveler le mandat de Monsieur Xavier Geismar en qualité de membre du conseil de surveillance pour une période de 6 ans, soit jusqu'à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2016.

Septième résolution – Nomination de Monsieur Julien Lammoglia en qualité de membre du Conseil de Surveillance

Le Directoire décide de proposer à l'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, de nommer en qualité de membre du conseil de surveillance pour une période de 6 ans, soit jusqu'à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2016, Monsieur Julien Lammoglia, né le 23 août 1982 à Canton, USA.

Huitième résolution – Nomination de Modamax en qualité de membre du Conseil de Surveillance

Le Directoire décide de proposer à l'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Directoire, de nommer en qualité de membre du conseil de surveillance pour une période de 6 ans, soit jusqu'à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2016, Modamax, société par actions simplifiée immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Roubaix-Tourcoing sous le numéro 480 231 703.

Neuvième résolution – Nomination de Monsieur Christopher Laurent Cabot en qualité de membre du Conseil de Surveillance

Le Directoire décide de proposer à l'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Directoire, de nommer, Monsieur Christopher Laurent Cabot, né le 25 mai 1966, en qualité de membre du Conseil de surveillance pour une période de 6 ans soit jusqu'à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2016.

Dixième résolution - Fixation du montant des jetons de présence

Le Directoire décide de proposer à l'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Directoire, de fixer à un montant de 30.000 euros le montant annuel maximal des jetons de présence pouvant être versés au conseil de surveillance de la Société, pour l'exercice en cours ainsi que les exercices ultérieurs, libre à lui de le répartir, comme il l'entend, entre ses membres.

RESOLUTIONS DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE :

Onzième résolution - modification de la gouvernance de la Société afin de prévoir la faculté pour les actionnaires de la Société de nommer des censeurs

Le Directoire propose à l'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales extraordinaires, et après avoir pris connaissance du rapport du Directoire et du projet de statuts modifiés de la Société, de modifier les statuts de la Société en créant un nouvel article 28, qui sera rédigé comme suit :

« Article 28 - Censeurs

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la Société peut procéder à la nomination, au sein du Conseil de Surveillance d'un ou plusieurs censeurs, personnes physiques ou morales choisies parmi ou en dehors des actionnaires.

Les censeurs sont nommés pour une durée de six ans. Leurs fonctions prennent fin à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé et tenue dans l'année au cours de laquelle expire le mandat. Il peut à tout moment être mis fin à celles-ci. Les censeurs peuvent être renouvelés dans leurs fonctions.

Les censeurs sont convoqués aux réunions du Conseil de Surveillance, auxquelles ils participent avec voix consultative, sans toutefois que leur absence puisse nuire à la validité des délibérations du Conseil de Surveillance. Les censeurs peuvent également assister sans voix délibérative aux réunions des comités créés par le Conseil de Surveillance.

Les censeurs perçoivent aucune rémunération au titre de leurs fonctions mais peuvent se faire rembourser les frais qu'ils auront raisonnablement engagés dans le cadre de l'exercice de leurs fonctions et le nombre de censeurs ne peut excéder trois.

Les censeurs sont tenus aux mêmes obligations de discrétion que les membres du Conseil de Surveillance. ».

Les articles 28 à 54 existants sont renumérotés en conséquence.

RESOLUTIONS DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE :

Douzième résolution – Nomination de Monsieur Charles-Edouard Joseph en qualité de censeur

Le Directoire décide de proposer à l'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, de nommer en qualité de censeur pour une période de 6 ans, soit jusqu'à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2016, Monsieur Charles-Edouard Joseph.

Treizième résolution – Nomination de Madame Marion Cuvelier en qualité de censeur

Le Directoire décide de proposer à l'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, de nommer en qualité de censeur pour une période de 6 ans, soit jusqu'à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2016, Madame Marion Cuvelier, née le 20 juillet 1971, à Croix (59170).

Quatorzième résolution – Pouvoirs

Le Directoire propose à l'Assemblée Générale de conférer tous pouvoirs au porteur d'originaux, d'extraits ou de copies du procès-verbal de la présente Assemblée Générale Mixte pour accomplir toutes formalités de dépôt et de publicité requises.

3. AUTRES INFORMATIONS PUBLIEES DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT

3.1 COMMUNIQUE EN DATE DU 13 AVRIL 2011 RELATIF AUX CHIFFRES D'AFFAIRES DU 1^{ER} TRIMESTRE 2011

En M€	31/03/11	31/03/10	11/10
Ventes détail succursales	180,9	181,2	- 0,1%
Ventes au réseau Franchise et redevance	6,8	6,6	2,1%
Autres ventes	1,6	1,2	ns
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES	189,3	189,0	0,2 %

Camaïeu a réalisé sur le 1^{er} trimestre 2011, un chiffre d'affaires cumulé de 189,3 millions d'euros en progression de + 0,2 % par rapport à 2010.

La progression à surface comparable du trimestre est de - 7,2 %.

Au cours de ce trimestre, le Groupe a ouvert 18 magasins dont 4 premiers magasins en Hongrie et fermé 1 magasin en Russie.

Au 31 mars 2011 le réseau Camaïeu se compose de 961 magasins dont 385 à l'International.

4. ATTESTATION DE LA PERSONNE ASSUMANT LE RESPONSABILITE DU PRESENT DOCUMENT

« J'atteste que le présent document, qui a été déposé le 8 juin 2010 et sera diffusé le 9 juin 2010 soit au plus tard la veille du jour de l'ouverture de l'Offre, comporte l'ensemble des informations requises par l'article 231-28 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers et par son instruction n°2006-07 dans le cadre de l'offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire initiée par la société Modacin France SAS et visant les actions de la société Camaïeu. Ces informations sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée. »

Thierry Jaugeas
Président du Directoire